

18 mars
2006
50 ans
du
Planning
familial
Les
actes



MOUVEMENT FRANÇAIS POUR **Le Planning** FAMILIAL

Actes colloque 50 ans

18 mars 2006

Accueil et interventions des invités

Françoise LAURANT.- C'est notre journée d'anniversaire, pas seulement pour fêter les 50 ans du Planning mais aussi pour remercier tous ceux et toutes celles qui se sont battus depuis les années 1950 pour la reconnaissance des droits fondamentaux en matière de sexualité et du droit de choisir. Combat qui n'est évidemment pas terminé, parce qu'il ne suffit pas d'avoir voté les lois pour que les comportements de tous et de toutes changent. Nous sommes bien placées pour le savoir, nous les militantes du Planning Familial, qui quelquefois sommes un peu lassées d'entendre : « Tout est gagné, il n'y a plus besoin de vous ». Que les jeunes puissent s'exprimer ainsi, on peut le comprendre et l'excuser, mais pour les plus âgés, c'est vraiment décevant. Tout d'abord, pour cet anniversaire, nous avons voulu réunir tous ceux qui ont travaillé ensemble depuis plus de cinquante ans. Et surtout nous avons voulu transmettre combien nous nous sommes battues et que tout le monde sache que ce pourquoi nous nous sommes battues n'est absolument pas terminé, en particulier dans le domaine des droits fondamentaux. Il est essentiel pour que ces droits avancent de continuer la lutte pour la déconstruction des rapports entre les sexes dans notre société qui doit se rendre compte que les rapports de domination masculine engendrent des situations de dépendance et de violences à l'encontre des femmes. Cela ne veut pas dire que tous les hommes sont contre toutes les femmes non plus. Je souligne juste que pour nous, il est primordial que chacun puisse être en situation d'autonomie pour choisir ce qu'il veut pour sa vie.

Les campagnes, messages, plaidoyers à l'extérieur et les contacts avec toutes les organisations ont mis ces problématiques en avant. Comme vous avez pu le voir, nous avons eu un répondant extraordinaire du côté des

médias et des partenaires, anciens, actuels et peut-être futurs. Finalement, la manière dont on se présente, dont on parle de ce que l'on veut faire, de ce qu'il est nécessaire que notre société fasse, a un écho chez un grand nombre de partenaires institutionnels, militants, associatifs ou individus.

On tient aussi à faire reconnaître que l'on n'est pas qu'un mouvement de lobbying qui va dans la rue avec des revendications et que notre méthode essentielle, c'est l'éducation populaire. Depuis 1961, nous accueillons du public, nous n'avons jamais arrêté, et c'est finalement cette pratique d'accueil qui fait qu'à aucun moment, nous ne pouvons baisser les bras car la réalité s'impose à nous. Nous n'avons pas l'ambition de tout régler mais nous désirons au moins révéler la réalité et trouver les moyens de convaincre nos partenaires qu'il faut agir.

Les deux derniers jours s'est déroulé notre congrès où nous avons énormément discuté au niveau politique. Il y a eu bien sûr comme toujours des clashes et des oppositions sur les points débattus, mais le résultat est très intéressant. C'est un vrai congrès du cinquantenaire qui a permis de regarder à la fois en arrière et dans l'avenir, car nous sommes intimement persuadés que dans cinquante ans, on aura encore besoin de nous.

Aujourd'hui, nous commençons notre journée avec nos partenaires institutionnels avec qui nous entretenons des relations, avec qui nous travaillons et qui nous soutiennent. Mais dans la salle, nous avons aussi nos partenaires associatifs et politiques.

C'est ma seule introduction. Je voudrais d'abord donner la parole à M. Xavier Bertrand, notre Ministre de la Santé.

Puis à Madame Vautrin, Ministre déléguée aux Droits des Femmes et à la Parité.

Ensuite, Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional Ile-de-France.

Nous avons également invité Bertrand Delanoë, qui ne peut pas être là ce matin mais qui viendra nous rejoindre à la fin de la table ronde.

Jean-Michel Laxalt, Président de la MGEN, la Mutuelle générale de l'Éducation nationale.

Léa Filoche, Vice-présidente de la Mutuelle des étudiants qui, malgré la mobilisation intense pour leur réseau, a fait l'effort de venir avec nous. Monsieur Bertrand, si vous voulez prendre ma place.

(Applaudissements)

M. Xavier BERTRAND, Ministre de la Santé.-

Mesdames les Ministres, Monsieur le Président du Conseil régional, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous dire que j'aime bien les anniversaires, et même si c'est dans seulement quelques jours, je suis très heureux de vous souhaiter un bon anniversaire ! Mais lorsqu'on vient souhaiter un anniversaire, on essaye de ne pas être présent seulement pour dire « bon anniversaire » et je voudrais essayer de vous présenter quelques actions très concrètes que nous avons déjà engagé ainsi que celles que nous pourrons engager ensemble dans un domaine, qui vous, qui nous est cher : la santé et les solidarités.

Je serai peut-être plus bref que je ne l'avais pensé initialement (encore que, méfiez-vous, j'ai pas mal de choses à vous dire), dans la mesure où je n'ai pas besoin de développer ce qui vient d'être dit précédemment et qui mettait en évidence que, même s'il y a eu des avancées importantes, nous devons toutes et tous convenir que rien n'est jamais gagné. Nous avons vocation à travailler avant tout sur les mentalités et sur le regard que l'on doit porter ensemble sur tous les sujets relatifs à la liberté, l'égalité, les sexualités, tout ce sur quoi et pour quoi est engagé le Planning Familial depuis toutes ces décennies.

Je sais que votre association a été soit l'initiatrice, soit l'accompagnatrice très vigilante, de toutes ces évolutions historiques qui ont permis à la femme, aux femmes, d'avoir prise sur leur destinée. Je voudrais souligner aussi l'œuvre quotidienne des militantes, en particulier de vous, Madame la Présidente, au service des femmes, au service de l'éducation sexuelle et donc en faveur de leur liberté. Je crois que c'est grâce à un tel engagement que le regard porté sur la contraception, porté sur l'IVG, a changé. Mais je voudrais aussi préciser que l'on n'est pas forcément dans de grands débats et grands combats car ce qui est important, c'est avant tout l'action engagée au quotidien par tout votre réseau et tous vos militants.

Je voudrais vous dire que travaillant avec vous, le Ministère de la Santé sait quels sont à la fois votre engagement, vos exigences, vos impatiences également, parce que les attentes sont fortes, les attentes sont longues. Avec un certain nombre d'opérations comme l'opération « Contraception-Sexualité-Vulnérabilité » qui a été montée entre le Ministère de la Santé et le Planning pour améliorer l'accessibilité au dispositif et aux droits en matière de contraception, nous sommes en train aussi de continuer à faire bouger les choses. Cela nous permet de travailler à la fois sur les contraintes et les obstacles culturels et socio-économiques. Grâce à ce programme, ce sont 82 animatrices du Planning qui ont été formées dans 36 départements dont la Martinique (J'ai vu une militante de la Martinique tout à l'heure en arrivant dans cette salle) qui à leur tour interviendront devant les femmes les plus vulnérables. Et ce sont près de 250 professionnels du secteur médico-social ou associatif qui ont reçu une formation. Ceci permet à 60 groupes de parole de toucher près de 1 500 personnes, des centaines de femmes à travers l'ensemble du territoire qui ont reçu des conseils adéquats pour une meilleure maîtrise de leur vie intime.

Je veux également souligner l'intérêt du programme « Réduction des risques sexuels » qui a permis de développer des actions collectives d'information sur la prévention, sur le VIH du Sida, mais aussi sur les autres maladies transmissibles auprès des femmes mais aussi des hommes car ils sont nombreux à nous consulter, à venir vous voir, à nous téléphoner et à ne pas connaître les moyens de se protéger.

Je sais aussi quelles sont vos inquiétudes, et je veux vous dire que je suis bien conscient des difficultés rencontrées par certaines femmes, tant dans l'utilisation des moyens contraceptifs que lorsqu'elles décident encore de recourir à une IVG.

Pour la première fois, je crois que nous avons formalisé une vraie stratégie en matière de contraception et d'IVG et que nous avons aujourd'hui une base de travail à partir de laquelle nous pourrions agir en concertation avec les acteurs associatifs. Cette concertation me paraît être la clef de la réussite, et j'insiste sur le rôle que vous avez à jouer pour faire vivre cette politique.

Notre ambition première est donc clairement de lever l'ensemble des obstacles qui se posent encore et qui empêchent les femmes d'accéder à la contraception. Pour cela, la première des choses, c'est de reprendre le flambeau en terme d'information à destination du grand public. Il y a un paradoxe français : alors que l'accès aux moyens de contraception est rendu plus aisé, le nombre d'IVG aujourd'hui ne diminue pas. Et ce qui est marquant, c'est la mauvaise utilisation de moyens contraceptifs qui trop souvent est encore à l'origine de grossesses non désirées ou le manque d'information sur la contraception d'urgence : près de deux grossesses non prévues sur trois surviennent chez des femmes qui déclarent utiliser un moyen contraceptif au moment de la survenue de la grossesse.

Si l'on veut informer, il faut s'en donner les moyens. Nous consacrerons à cette campagne d'information destinée au grand public 5 M², car c'est la seule manière de nous assurer que l'ensemble des femmes vivant sur notre territoire ait accès à une information claire sur la contraception et plus généralement sur les difficultés qu'elles rencontrent.

Ce programme suit deux étapes : en 2005, les services du Ministère de la Santé ont lancé une campagne d'information plus ciblée à destination des professionnels de santé : les gynécologues médicaux et obstétriciens, les endocrinologues, les médecins généralistes. Nous voulons aussi cette année compléter ce dispositif en informant les femmes elles-mêmes, à la fois directement et par l'intermédiaire des professionnels de santé en leur expliquant précisément comment prendre la contraception ou encore comment réagir en cas d'oubli ou de non-fonctionnement du moyen de contraception.

Le volet grand public de cette campagne utilisera tous les médias : télévision, radio et presse, internet. Cette campagne s'articulera autour de messages extrêmement pratiques et simples. Et bien évidemment, je souhaite que vous puissiez participer à l'élaboration de tous ces messages pour que nous soyons sûrs d'atteindre notre public. Les femmes éprouvent trop souvent de réelles difficultés à parler de ces sujets. Toutes ne savent pas encore précisément vers qui se tourner pour parler de ces difficultés. Un ensemble d'informations disponibles sous forme de dépliants, de brochures traduites en plusieurs langues et distribués chez les professionnels médicaux et médico-sociaux complétera ce dispositif.

Je redis ici également que c'est tout simplement inadmissible qu'une pharmacie refuse de délivrer une contraception d'urgence.

(Applaudissements)

Le Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens, que j'ai saisi à nouveau à ce sujet – il n'avait d'ailleurs pas forcément besoin que je le saisisse car il est très engagé sur ce sujet - s'emploie régulièrement à rappeler aux pharmacies l'obligation de délivrer ces produits et celle de fournir en même temps des informations sur une contraception régulière, sur la prévention des IST et sur l'intérêt d'un suivi médical.

Je vous le redemande : chaque fois que des cas seront remarqués, je souhaite qu'ils me soient signalés pour que je fasse passer l'information.

Il ne sert à rien de faire de grandes déclarations ou d'avoir des organes nationaux qui veulent appliquer des choses si sur le terrain et face au vécu des personnes à qui l'on s'adresse, on ne bouge pas. J'ai donc besoin par l'intermédiaire du planning d'avoir ce suivi sur le terrain, ce qui me permettra d'être plus efficace.

Il est très important aussi de mieux prendre en charge le prix des contraceptifs qui peut encore être rédhibitoire.

(Applaudissements)

C'est pourquoi je vais saisir dans les jours prochains la Caisse nationale d'assurance-maladie afin de lui demander d'inciter les médecins et les pharmaciens à substituer la pilule de deuxième génération par son générique, lorsqu'il existe, moins cher, afin que le prix ne soit pas un obstacle. Je souhaite que le générique soit développé pour tout médicament, chaque fois que c'est possible. Développer la pilule de 2^e génération est l'objectif que je me fixe avec la CNAM.

J'ai également décidé de saisir à nouveau la haute autorité de santé sur le service médical rendu et son amélioration en fonction de l'état actuel de la science, afin de savoir quand et comment nous pourrions rembourser les pilules de troisième génération.

(Applaudissements)

Il était nécessaire d'aborder enfin ce chantier. Et que l'on ne me dise pas que ceci coûterait cher, parce qu'il faut savoir aussi à quel moment, face aux enjeux de santé publique, on doit prendre ses responsabilités. J'aurais l'occasion d'y revenir.

Je veux aussi encourager le développement du préservatif féminin qui concilie protection contre les IST et contraception.

(Applaudissements)

L'INPES a augmenté de 300 % sa distribution gratuite de préservatifs féminins, mais il faut voir quel était notre point de départ. Nous sommes passés de 300 000 en 2004 à 1 000 000 en 2005. J'ai demandé à ce que l'on soit plus ambitieux en 2006, et c'est pourquoi je rencontrerai dès cette semaine l'ensemble des fabricants et des distributeurs de préservatifs et travaillerai avec eux pour rendre plus accessible le préservatif et étendre ainsi ce moyen de protection efficace contre les IST et le VIH, notamment dans un certain nombre d'établissements scolaires, comme le Président de la République l'avait souhaité.

Mon ambition est aussi de remédier aux difficultés rencontrées par les patientes qui souhaitent recourir à des IVG. C'est un sujet sur lequel nous avons beaucoup échangé à la fin des vacances, à la fin du mois d'août. Il faut améliorer les conditions de prise en charge des IVG pratiquées en établissement médical. Nous aurons d'ici l'été 2006 les résultats d'une enquête en trois volets qui s'intéresse aux structures d'accueil, aux professionnels et aux femmes qui consultent. Elle va nous permettre d'évaluer la mise en œuvre des modifications législatives et réglementaires intervenues depuis 2001 sur l'IVG, sur les difficultés d'accès et les modalités de prise en charge pour savoir exactement qui fait quoi et qui ne fait pas ce qu'il devrait faire (cette étude sera rendue publique).

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer, je ne pense pas que je serai contredit, que le bilan est hétérogène, très différent d'une région à une autre. Les patientes rencontrent trop fréquemment de grandes difficultés, qu'il s'agisse du délai d'attente trop long, de l'accueil parfois peu amène, en particulier pour les femmes enceintes de dix à douze semaines ou encore du problème d'éloignement géographique, quand il ne s'agit pas d'autres raisons. Il est primordial de repérer les problèmes et de mettre en place des solutions pour enfin lever ces obstacles.

Comme je m'y étais engagé devant vous lors de la rentrée, nous attirons encore en 2006 l'attention des agences régionales d'hospitalisation sur la nécessité de maintenir tout au long de l'année, et plus particulièrement en période estivale, une offre d'IVG permettant aux femmes qui veulent la pratiquer de bénéficier de conditions de prise en charge satisfaisantes et sans attente.

Nous allons plus loin en engageant la procédure de concertation sur l'application de la TAA aux actes d'IVG. Cette solution permettrait notamment d'inciter très clairement les établissements privés à pratiquer ces IVG.

La question de l'offre et de la qualité des soins dans le domaine de l'IVG est d'ailleurs inscrite à l'ordre du jour de la conférence des directeurs d'ARH du mois d'avril, car ce n'est pas en juillet qu'il faudra se reposer des questions pour l'été qui vient.

Autre point que je souhaiterais aborder : le développement de l'IVG médicamenteuse. Elle contribue également à l'amélioration de la prise en charge des patients, nous le savons aujourd'hui. On s'aperçoit que les réticences du départ étaient non fondées et qu'elle connaît un bilan vraiment positif. L'augmentation du nombre d'établissements conventionnés n'a cessé de croître entre juin et décembre 2005. En juin, c'était 205 médecins, 62 établissements conventionnés. En décembre, les chiffres avaient plus que doublé. Certaines régions ont encore une fois rencontré plus de difficultés que d'autres et n'avaient pas encore de convention en 2005 et je veille avec nos services à ce qu'il y ait une politique de sur-mesure. C'est le cas en Nord-Pas-de-Calais où six conventions viennent d'être signées et en Guadeloupe où huit conventions ont été passées avec quatre établissements de santé. Il faut aussi que les médecins soient davantage informés de ce dispositif. Une information spécifique à leur encontre a été lancée : d'ici l'automne 2006, tous les médecins recevront une brochure contenant des éléments pratiques sur le nouveau mode de prise en charge des IVG médicamenteuses.

L'association des Départements de France doit répondre enfin à nos sollicitations pour que l'on puisse travailler ensemble, avec vous, sur les missions des centres de planification et étendre la prescription de l'IVG médicamenteuse, toujours dans un cadre conventionnel, avec un établissement de santé de référence.

Je voudrais parler quelques instants de prévention. Je pense qu'il est temps d'équilibrer davantage notre système de santé, qui est certainement l'un des meilleurs au monde en matière curative, ce n'est pas le ministre de la Santé qui le dit mais l'OMS, mais qui, en matière de prévention, doit énormément progresser. Je reste persuadé qu'il ne s'agit pas d'enlever du curatif pour basculer sur le préventif ; Il nous faut les deux à la fois. Ce virage, c'est maintenant le moment de le prendre. J'ai notamment pour objectif pour cette année que le dépistage organisé du cancer du sein soit bel et bien accessible à 80 % des femmes entre 50 et 74 ans. Il faut se donner les moyens concrètement, précisément, d'atteindre ce projet. La prise en charge, notamment par l'assurance-maladie, de l'ostéodensitométrie au plus tard au 1^{er} juillet va aussi permettre la généralisation à l'ensemble des femmes de cet examen de prévention. Il a fallu que j'impose cette décision, je le dis

très clairement, car pendant des années, prendre en charge de nouveaux actes et des actes de prévention n'était pas forcément dans l'air du temps. Pourtant, je suis persuadé que c'est un investissement utile, bien évidemment pour la santé mais aussi pour l'assurance-maladie, qui concerne entre un et deux millions de femmes dans notre pays et qui permet d'éviter des fractures, donc des hospitalisations.

Je veux que la prévention du sida chez la femme soit renforcée. C'est le sens de mon action en faveur de la distribution du préservatif féminin. Et je veux saluer l'ensemble des initiatives que vous avez prises également pour permettre aux femmes de refuser plus facilement un rapport non protégé. C'est aussi en les informant de leur droit de ne pas accepter une relation sexuelle si elles n'en ont pas envie ou si elles la jugent risquée en raison de l'absence de préservatif, que nous parviendrons à endiguer ce fléau.

Je voudrais maintenant parler de l'action résolue que vous engagez, que nous devons engager, sur la conduite à tenir pour éradiquer les violences faites aux femmes. C'est à la fois : créer des structures pour accueillir les femmes victimes de maltraitance et anticiper le plan violence et santé dont nous avons demandé la finalisation, et nous avons lancé dans huit sites pilotes une action expérimentale pour ouvrir des réseaux d'accueil clairement identifiés de prise en charge des victimes de violence.

Catherine Vautrin s'est aussi mobilisée sur cette question. Nous travaillons ensemble pour parvenir à une meilleure coordination interinstitutionnelle entre unités médico-judiciaires, services d'accueil d'urgence et associations, par un décloisonnement de tous les secteurs. Ce premier centre ouvrira ses portes mercredi au CHU de Créteil

Je voudrais, pour finir, insister sur notre devoir de lutter contre toutes formes de mutilation sexuelle à l'encontre des femmes. Ces pratiques d'un autre temps sont tout bonnement intolérables. Nous nous sommes assignés, en anticipation du plan violence et santé, à commencer dès à présent nos actions afin que ces actes ne soient plus pratiqués. L'excision, en raison de ses conséquences psychologiques et physiologiques va au-delà d'un simple problème de santé publique et nous devons l'affronter sans tabou. Nous

avons donc décidé de lancer, en concertation avec les réseaux associatifs qui agissent sur le terrain, un colloque avant la fin de l'année. Il est indispensable pour que l'on puisse agir, d'impulser une nouvelle dynamique, une prise de conscience collective qui formalisera le début de cette campagne contre les excisions, au travers des témoignages de femmes victimes de ces violences, quel que soit leur âge, au travers des témoignages de professionnels qui prennent en charge les conséquences. Cela nous amènera à une réflexion avec les personnes issues des communautés où l'excision est encore pratiquée. Qui peut mieux en parler que les victimes elles-mêmes ? Notre rôle doit être bien sûr de leur laisser la parole et de porter à leur connaissance de nouveaux moyens pour agir.

Il faut poursuivre deux objectifs en la matière : prévenir toute nouvelle mutilation en montrant qu'il n'existe aujourd'hui aucune fatalité à ce genre de pratique et repérer, réparer les conséquences en sensibilisant et en formant les professionnels de santé. Il faut plus que jamais faire preuve d'ambition mais aussi de pédagogie. Je sais aussi que ce combat, nous le mènerons ensemble.

Mesdames et Messieurs, le chemin parcouru en cinquante ans est immense, c'est vrai, mais nous savons très bien vous et moi que le chemin qui reste à parcourir l'est quasiment tout autant. Grâce à vous, grâce à toutes les militantes, la femme aujourd'hui se voit de moins en moins assigner un rôle pré-défini.

Je voudrais que vous sachiez, au travers des pistes précises que j'ai voulu exposer devant vous, au travers des rencontres, des travaux que vous avez avec le Ministère de la Santé, avec même mon cabinet et d'autres ministères dont celui de Catherine Vautrin, que si j'ai tenu à être là ce matin, c'est à la fois pour cet anniversaire, pour rendre hommage à l'action entreprise, et pour vous assurer que vous n'êtes pas seuls : face à ce long travail qu'il reste à entreprendre, le Ministère est et sera, si vous le souhaitez, résolument à vos côtés.

Merci à vous.

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Merci. Vos propos font réellement plaisir et je tiens à souligner qu'au niveau national comme au niveau départemental, nous continuerons à travailler avec les services de l'état pour que toutes les actions que vous avez énumérées ici et pour lesquelles vous avez énoncé des propositions, puissent avancer rapidement.

Vous savez bien que l'on pourra toujours ajouter d'autres points, c'est la règle du jeu et cela fait longtemps que l'on travaille avec les services de l'État de cette façon.

Je voudrais aussi faire une remarque : toutes les démarches que nous faisons avec le Ministère de la Santé, surtout lorsque cela touche à la contraception, l'IVG et la sexualité, c'est la plupart du temps avec d'autres associations. Nous sommes vraiment dans ces démarches en partenariat extrêmement serré avec la CADAC qui interviendra à une table ronde et l'ANCIC. Vous nous attribuez tout, je rends un peu à nos partenaires la part qui est la leur.

(Applaudissements)

Mme Catherine VAUTRIN, Ministre déléguée aux droits des femmes et à la parité.- Madame la Présidente, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais d'abord vous dire que la femme que je suis est particulièrement heureuse de fêter vos 50 ans, et je voudrais dire à Lucien Neuwirth que j'avais 7 ans en 1967. Je fais donc partie de cette génération qui a bénéficié à plein de ce qui fut l'un des grands combats que vous avez menés. Je m'en sens à la fois l'héritière mais aussi responsable car je sais que rien n'est jamais acquis et que nous devons rester extrêmement vigilants.

J'ai des souvenirs bien sûr plus précis du combat que vous avez mené autour de Simone Veil, cette mobilisation sans précédent, cet acharnement et ce courage d'une Ministre de la Santé qui reste aujourd'hui encore un modèle pour bon nombre de femmes.

(Applaudissements)

On le sait bien aujourd'hui, cette loi semble pour nous un acquis. Ceci étant, et Xavier Bertrand vient de le rappeler, il faut rester extrêmement vigilant sur ses conditions d'accès. Il n'y a pas très très longtemps, nous nous sommes retrouvées avec Françoise Laurant sur un plateau de télévision où nous avons pu voir que nos travaux menés étaient encore un sujet de grande actualité.

Je voudrais aborder auprès de vous un deuxième pilier fondamental du droit des femmes : celui des violences, et vous dire combien ce combat est aujourd'hui pour moi une lutte au quotidien. J'ai rendu publique la première enquête qui n'était pas déclarative, mais qui, d'après des faits avérés, montrait malheureusement qu'une femme mourait dans notre pays tous les quatre jours suite à des violences conjugales et qu'une sur dix était concernée. Ce qui me frappe dans les chiffres que nous avons vus, c'est que dans 51 % des cas, il s'agit de récurrence. Le travail que nous devons mener est un travail très important avec différents points d'entrée.

Je voudrais déjà parler de l'arsenal législatif que nous venons de renforcer. Hasard du calendrier, la loi sera votée en CMP à l'Assemblée Nationale la semaine prochaine, le 23 mars. La lecture a eu lieu au sénat et ce texte a été voté à l'unanimité. C'est suffisamment rare pour être souligné. Plusieurs points très importants y sont énoncés : le premier est de passer enfin l'âge nubile à 18 ans pour les filles, car c'est un outil absolument indispensable pour la lutte contre les mariages forcés et l'accompagnement des jeunes femmes. C'était l'un des derniers archaïsmes de notre Code civil et pour une fois, nous ne rencontrerons pas de problèmes de décret d'application.

(Applaudissements)

Comme vos panneaux qui font allusion à la reconnaissance par la Cour de cassation de la notion de viol entre époux le rappellent, le viol entre époux sera désormais poursuivi par cette loi dès la semaine prochaine, avec aussi la possibilité de circonstance aggravante. C'est un débat très important et nous avons eu de longues discussions sur le sujet au sénat.

Le dernier élément, M. Bertrand vient d'y faire allusion, est celui des mutilations sexuelles réalisées à l'étranger. Là aussi, une aggravation des sanctions a été décidée.

La loi avait besoin de marquer ces différents éléments, nous avons besoin de prendre un virage et c'est désormais chose faite.

Restent ensuite le domaine réglementaire et la capacité que nous avons à agir dans ce sujet des violences. Nous avons choisi plusieurs axes.

Tout d'abord, la protection de la femme victime de violences. Cela passe par différents outils : le premier est bien sûr l'hébergement, avec l'éloignement du conjoint violent qui était demandé depuis des années. Les textes maintenant le prévoient également. Et la notion de conjoint violent a été étendue à l'ensemble des ex, en raison des relations qu'ils ont pu avoir, car là aussi il y avait une nécessité de pouvoir avancer.

En ce qui concerne les solutions d'accueil, nous avons voulu c'est vrai entreprendre une expérimentation auprès des familles d'accueil qui démarrera en avril prochain dans deux départements métropolitains et un département des DOM ; C'est un outil supplémentaire dans un ensemble qui va en comprendre d'autres tels que les CHRS.

Le deuxième axe, c'est bien évidemment l'accompagnement de la femme victime de violences dans son parcours de soin car, nous le savons tous, le vrai sujet n'est pas la blessure physique mais l'accompagnement moral que nous sommes capables de lui apporter. C'est la raison pour laquelle mercredi à Créteil, nous lancerons un programme centré sur une prise en charge psychologique dès l'arrivée.

Reste ensuite un sujet, dont je sais qu'il fait encore débat aujourd'hui, mais un sujet que nous ne pouvons pas évacuer d'un revers de manche : je veux parler du traitement des auteurs de violences. La violence est une forme d'addiction. Il faut là aussi que nous regardions comment nous pouvons prévenir la récurrence. Le parcours de soin du conjoint violent est une des solu-

tions alternatives et c'est pour cette raison que j'ai confié une mission au Docteur Coutanceau, qui me sera rendue le mardi 21.

Autre élément : en parler. La violence est un sujet dont on n'a pas suffisamment parlé dans notre pays. Si nous voulons que chacun se sente concerné, que chacun soit en capacité d'accompagner, il faut permettre d'accueillir la victime pour qu'elle puisse effectivement dénoncer, tout en se sentant en confiance. En effet, si elle est déjà dans une situation extrêmement difficile comme par exemple dans un système de double peine, on comprend aisément que le contexte n'est pas propice quand elle arrive au commissariat où elle doit raconter ce qui lui est arrivé. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec le Ministère de l'Intérieur à des formules d'accueil plus novatrices, plus humaines, qui leur permettent effectivement de venir et d'être certaines de recueillir l'accompagnement qui les aident à surmonter le drame qu'elles ont traversé.

Il faut aussi communiquer avec le grand public. Au second semestre 2006, je souhaite lancer une campagne sur le sujet des violences. Un peu d'ailleurs sur le modèle de ce qui a été fait de façon remarquable par certaines associations de Seine-Saint-Denis qui ont commencé à diffuser des messages tout à fait intéressants sur le sujet. Aujourd'hui nous avons besoin de le relayer au plan national, avec tous les médias et des supports importants. Nous avons également réalisé une brochure à destination de l'ensemble des professionnels qui offre un outil de communication très précieux.

Je voudrais également préciser, qu'au-delà de ce sujet des violences faites aux femmes, l'information de droits pour les femmes issues de l'immigration, est un sujet très important et je souhaite que le Gouvernement s'implique réellement. Nous savons combien ces femmes lorsqu'elles arrivent dans notre pays et alors même qu'elles ne parlent pas notre langue, n'ont pas toujours la capacité de connaître leurs droits. J'ai souhaité à ce titre que sur les plates-formes d'accueil et d'intégration, ces femmes soient d'une part reçues seules, accompagnées d'un interprète et d'une conseillère sociale qui leur expliquent leurs droits, mais également que nous puissions les orienter vers les associations, comme par exemple le Centre d'information du droit des femmes.

J'ai également soulevé la question des modes de garde des enfants. Nous voyons très souvent, lorsque l'on propose à ces femmes des cours de français, que la garde des enfants reste encore un obstacle. J'oserais même dire de façon provocatrice, que c'est un merveilleux outil pour certains conjoints qui ont tout intérêt à ce qu'elles ne connaissent pas leurs droits et ne parlent pas le français.

Il serait judicieux d'accueillir systématiquement les enfants près du lieu où les cours sont dispensés, comme c'est actuellement pratiqué par exemple à Strasbourg où je me suis rendue la semaine dernière. L'autonomie des femmes passe par la connaissance de notre langue qui leur permettra de réagir, de dénoncer des pratiques qui ne sont pas tolérables dans notre pays mais également d'accéder à l'autonomie professionnelle. Le désenclavement du travail des femmes reste aujourd'hui encore l'un des sujets sur lequel il est indispensable de se mobiliser. Plus de 50 % des femmes travaillant aujourd'hui dans notre pays sont concentrées dans seulement dix catégories de métiers sur les quatre-vingt-quatre qui existent. Ce sont bien sûr les métiers les plus précaires, les moins porteurs d'avenir. Cela amène par conséquent aussi au problème de l'orientation des filles. Je signerai la semaine prochaine une convention avec le Ministre de l'Éducation nationale sur le sujet car il est primordial que les informations démarrent très tôt si l'on veut que les filles connaissent les possibilités qui leurs sont offertes.

Deux ou trois chiffres : aujourd'hui on compte 16 % de femmes ingénieurs, 28 % de femmes créateurs d'entreprise. Voilà les défis que nous avons à relever ensemble et les travaux que nous menons avec les associations font incontestablement changer les choses.

Nous voyons bien les avancées immenses réalisées en 50 ans sur des droits qu'il était absolument indispensable d'obtenir. Pour autant, je crois que la feuille de route que nous recevons aujourd'hui pour les cinquante années qui nous suivent, s'articule autour de la place de la femme dans l'ensemble de la société, au cœur de notre pacte républicain, et de sa représentation dans toutes les instances. Je pense bien évidemment à la parité politique qui reste aujourd'hui l'un des grands défis à gagner. A la demande du Président de la République, nous porterons prochainement un texte qui vise à instau-

rer la parité dans les exécutifs. Je reste personnellement déterminée à étendre cette parité dans d'autres domaines, à l'Assemblée Nationale par exemple, mais là-dessus je dirai à chacun de prendre ses responsabilités, y compris d'ailleurs aux partis politiques. Je crois que nos concitoyens montreront également la voie car le travail des associations comme la vôtre, Madame la Présidente, a démontré que c'est la société qui prend ce débat en main aujourd'hui et que la place de la femme est la clef de la réussite de la cohésion sociale.

Merci à vous toutes pour votre engagement. Nous sommes fières de votre héritage.

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Je vous remercie sincèrement de votre présence et de ce que vous venez d'énoncer devant nous. Nous dépendons constamment de vous, vous êtes notre ministre de tutelle, mais nous avons aussi besoin d'intégrer les droits fondamentaux pour lesquels nous nous battons. Et certaines fois, nous sommes un peu mises de côté, alors que nous avons conscience d'être le noyau dur préalable à l'accès aux autres droits. C'est la première remarque.

Comme vous l'avez souligné, au sujet de l'égalité professionnelle et de la parité, il est important de travailler afin qu'il y ait davantage de femmes dans les postes de responsabilité. Néanmoins, pour nous, le constat d'inégalité, c'est de constater le nombre impressionnant de femmes parmi les populations précaires. Et si beaucoup de filles, beaucoup de femmes sont présentes dans les expressions publiques et manifestations ces derniers jours, c'est pour dénoncer que la précarité est d'abord féminine. Nous vous demandons d'être consciente de cette injustice et de tout tenter pour que ces questions avancent, tout en gardant votre point de vue sur le droit des femmes.

(Applaudissements)

M. Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France.- Chère Françoise Laurant, c'est un grand plaisir de te retrouver là. Nous avons milité de très longues années ensemble. La journée d'aujourd'hui témoigne de ces 50 ans où votre association militante a dû beaucoup compter sur ses propres forces pendant très longtemps, a parfois été dans le passé en but aux difficultés avec les pouvoirs publics et un grand nombre de représentants des partis politiques. Cela prouve que la maison est installée mais qu'elle ne s'est pourtant pas endormie. C'est ce qui est formidable. Moi qui ai connu et accompagné avec toi les combats du Planning à l'époque, je me félicite d'être parmi vous. C'est pourquoi, après avoir salué Catherine Vautrin et Xavier Bertrand qui se sont exprimés avant moi, je voudrais aussi saluer des amis dans la salle : Yvette Roudy qui a beaucoup compté dans l'éveil des consciences à ce propos et qui reste toujours très active dans ce domaine et dans tant d'autres.

(Applaudissements)

Michèle André, qui a été ministre aussi des droits de la Femme.

(Applaudissements)

Dominique Voynet, également un ministre important.

(Applaudissements)

Et j'ai l'habitude, partout où je passe, de saluer les conseillers régionaux, parce que c'est un mandat encore mal connu, intermédiaire entre le local et le national. Il y a parmi nous Michèle Loup.

(Applaudissements)

À qui j'ai confié personnellement à la Région Ile-de-France, la plus grande d'Europe, une mission et un rapport qu'elle doit me remettre prochainement, dont j'ai déjà les premières analyses, sur la problématique du genre dans les politiques régionales. Je pense que ce sera un rapport attendu et solide, que

ce soit au niveau du logement, de la formation, de l'emploi et de la précarité et je remercie Michèle d'avoir accepté cette mission.

Hasard du calendrier, mais nous avons adopté hier à l'assemblée régionale, à une très large majorité, à vrai dire à l'exception du Front national, une délibération à l'initiative du groupe des Verts (nous avons un système à l'assemblée régionale de niches, comme au parlement où les groupes peuvent présenter des idées et les faire adopter), qui s'engage très fortement sur l'amélioration de l'information et des moyens en matière de contraception et d'avortement, grâce à des mesures sérieuses qui vont être concrétisées très vite, avant l'été, en termes de crédits. D'abord, aider à la construction et l'animation des centres de planning familial. On envisage environ 5 M² par an, ce qui est déjà une somme significative, que nous allons consacrer à l'acquisition d'échographes jugée utile par l'ensemble de l'assemblée régionale, au soutien matériel et financier à la plate-forme régionale d'accueil téléphonique « Information IVG » gérée par le Planning avec ce numéro que vous connaissez, le 01.47.00.18.66 et à une campagne d'information générale, en particulier auprès des adolescentes, en profitant du fait que la Région gère 467 lycées publics, auxquels s'ajoutent environ 112 ou 115 lycées privés. Nous disposons là d'un moyen d'information considérable auprès des jeunes. D'ailleurs, en général, nous soutenons financièrement dans les lycées ce que l'on appelle les « projets lycéens » ou les « projets passion » où des classes, des lycéens poursuivent une action d'information en direction des citoyens. Nombre de projets dans les lycées portent sur la diffusion de la contraception et des droits en matière d'avortement.

Je vois d'ailleurs parmi nous le directeur du CRIPS, Centre régional d'information et de prévention sur le sida et aussi sur l'addiction, les toxicomanies, installé à la Tour Montparnasse. Il reçoit 2 millions de visiteurs par an. Il distribue d'ores et déjà plusieurs centaines de milliers de préservatifs masculins, et depuis quelques temps des préservatifs féminins. Même si nous en avons commandés beaucoup, comme le ministre y faisait allusion tout à l'heure, il lui faudra exercer la pression nécessaire auprès des industriels et des pharmaciens car nous sommes bloqués par le prix trop élevé de ce préservatif, ce qui est un obstacle à son utilisation. C'est une bataille que le

Planning mènera et nous le soutiendrons. 80 % des lycées d'Ile-de-France aujourd'hui ont été couverts par les campagnes très larges d'information du CRIPS, centrées sur le sida, rejoignant votre travail au planning puisque vous avez été amenés à prendre en charge la quasi-totalité des problèmes qui sont posés aux femmes dans leur vie personnelle, familiale, dans leur sexualité, dans la maîtrise de leur corps et de leur liberté de femmes.

Et tous ces efforts ne doivent pas s'arrêter. Comme le disaient Mme Vautrin et Françoise tout à l'heure, comme le disait Xavier Bertrand, il y a eu des victoires, il y a eu des avancées. On pense bien sûr à cette loi de 1975, défendue par Simone Veil, qui a joué un rôle essentiel et admirable à cette époque avec ses 22 mots, c'est-à-dire 16 de plus que la loi Badinter, sur la fin de la peine de mort. Elle a eu la même importance politique et sociale, mais, si elle a délivré une grande partie des femmes en proie à ces difficultés, il faut l'appliquer aujourd'hui en se heurtant malheureusement à des réticences d'application, voire à des oppositions et parfois même des empêchements.

Je me souviens, avec Michèle André, lorsque j'étais directeur de cabinet de Michel Rocard, nous avons dû nous mobiliser en plein mois d'août, les personnels étant insuffisants dans les hôpitaux pour pratiquer des IVG.

Tout cela n'est donc pas gagné. De plus, on voit se dérouler à l'étranger des campagnes « réactionnaires », eux les appellent « néo conservatrices », mais il faut être clair, c'est réellement réactionnaire et c'est une grave remise en cause des droits des femmes à la contraception, même aux États-Unis.

(Applaudissements)

Et lorsqu'on sait que de très nombreux pays subissent encore un tel retard sur la capacité pour les femmes de prendre en charge leur corps, leur liberté personnelle, je crois que l'on a encore beaucoup de travail. Il faut que nous soyons tous ensemble à vos côtés pour vous aider à le mener, non pas pour vous dicter comment vous y prendre, vous savez très bien comment agir, mais pour vous donner parfois les moyens de l'entreprendre et de le continuer.

(Applaudissements)

Nous avons rencontré le bureau du Planning Familial cette semaine avec Françoise et la trésorière et avons convenu que nous allions tenter de passer une convention ensemble en continuant sur la durée afin d'obtenir un peu de lisibilité sur vos moyens, et peut-être aussi, si vous le désirez, de bénéficier de ce système que nous avons mis en place, appelé « emplois tremplins » qui permet de mettre à la disposition des associations des contrats à durée indéterminée, financés à raison de 15 000 € par emploi, plus 1 500 € pour la formation supplémentaire.

(Applaudissements)

Tout à l'heure, Françoise, tu as cité l'ANCIC et la CADAC et nous allons bien évidemment travailler avec eux.

Nous sommes dans une Région importante, qui réunit des zones tout à fait prospères, favorisées, mais aussi beaucoup de zones difficiles où nous avons besoin souvent d'agir auprès des associations qui aident les femmes à s'organiser, à s'informer et à se prendre en charge. Je donnerai un exemple : je suis allé il y a quelques jours à La Courneuve, qui est un peu le symbole de « la difficulté en banlieue » comme on dit. J'ai rencontré plusieurs associations de femmes à l'occasion de la Journée des Femmes, notamment de femmes africaines ou issues de l'ensemble des pays d'Afrique qui ont le plus grand mal à prendre en charge leur liberté et la défense dans leur foyer car elles se heurtent à une polygamie rampante, à des menaces qui pèsent en permanence sur elles, à des violences à la fois verbales, physiques, sexuelles, etc.

Les associations ont une très grande importance dans ces quartiers très difficiles, et se battent parfois contre un certain développement d'un islamisme radical qui les met en difficulté. Il ne faut pas avoir peur de le dire, je ne suis pas Philippe de Villiers mais je pense que nous avons là aussi un rôle pédagogique à jouer. Ce sont principalement les associations de femmes que nous aidons de manière puissante, notamment sur le plan financier, parce que les femmes font plus facilement confiance aux femmes pour diffuser cette information et doivent véritablement être soutenues.

Enfin, je crois que nous devons avec le planning élargir l'action en direction des femmes. Sans doute pourrions-nous bénéficier parfois de l'aide du Planning lorsque nous sommes sur place puisque nous avons une quinzaine d'accords de coopération décentralisée avec de nombreux pays. Très souvent, nous installons un centre de prévention et d'information sur les droits des femmes, sur l'avortement, sur les maladies comme le sida lorsque nous passons un accord de coopération de longue durée sur quatre ans avec nos partenaires. Nous avons inauguré un centre avec les dirigeants chiliens voici quelques mois et avec Michèle Bachelet qui à l'époque n'était encore qu'une candidate.

(Applaudissements)

Et nous allons continuer.

J'étais venu vous dire tout cela parce que vous pouvez compter sur la Région Ile de France. Je ne suis pas sûr d'être en capacité de fêter avec vous votre centenaire, mais d'ici là, nous serons vraiment présents. Et cela, je vous le dis de la part d'un président de Région qui a une petite particularité : dans mon exécutif, je pense être le seul gouvernement de Région qui compte plus de femmes que d'hommes et dont les deux dernières décisions ont été de nommer à la tête des services de la Région une femme, Catherine Barbaroux, ancienne déléguée à l'emploi et, à la tête des transports d'Ile-de-France, Sophie Mougard, jeune femme de 42 ans qui va en raconter à plus d'un, je vous l'assure !

(Applaudissements)

Voilà ce que j'étais venu vous dire, en vous remerciant de votre accueil et en souhaitant très longue vie au Planning. Nous allons nous retrouver et si j'ose dire, continuer la course ensemble.

Merci beaucoup.

Françoise LAURANT.- Merci, surtout pour toutes les propositions, les offres de travail en commun et les moyens offerts. Et j'aimerais, à titre personnel, que tu puisses un peu déteindre sur tes collègues des autres Régions.

(Applaudissements)

M. Jean-Michel LAXALT.- Bonjour à toutes et tous. Bon cinquantenaire Françoise et à vous tous ! Les anniversaires sont l'occasion de rassemblements, rassemblements de famille et d'amis. La MGEN et le Planning sont des amis d'enfance depuis cette fin des années 1950, début des années 1960, et même si c'est très superficiellement, parce que ma parole ce matin n'est pas une parole institutionnelle mais une parole amicale, je veux évoquer les jeunes années du planning avec, côté MGEN, des hommes convaincus et des femmes courageuses dont certaines sont ici. Je salue la directrice d'un centre de santé et les trois femmes médecins qui ont engagé ensemble une aventure pour la reconnaissance des femmes dans leur liberté, pour la reconnaissance des couples aussi dans leurs responsabilités, ce qui les a amenées à se rapprocher dès le début de la Maternité Heureuse. Il s'agit de ces merveilleuses pionnières que sont Mme Lagroua Veil-Hallé et Renée Boutet de Monvel. Elles sont d'ailleurs allées chercher à l'étranger la formation indispensable pour démarrer les actions dans notre pays. Je voudrais d'ailleurs souligner la diversité de leur profil et de leurs origines. Parmi ces trois femmes médecins, l'une était militante catholique, l'autre d'origine juive, et la troisième de confession protestante. Elles se sont réunies au sein d'un même mouvement, parce qu'au-delà des choix personnels, il s'agissait bien de défendre la femme et la personne humaine dans sa dignité. Ce qui les a déterminées les unes et les autres, c'est l'écoute du désarroi des femmes et des couples rebelles à la fatalité séculaire ancrée dans ce célèbre précepte « Tu enfanteras dans la douleur et aussi souvent que possible ». Peut-être que ce centre recevant beaucoup d'enseignantes qui avaient une parole plus libérée déjà, les a aidées à démultiplier la capacité d'accueil naissante au Planning. Mais cela a contribué aussi à la professionnalisation médicale, puisque, dès le début des années 1962, le centre de la MGEN était le premier et unique centre en France à organiser les consultations d'après un dispositif médical. A partir d'une consultation que l'on appelait d'orthogénie, toutes les facettes des difficultés de la femme et des couples étaient abordées. On s'investissait dans la lutte contre la stérilité et le développement de la contraception. On rassurait, on conseillait et on accompagnait la décision d'IVG, à une époque difficile où, vous le savez mieux que quiconque, c'était vraiment très risqué pour les médecins.

Donc, dès le début 1962, des consultations d'orthogénie ont été l'occasion d'une collaboration renforcée avec le Planning qui nous fournissait les contraceptifs et les diaphragmes. Nous avons unique objectif la maîtrise responsable de la vie, mais aussi le plus large accès à la maternité heureuse, choisie, voulue, l'accompagnement des projets parentaux et l'écoute aussi, lors de situation d'échec.

Les historiens ont l'habitude d'associer le début véritable du XX^e siècle au sortir de la guerre de 1914-1918. Cependant, pour les femmes, c'est l'époque où elles se sont vues refuser cette modernité avec cette loi de 1920 qui pénalisait la promotion de la contraception, et surtout qui condamnait la propagande de l'avortement. Les parlementaires à l'époque avaient estimé que la contraception ne pouvait que favoriser la prostitution. Il a fallu qu'elles attendent véritablement 1967 et 1975 pour y accéder enfin. J'ai la conviction que pour le XXI^e siècle, rien ni personne ne pourra freiner les femmes et je voudrais aussi saluer la présence de Lucien Neuwirth, l'homme de la loi de 1967.

(Applaudissements)

Ce sont nos souvenirs et des amitiés d'enfance qui se perpétuent par des contacts maintenus et renouvelés. Nous avons l'occasion, nous aurons l'occasion de nous retrouver dans des actions respectives et des actions communes, autour de la MGEN, de ses centres médicaux et des centres de planification et d'éducation familiale où nous pratiquons l'IVG médicamenteuse, l'IVG en ambulatoire. Mais d'abord et surtout, et c'est ce que nous avons convenu avec votre présidente, votre secrétaire générale, dans le développement de l'information, de l'éducation et de la prévention. Ceci est plus que jamais nécessaire, notamment auprès des établissements scolaires. C'est sans doute ce qui peut nous rassembler dans l'ensemble des départements, dans des actions communes de développement de l'éducation et de l'information sexuelle. Et puis, encore et toujours dans la formation de relais sur le terrain, dans la formation de militantes et militants qui remplaceront les générations les plus anciennes. Les enjeux d'humanité et de civilisation ne se réalisent que dans la mobilisation sur le terrain, dans l'engagement militant, dans la conviction humaine, de génération en génération. Les com-

bats qui sont les vôtres et ceux que nous partageons avec vous méritent, nécessitent ce développement de réseaux militants. Et sans doute, avec l'information et l'éducation, est-ce là l'axe de travail en commun, Françoise, que nous pourrons développer.

Bon cinquantenaire ! Il en faudra encore pour vos combats et je vous souhaite plusieurs cinquantenaires. En attendant, fêtez bien celui-ci !

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Je te remercie beaucoup. Je peux t'assurer que l'ensemble de notre réseau est consciente de l'investissement de la MGEN appartenant depuis le début au Groupe National d'Information et d'Education Sexuelle (GNIES) qui continue à se réunir et qui décide actuellement de se réactualiser et surtout de se décentraliser. La MGEN reste donc l'un de nos partenaires essentiels, tout comme la Ligue de l'Enseignement, dont des représentants sont d'ailleurs également dans la salle.

Je passe maintenant la parole à notre interlocutrice, Léa Filoche qui a tenu à préciser qu'elle n'était pas vice-présidente de la Mutuelle des étudiants mais membre du bureau.

Léa FILOCHE.- Merci de m'accueillir.

Chers amis, je suis un peu émue car c'est très touchant quand on est jeune de venir fêter les 50 ans du Planning Familial, pour moi qui ai toujours connu l'accès à la contraception, à l'IVG et qui cependant me bats aujourd'hui pour que ce droit continue de perdurer et d'évoluer aussi. Cela a été dit précédemment : il faut qu'il puisse se développer encore financièrement. Il reste également beaucoup de travail en termes idéologiques. Je pense qu'il faut compter sur les jeunes générations. Je ne veux pas m'en faire la porte-parole ici. Toutefois, je désire porter ces revendications, continuer à défendre les droits des femmes en matière d'accès aux soins, en matière de santé, de lutte contre la précarité, d'accès au logement, de choix de vie, de lutte contre les violences. Je pense que les jeunes générations sont en capacité de comprendre quels sont les enjeux qui se posent à nous.

(Applaudissements)

Au sein de la La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), nous avons vraiment pris conscience l'année dernière, autour des trente ans de la loi Veil, qu'on nous avait légué un précieux héritage à travers le combat pour l'accès à l'IVG et à la contraception que nous assumons et que nous voulons porter. Nous l'avons mis en avant dans le cadre de notre campagne autour des trente ans de la loi Veil qui s'est traduite par cette exposition et aussi par un « tour de France » avec des collègues, auquel ont largement participé Yvette Roudy et des militantes locales du Mouvement français pour le Planning Familial. Je les ai rencontrées dans beaucoup d'endroits ; elles ont suivi nos colloques dans les universités, s'investissent activement pour transmettre l'histoire du combat pour le droit des femmes et luttent aussi pour les nouvelles revendications que doit porter le mouvement pour les droits des femmes.

Je tiens à dire que ma génération est prête à porter aujourd'hui le combat pour les droits des femmes, mais aussi prête à entendre l'histoire dont le Mouvement français pour le Planning Familial, la CADAC et l'ANCIC ont été témoins. Il faut que cette histoire-là soit transmise le plus fidèlement possible, afin de comprendre d'où l'on vient et quels sont les enjeux actuels.

Il faut s'engager pour tout d'abord lever et assumer le tabou de l'avortement. Avorter, ce n'est pas sale, ce n'est pas grave et cela ne va pas traumatiser des générations et des générations.

(Applaudissements)

Le tabou de l'avortement doit être levé et assumé. C'est ce qu'il faut aujourd'hui dire dans les universités. Le poids du tabou est très important chez les plus jeunes et vous en avez toutes conscience. C'est aussi la responsabilité des pouvoirs publics, des mutuelles comme les mutuelles étudiantes, mais aussi de toutes les associations sur le terrain, qui doivent participer à déculpabiliser les jeunes filles et les femmes en général pour leur permettre de mieux assumer leur sexualité et les accidents liés à la sexualité.

(Applaudissements)

On en parlait aussi avec Françoise à l'instant - c'est dommage que les ministres soient partis, j'aurais bien aimé les interpeller sur la question - : depuis combien de temps n'y a-t-il pas eu de campagne massive sur l'avortement et la contraception ?

(Applaudissements)

Je fais partie d'une génération qui certes a toujours bénéficié des acquis en matière de contraception et d'avortement, mais qui n'a connu que trop rarement de campagne en termes de contraception et d'avortement. Donc, c'est bien d'avoir des droits mais c'est aussi bien de les connaître. Si les pouvoirs publics n'assument pas de populariser non seulement les droits, de faire circuler l'information, de faciliter les accès, alors il faut le dénoncer ici ensemble et sur le terrain au quotidien.

Monsieur Huchon a fait référence à ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis et je tenais à en parler aussi : c'est un recul dramatique en matière d'accès à l'IVG, en matière de culpabilisation dans un état on en arrive à supprimer l'IVG, y compris en cas de viol et d'inceste. Il faut le dénoncer car c'est lorsque le droit n'est pas réellement appliqué que sévissent ces situations complètement perverses où, au lieu de permettre aux femmes d'assumer leur sexualité, on les culpabilise, quelle que soit la situation qu'elles traversent.

L'audace est dans la réponse, en assumant l'histoire et le fait que oui, nous sommes des structures qui nous battons pour le droit des femmes, pour le développer et le renforcer. Mais c'est aussi de la responsabilité collective que de porter de nouvelles revendications.

Nous, à la Mutuelle des étudiants, voyant que malheureusement les pouvoirs publics n'assument pas toujours et pas toujours correctement leurs responsabilités, on a pris les devants un peu en contre-pied sur un certain nombre d'éléments. Aujourd'hui, dans les complémentaires santé proposées aux étudiants, grâce à un système de forfait, on a osé proposer le remboursement des préservatifs féminins, de la contraception qui n'est pas aujourd'hui prise en charge par la Sécurité sociale. On constate que les autres mutuelles nous

copient un peu. C'est aussi dans ce sens-là qu'il faut être en capacité de porter le combat. À notre niveau de petite mutuelle étudiante qui gère tout de même le régime obligatoire de 700 000 étudiants et le régime complémentaire de 220 000 étudiants, nous avons inauguré sur un certain nombre de revendications autour de la prévention par exemple. Cela a été dit tout à l'heure. Il y a un déséquilibre en matière de santé, de prévention, qui n'est absolument pas mis en avant et assumé par un certain nombre d'organismes.

La médecine préventive universitaire qui est un partenaire avec lequel nous souhaitons travailler davantage, est dans une situation assez complexe, j'imagine que vous devez le savoir. Elle dispose de peu de moyens humains et financiers. Pour autant, les revendications peuvent exister. Aujourd'hui, on donne gratuitement dans le secondaire la pilule du lendemain, pourquoi ne pas le faire dans les universités par l'intermédiaire de la médecine préventive universitaire ? C'est un élément qui peut aussi permettre de régler quelques solutions.

(Applaudissements)

Il y a deux ou trois autres éléments. L'accès à la gynécologie en général : dans une ville comme Paris, allez trouver un gynécologue secteur 1, c'est impossible. À Marseille, pareil. Les grandes villes urbaines sont de plus en plus confrontées à cette situation et seuls les centres de santé et les centres mutualistes assument encore aujourd'hui cette demande. Mais on sait que c'est deux, trois, quatre mois d'attente pour avoir un rendez-vous, ce qui n'est pas acceptable.

Et puis, toujours en ce qui concerne l'accès aux soins pour tous, on sait que la précarité, qui touche les femmes en priorité, a des conséquences graves sur l'accès aux soins, sur la santé. On a fait une enquête nationale sur la santé des étudiants l'année dernière qui fait ressortir des chiffres incroyables. Par manque de moyens financiers, les soins médicaux essentiels tels que les soins dentaires, les soins gynécologiques, sont reportés par les étudiants. On sait que c'est plus fréquent chez les jeunes filles plus particulièrement touchées par la précarité. C'est en réglant et en résolvant la question sociale que l'on arrivera à améliorer les questions de santé de tous et de toutes.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

(Applaudissements)

Bon cinquante ans ! J'espère être là dans 50 ans pour fêter les 100 ans !

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Merci Léa.

Je ne vais pas faire trop de commentaires car nous avons une telle connivence, fusion, accord avec la LMDE et les militants de la LMDE, que je veux seulement que l'on sache qu'hier à la fin du congrès, nous avons voté une motion de solidarité sur les thèmes que tu viens d'énumérer : précarité, femmes, etc.

(Applaudissements)

Je remercie tout le monde. Je cède la place avec beaucoup de retard, mais tout ce que l'on a entendu nous permet d'affirmer que nous ne nous sommes pas trompés sur l'organisation de cet événement autour du « Cinquantenaire du Planning Familial ». Si les institutions veulent collaborer avec nous et proposer des actions et des moyens, c'est important que cela ait été dit ici en public et non pas seulement dans un rendez-vous au ministère.

Les offres de collaboration avec la Région et les mutuelles nous font aussi très plaisir, d'autant plus que, pour les mutuelles, c'est la suite de l'intervention de Jean-Pierre Davant à la fin de notre congrès hier. Merci.

Je donne la parole à Maité. La première table ronde commencera par un petit film. Ensuite, Isabelle Friedmann, qui a écrit l'excellent livre des 50 ans du Planning Familial, va animer la première table ronde.

(Projection du film)

Maité ALBAGLY.- Je voudrais remercier Claire, une jeune cinéaste qui nous a aidés à monter ce film, l'INA qui nous a donné gratuitement la possibilité

de l'utiliser aujourd'hui. Et bien sûr le service documentation du Planning qui a beaucoup participé au montage et aux recherches du film. Un grand merci à Hélène Lenormand qui a permis que ce grand service documentation du Planning soit toujours, même après son départ, très actif.

(Applaudissements)

1^{re} table ronde : Des luttes fondatrices pour la liberté des femmes : comment le droit à disposer de son corps a couvert le champ aux luttes pour l'égalité et la liberté de tous

Isabelle FRIEDMANN.- Bonjour à tout le monde. Nous avons une première table ronde avec huit intervenants, parmi lesquels beaucoup ont figuré dans le film que nous venons de voir. Tous ont marqué l'histoire du Planning, soit en tant qu'acteur direct ou partenaire privilégié.

Monsieur Neuwirth se plaignait un peu d'être le seul homme ; nous avons en effet, dans une proportion à peu près identique une représentation inversée des rapports de forces à l'Assemblée nationale sur cette tribune.

Pour animer cette table ronde, je propose que l'on revienne sur des moments clés de l'histoire du Planning et des luttes pour les droits des femmes, en faisant intervenir à tour de rôle nos invités, que je peux peut-être vous présenter déjà rapidement.

Joëlle Brunerie-Kauffmann, gynécologue. Monique Antoine, qui a été présidente du MLAC. Simone Iff, qu'il n'est pas nécessaire de présenter. Yvette Roudy, Anne Zelensky, le docteur Jacqueline Kahn-Nathan, Lucien Neuwirth et Yvette Blanpied.

Yvette Blanpied est une militante du Planning Familial depuis plusieurs décennies (1966). Lorsque j'étais venue vous voir pour préparer le livre, vous m'aviez fait lire une lettre de motivation que vous aviez rédigée pour pouvoir être prise comme « hôtesse d'accueil », puisque c'était le terme utilisé à l'époque pour toutes ces femmes qui accueillaient dans les permanences du Planning d'autres femmes en quête d'information sur la contraccep-

tion. Yvette, pouvez-vous nous rappeler un peu quelle a été la condition des femmes et la détresse que vous avez toutes découverte dans ces permanences qui ont commencé à s'ouvrir en 1961 ?

Yvette BLANPIED.- A ce moment-là rue Vivienne, nous étions les hôtessees d'accueil qui avaient été agréées pour recevoir des femmes qui demandaient des contraceptifs, des moyens de ne plus être enceinte lorsqu'elles ne le voulaient pas. Je me souviens d'une d'entre elles, venue avec son livret de famille, en disant : « J'ai six enfants, regardez, je ne peux pas en avoir plus ».

On expliquait, on racontait, on déculpabilisait. Nous répondions le plus près possible de ce qu'elles souhaitaient entendre, en donnant des adresses de médecins qui prescrivait des contraceptifs. Nous voulions aussi qu'elles sachent qu'au Planning, on ne jugeait pas les femmes qui prenaient la décision d'utiliser des moyens pour qu'elles ne soient pas enceintes quand elles n'étaient pas prêtes à poursuivre une grossesse.

C'était difficile. Nous rencontrions des femmes de tous les âges qui venaient aussi pour se renseigner. C'était important pour elles que personne ne puisse être au courant de leur démarche.

Isabelle FRIEDMANN.- Nous allons continuer sur ces premières années, d'abord de la Maternité heureuse et ensuite du Planning Familial. Madame Khan-Nathan, vous avez connu très tôt cette association, vous aviez été en relation avec Marie-Andrée Lagroua Veil-Hallé qui était gynécologue. Vous avez participé à des réunions dans son salon, puisque au début beaucoup de choses se passaient avenue Paul Doumer chez elle. Les statuts de la Maternité heureuse ont été déposés le 8 mars 1956. Vous avez donc été une des premières gynécologues à partir en Angleterre pour être formées. À l'époque, dans quel état d'esprit étaient les médecins favorables à la contraception ? Quel était le chemin qu'ils avaient à parcourir pour essayer d'être en contact avec les femmes en demande ?

Dr KHAN-NATHAN.- Le corps médical a été partagé devant la contraception qui était considérée comme tout à fait interdite jusqu'à ce qu'intervienne la loi de Lucien Neuwirth. Mais dans l'ensemble, moi, jeune gynécologue, lors-

que je me suis installée en 1958, je n'avais pas de problème, ni philosophique ni moral. Le droit des femmes à avoir accès à la contraception était un droit indispensable, c'est donc tout naturellement que je me suis préoccupée des moyens contraceptifs. J'étais alors à Broca et je voudrais que l'on se souvienne des deux médecins qui ont largement contribué à soutenir les idées du Planning Familial et qui étaient, et ce n'est pas paradoxal, des spécialistes de la stérilité. En effet, c'est à Broca en 1956 que j'ai rencontré pour la première fois Jean Dalsace et Raoul Palmer, l'un médecin et l'autre chirurgien.

(Applaudissements)

Ils étaient très préoccupés par la prévention de l'avortement car ils passaient leur vie à dépister puis à soigner, mal en général et sans beaucoup de résultats, les dégâts dus aux avortements provoqués. On rencontrait la mort bien sûr, mais il faut dire aussi qu'à ce moment-là la plupart des femmes stériles présentaient des stérilités tubaires qui étaient souvent des stérilités post-abortum. Je me souviens d'une jeune femme à qui j'expliquais qu'elle avait des trompes bouchées, que c'était probablement dû à un avortement qu'elle avait fait dix ans avant dans des circonstances différentes, et qui m'a confirmé ce que je pensais : « Si c'est cela, c'est vraiment très cher payé ».

Il me semblait donc normal d'essayer de propager les moyens contraceptifs. Mais lorsque je me suis installée en 1958, les moyens étaient assez pauvres et assez dérisoires, puisqu'on ne possédait pas encore la pilule et le stérilet. Que nous restait-il ? Il restait les moyens que les gens utilisaient par eux-mêmes : le retrait, en général peu efficace, et les préservatifs mécaniques. Je me suis beaucoup intéressée à ces questions puisque c'est en 1963 que j'ai fait la première publication sur les préservatifs féminins aux journées sur la stérilité.

C'était assez folklorique la distribution des diaphragmes : il fallait d'abord que les femmes aient accès aux médecins gynécologues qui s'en occupaient, ensuite il fallait mesurer la taille adaptée. À ce moment-là, il y avait 18 diaphragmes. J'ai vu avec plaisir qu'aujourd'hui les séries de diaphragmes

proposés à l'entrée n'en comportaient que 7 ou 8. Il fallait donc choisir la taille et que les femmes se procurent les diaphragmes. C'était assez difficile de choisir la forme car souvent nous n'avions pas les échantillons nécessaires pour les essayer. Nous déterminions la profondeur du pelvis, puis la largeur en retournant les doigts. Avec une certaine expérience, c'était assez facile. S'en procurer était plus difficile.

Nous ne délivrions pas une ordonnance car nous n'osions pas, mais nous notions sur une feuille de papier libre : « Diaphragme de telle distance », et nous indiquions aux femmes à qui s'adresser pour obtenir cet objet précieux. Moi, j'écrivais à la pharmacie centrale de Bâle, pour d'autres en Angleterre, pour d'autres encore quelquefois en Belgique. On envoyait un mandat interpostal pour les frais d'envoi et pour le diaphragme. Dès que la femme recevait son appareil, elle venait nous voir et nous lui montrions comment s'en servir. Surtout, nous lui disions de ne pas l'utiliser sans une visite de contrôle que l'on pratiquait après qu'elle l'ait mis en place elle-même afin de pouvoir contrôler l'efficacité de sa technique. On n'ajoutait pas de crème car elle n'était pas encore sur le marché.

C'est ainsi que j'ai commencé à m'intéresser aux moyens contraceptifs. Le bouche à oreille fonctionnait très vite et nos consultations ont été très rapidement surchargées. En 1961, la contraception a profondément changé. Les médias nous ont beaucoup aidés mais l'arrivée de la pilule et du stérilet a été déterminante. La pilule, je vous le rappelle, a été disponible en France en 1961, et personnellement, j'ai disposé de stérilets à partir de 1962. On a alors commencé des consultations dont j'ai eu la responsabilité à Necker et à la MGEN.

Nous étions surchargés au Planning de demandes de médecins qui souhaitent apprendre les techniques contraceptives. Nous prenions des médecins à chaque consultation, un en général. Nous avons été très vite saturés. J'ai alors demandé l'autorisation à Mme Ruff, avec qui j'étais partie en Angleterre, d'être accompagnée par un médecin envoyé par le Planning à chaque consultation, et en raison des besoins, la contraception s'est répandue extrêmement rapidement.

Un peu plus tard en 1969, lorsque j'étais présidente de la région parisienne du Planning Familial, j'ai été sollicitée pour donner des cours dans des établissements scolaires. Nous avons mis sur pied un programme d'éducation sexuelle. Et les médecins du Planning, comme les médecins gynécologues de la mutuelle, ont très vite collaboré à cette vaste expérience. J'ai veillé alors à ce que chacun ne raconte pas n'importe quoi en fonction de ses idées ou opinions, en établissant un programme. Beaucoup y ont contribué et notamment Christiane Verdoux qui est dans la salle aujourd'hui. Nous étudions en cinq cours : l'homme, la femme, les rapports sexuels, la grossesse, puis la contraception. Il était évident que l'éducation sexuelle était une éducation à la contraception, et qu'il était impératif que les filles commencent leur vie sexuelle avec une contraception.

Mais je ne voulais pas finir sur des recettes de cuisine car j'estimais que c'était réduire le débat et j'avais demandé à Mme Masse de préparer des cours sur l'évolution des lois en matière sexuelle qui ensuite ont été publiés. J'avais demandé aux personnes qui se rendaient dans les établissements de poser les questions par écrit afin de protéger la confidentialité et de mieux cerner les préoccupations des jeunes. Cela nous a permis de nous adapter plus facilement à leurs besoins.

J'ai donc été au Planning Familial à la région parisienne jusqu'à ce que l'on décide que le Planning Familial n'était pas un établissement médical et que, par conséquent, les médecins n'avaient pas à y être présents, ce qui semblait légèrement paradoxal.

Isabelle FRIEDMANN.- Nous allons revenir sur cette évolution politique. On voit finalement comment le Planning et ses partenaires ont créé un état de fait en accueillant les femmes dans les permanences. Il y a eu 100 000 adhérents du Planning en 1967. Mais avant de revenir sur ces évolutions postérieures dont vous parliez, nous allons peut-être donner la parole à Yvette Roudy qui désirait nous exposer un peu comment elle a sensibilisé François Mitterrand durant la campagne présidentielle de 1965 aux questions de contraception. Ensuite Lucien Neuwirth nous racontera son entretien avec le Général de Gaulle.

Yvette ROUDY.- Il s'agit de deux petites histoires. Une qui se situe en 1965 et l'autre en 1981. En 1965, certains d'entre vous s'en souviennent peut-être, c'était la campagne présidentielle. François Mitterrand et le Général de Gaulle étaient candidats. J'étais auprès de François Mitterrand avec Marie-Thérèse Eyquem, et Lucien Neuwirth était auprès du Général de Gaulle. Nous ne nous connaissions pas encore et nous avons dû attendre le Conseil de l'Europe pour nous rencontrer. Nous insistions, Marie-Thérèse et moi, auprès de François Mitterrand, pour qu'il fasse entrer la question de la contraception comme un droit dans son discours politique.

Il avait déjà accepté dans une interview et avait inscrit dans son programme le droit à la contraception, mais il n'en parlait pas dans ses discours politiques. Il parlait de l'emploi, du logement, de l'école, des grands sujets politiques. Nous sommes arrivées à le convaincre que cela pouvait être un sujet politique. Son programme encore aujourd'hui n'est pas encore complètement réalisé, car on veut toujours classer ces sujets dans des sujets de société. Il a donc accepté d'en parler. Son entourage était complètement contre. Et naturellement, cela a eu du succès. Quelques années plus tard, j'ai rencontré Lucien Neuwirth qui m'a révélé que Général de Gaulle avait été très choqué qu'un candidat à la présidentielle parle d'un tel sujet dans une campagne politique, mais que cela l'avait amené à réfléchir. Je ne vais pas vous dire comment de Gaulle a appelé Lucien Neuwirth, car je n'ai pas ses talents d'imitateur, mais il l'a appelé et lui a demandé de lui expliquer cette affaire, L. Neuwirth étant un militant engagé dans la cause. Il ne vous le dira pas mais, jeune homme, il avait découvert cette cause à Londres en rencontrant les petites Anglaises ! Il ne dira peut-être pas tout.

Isabelle FRIEDMANN.- Nous allons le laisser raconter.

Lucien NEUWIRTH.- Merci. Je viens de recevoir un formidable coup de jeune. Je viens de rajeunir de 50 ans, c'est formidable ! C'est vrai que j'ai découvert la contraception dans Hyde Park. C'est étonnant. C'était pratiquement la fin de la guerre, il y avait bien sûr dans Hyde Park des batteries de DCA pour protéger Londres, en particulier Saint-Paul qui avait été touchée par une bombe, et les Anglais avaient été révoltés par le fait que la Cathédrale Saint-Paul ait pu être touchée.

Pendant la guerre, les Anglaises étaient dans l'armée aussi ; L'Angleterre était une île et il fallait qu'elle se défende. J'ai fait la connaissance d'une fille. Elle avait une batterie de DCA, c'était une belle journée de juin, j'étais dans Hyde Park, on bavardait gentiment, la nuit tombait. Puis de fil en aiguille, si j'ose m'exprimer ainsi quant au sujet considéré, on en est arrivé aux choses sérieuses. Et au moment où ces choses se précisaient, elle me glisse quelque chose dans la main : une pilule. J'étais complètement ignorant. Elle m'a expliqué les préparatifs pour utiliser la pilule, et c'est ainsi que, pour la première fois de ma vie j'ai découvert dans Hyde Park, grâce à une fille de la DCA, la première pilule. C'était les balbutiements. J'ai acheté un certain nombre de tubes et, à ma première permission en France, j'en ai ramené pour tous mes copains.

Isabelle FRIEDMANN.- Quand vous avez été Maire-adjoint de Saint-Etienne en 1947, vous avez voulu prendre ce sujet à bras-le-corps, et on vous a dit : « Celui qui réussira à légaliser la contraception n'est pas encore né. » C'est un peu comme cela ensuite que vous vous êtes lancé dans ce combat ?

Lucien NEUWIRTH.- C'était avec le Maire de Saint-Étienne, M. de Fraissinette. Je lui parlais de la contraception et je lui signalais que dans notre ville ouvrière, il fallait prendre des précautions, plus peut-être qu'ailleurs, où les femmes sont plus informées que chez nous. Quand il riait, tout bougeait chez lui, il était un peu fort, et c'est à cet instant qu'il m'a assené cette phrase couperet que j'ai prise comme un défi : « Celui qui changera la loi de 1920 n'est pas encore né ! » Dès que j'ai été élu parlementaire, je me suis lancé dans cette lutte. J'avais l'impression que je devais le faire car je ressentais cette inégalité qui existait entre les hommes et les femmes : le bonhomme arrivait, il se faisait plaisir, et la femme restait avec l'héritage. Cela me contrariait.

Isabelle FRIEDMANN.- Il aura fallu presque vingt ans avant que vous soyez dans le bureau du Général de Gaulle ?

Lucien NEUWIRTH.- Oui, vous avez raison. Quand je me suis trouvé dans son bureau il m'a dit : « Dites donc Neuwirth, parlez-moi de votre affaire ». Les deux nuits précédentes, je n'avais pas fermé l'œil. Je me questionnais :

comment présenter cela au Général ? C'était tout de même le « père de Gaulle ». Et finalement, j'ai eu une idée : l'exemple d'un jeune homme qui connaissait la contraception, d'un autre qui ne la connaissait pas, et j'ai parlé de « l'enfant accident » et de « l'enfant désiré ». En lui faisant un tableau très sobre, car avec lui il fallait aller directement au but, du drame de l'enfant non désiré, l'enfant accident, parce qu'à l'époque on appelait cela des accidents, où la malheureuse se faisait avorter et quelques fois s'avortait elle-même avec des aiguilles à tricoter et finissait à l'hôpital avec une perforation. C'était dramatique pour les femmes. Ou bien elle se trouvait enceinte, comme l'une de nos copines de Firminy, qui en rentrant chez elle à la maison a dit : « Papa, maman, je suis enceinte ». Son père lui a lancé immédiatement : « La porte ! » Elle est partie et s'est directement jetée dans le barrage de Rochetaillée où elle s'est noyée.

Isabelle FRIEDMANN.- Au terme de votre rencontre, il a conclu d'une phrase, il vous a donné un feu vert ?

Lucien NEUWIRTH.- Le Général de Gaulle m'a dit :...

Isabelle FRIEDMANN.- « Je vous ai compris ! »...

Lucien NEUWIRTH.- Il m'a dit : « Allez-y ! », et j'y suis allé. Finalement, cela s'est passé ainsi.

Isabelle FRIEDMANN.- S'en est suivi un débat parlementaire difficile mais qui s'est conclu tout de même par le vote d'une loi.

Lucien NEUWIRTH.- Parmi les parlementaires, il y avait un abbé bien connu, qui m'avait attrapé dans les couloirs et m'avait expliqué que ce n'était pas la peine que j'espère aller au ciel, j'irais tout droit en bas !

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci pour ce récit. Nous allons continuer cette histoire. Nous sommes en 1967, on va passer à la mutation de ce combat pour la légalisation de la contraception et du droit à l'avortement. De manière

chronologique, je souhaiterais donner la parole à Anne Zelensky qui a été à la manœuvre pour que paraisse ce manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté dans le Nouvel Observateur publié le 5 avril 1971.

Comment s'est préparé ce coup médiatique qui a joué un rôle important dans la suite de l'histoire ?

Anne ZELENSKY.- Avant de raconter comment cela s'est préparé, je suis émue d'être l'un des maillons de cette grande chaîne. Yvette, puis Lucien Neuwirth ont parlé de transmission que le Planning a initiée, de cette saga de la maîtrise du corps des femmes qui aura marqué certainement l'histoire de l'humanité entière et qui est l'un des événements les plus importants du XX^e siècle.

(Applaudissements)

Et je suis fière de me retrouver plus de trente ans après dans cette salle symbolique de la Mutualité, où en 1972 nous avons organisé les journées de dénonciation des crimes contre les femmes ; Nous avons chamboulé l'espace en démontant les chaises ; Il ne restait rien de la tribune et on se mettait en rang pour chaque groupe d'intervention. Il faut citer Simone de Beauvoir qui a participé à l'un de ces groupes sur l'avortement.

(Applaudissements)

Pour en revenir à ce manifeste, l'idée est venue de deux journalistes de l'Observateur qui nous ont suggéré de monter ce coup médiatique. J'ai fait partie des petites mains qui travaillaient à ce projet. Cette idée merveilleuse a pu justement exister grâce à Simone que je suis allée voir avec une autre copine un beau jour de novembre dans son studio de la rue Schoelcher, ce fameux duplex. Elle nous a écoutées avec une grande attention. Je lui ai expliqué ce que l'on attendait d'elle, c'est-à-dire qu'elle sollicite les célébrités, qu'elle leur demande leur signature pour un manifeste où elles avoueraient qu'elles avaient avorté. Immédiatement après mon petit discours, suivit un court silence, Elle était bien droite sur son canapé comme d'habitude, avec son turban assorti à son chemisier, ses beaux yeux bleus : « Cela m'in-

téresse. Envoyez-moi le texte dès que vous le pourrez et je le ferai. ? »
C'était Simone : efficace et précise.

C'est ainsi que s'est organisée cette action désormais historique, qui a en effet marqué le coup d'envoi de la demande de légalisation de l'avortement. Et je dois tout de même préciser ce que j'ai déjà dénoncé dans mon livre : nous n'étions qu'une petite minorité car la majorité des féministes de l'époque était hostile à ce « qu'on pactise, d'une part avec les vedettes et d'autre part avec le système médiatique pourri », je cite.

Heureusement, nous n'avons pas écouté tout cela, et le 5 avril 1971 sortait ce manifeste 343. Il a fallu arrêter les signatures à un moment donné, mais elles ont continué à nous parvenir et nous avons reçu du courrier pendant des mois et des milliers de signatures ont afflué.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Effectivement, la publication de ce manifeste a joué un rôle très important. Ce qui est intéressant, c'est qu'entre 1971 et 1975, on a assisté, grâce à loi Veil, à une montée en puissance de la revendication pour le droit à l'avortement. Et il faut souligner, on va donner d'ailleurs la parole à Joëlle Brunerie, l'importance de l'évolution des techniques qui viennent au service de ces revendications et de l'évolution des mentalités, avec l'apparition de la méthode Karman.

Joëlle BRUNERIE-KAUFFMANN.- Je suis contente d'être avec vous. On voit avec cette table ronde que c'est la pression de tous qui a permis que l'on réussisse : les femmes, les hommes, tout le monde a bougé. La petite expérience que je peux vous raconter, c'est mon expérience d'abord médicale, à la suite des courageux médecins du Mouvement français pour le Planning Familial. Tout d'abord, nous étions concernés par la contraception mais nous ne pouvions l'apprendre nulle part. J'ai passé ma thèse en 1969. A cette époque, je n'avais aucun cours sur ce sujet (on ne peut pas dire qu'il en existe beaucoup aujourd'hui mais on essaye de s'y atteler). C'est au MFPPF que nous allions apprendre la contraception. J'ai appris à poser un diaphragme et à donner des pilules avec Christiane Verdoux. Nous devions travail-

ler de manière absolument parallèle et presque clandestine, jusqu'à la loi de notre ami Lucien Neuwirth. Mais il a fallu du temps pour que cela s'installe. Puis il y a eu tous les mouvements de 1968 avec la création des mouvements féministes. Avec un groupe de médecins, nous avons créé le GIS (Groupe Information Santé) qui était un peu calqué sur la démarche de Foucault avec le GAP pour les prisons. On militait, on voulait changer la médecine, les hôpitaux, mettre les mandarins dehors, on rédigeait des cahiers de la médecine utopique, etc. Nous étions très tracassés par ce problème de l'avortement puisque nous étions toujours dans la clandestinité et que nous devions gérer aussi les inégalités, ce qui nous paraissait encore plus difficile. Au lieu de laisser tout le monde risquer sa vie avec des sondes mal posées, nous pouvions envoyer les riches en Angleterre et en Hollande, et abandonner les pauvres. J'étais au dispensaire municipal d'Aubervilliers où ces femmes ne pouvaient pas partir à l'étranger et continuaient avec des sondes, ce qui entraînait des décès et des infections.

Nous étions très tracassés quand arrive un jour dans mon cabinet une femme, K. Mourade, que je n'ai pas revue beaucoup, et qui me dit : « J'arrive d'Inde où un type, Karman, travaille avec une canule et une seringue qui aspire. » Nous voulions aider les femmes, mais pour des curetages, nous avons besoin d'un service, d'une clinique, d'une anesthésiste. A cause de l'obligation de clandestinité, ce n'était pas possible. J'étais absente lorsque Karman est venu et c'est Pierre Jouannet qui l'a vu le premier. Avec le soutien des mouvements féministes, le premier avortement Karman a été fait chez Delphine Seyrig, à son domicile.

Et nous avons appris petit à petit, nous nous passions les canules et les seringues en continuant à se cacher. On allait les chercher en Angleterre. Nous devions nous rendre chez les femmes sans donner notre nom, etc.

Isabelle FRIEDMANN.- Pendant toute cette époque où les avortements étaient clandestins, vous n'avez jamais eu d'accidents ?

Joëlle BRUNERIE-KAUFFMANN.- On ne croyait pas à cette méthode. J'étais une des seules gynécologues de ce groupe. Je disais : « Ce n'est pas possible, on aura des rétentions. Comment cela se peut-il qu'avec une simple

seringue et une canule... ? » Même nous, nous n’y croyions pas. On disait : « Ce n’est possible, tant de souffrance alors qu’en cinq minutes, avec une grosse seringue et une canule, on peut les aider. » Cela nous a brûlé les doigts.

(Applaudissements)

A Aubervilliers qui était une municipalité communiste, j’avais commencé avec la complicité d’une infirmière à garder les femmes le soir. Cela s’est su assez vite et on m’a rappelé avec beaucoup d’amitié tout de même que le parti n’avait pas pris encore position. A un moment, nous nous sommes dit : « On ne peut pas rester comme cela, il faut se dénoncer, car si l’un de nous se fait coincer et mettre en prison, après ce ne sera plus possible » Nous avons donc, par imitation, publié un manifeste de 331 médecins, toujours dans le *Nouvel Observateur*. Beaucoup d’entre nous n’avaient jamais fait d’aspiration mais c’était par solidarité. Un grand nombre de médecins étaient psychiatres et portaient un nom « pas très catholique », comme l’a dit A. Lortat Jacob, président de l’Ordre des Médecins, par exemple. Nous n’étions pas vraiment catholiques, plus vraiment médecins, mais nous étions réunis par une poussée de désobéissance civile. Ce n’était plus possible de continuer ainsi.

(Applaudissements).

Et Simone Veil l’a très bien exposé : on s’est mis à faire des aspirations en disant : « Venez aujourd’hui à l’hôpital, nous allons faire un avortement » et la femme avait le courage de témoigner : « Oui, ils m’ont fait un avortement ». Ce n’était plus tenable et nous n’aurions jamais pu agir ainsi sans ce groupe, cette poignée de médecins qui avaient signé et si nous n’avions pas eu toutes ces femmes avec nous et le MFPP qui, à partir de 1973, nous a ouvert ses locaux. Jusqu’à présent, nous pratiquons nos avortements dans un petit appartement qu’on louait clandestinement. La décision du MFPP de pratiquer des IVG de manière officielle dans ses centres a été fondamentale politiquement. C’est à partir du moment où nos avortements ont eu lieu dans les centres d’orthogénie du MFPP, avec tout le matériel et les conditions nécessaires que la lutte a été gagnée.

C'est tout ce que j'ai à dire.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci.

Joëlle BRUNERIE-KAUFFMANN.- Je suis profondément peinée aujourd'hui par ce qui se passe. J'ai accompagné le Planning depuis quarante ans, j'ai participé à toutes les luttes. Je suis aussi militante de la Ligue des droits de l'Homme dont j'ai été longtemps vice-présidente. Nos deux organisations ont toujours marché main dans la main, malgré certaines controverses. C'est avec une stupéfaction et pour moi une grande tristesse que nous avons découvert, dans la revue Pote à pote de mars 2006, les déclarations d'une responsable du groupement MFPP actuelle disant, je cite ses mots : « En France et dans les débats féministes, l'anathème de l'islamophobie, du néo-colonialisme et de l'esclavagisme est menée par certains qui luttent pour les droits de l'Homme : Jean-Paul Dubois (il s'appelle Jean-Pierre), le nouveau président de la Ligue des Droits de l'Homme en est l'illustration la plus parfaite. Il nie la question de l'existence des droits fondamentaux universels. » Excusez-moi mais pour ceux qui connaissent la Ligue des Droits de l'Homme, des représentants sont ici, la Ligue des droits de l'Homme s'est toujours battue depuis l'affaire Dreyfus pour l'universalité des droits et il est impossible que nos amis du MFPP laissent passer cela. J'espère qu'il s'agit d'une grossière erreur de transcription et que nous aurons bientôt un démenti.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Nous allons poursuivre notre histoire. Nous nous étions arrêtés en 1973.

Nous voudrions saluer la présence de M. Bertrand Delanoë qui nous a rejoints. Merci.

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Joëlle, tu es arrivée tout à l'heure extrêmement émue. Les faits que tu exposes sont incontestables. Cela a bien été écrit dans le journal Pote à pote. C'est aussi exact que durant toute cette période d'interrogation, de communication, y compris avec nos partenaires, de nombreuses discussions ont tourné autour de ce que l'on appelle à l'heure actuelle le « relativisme culturel ». La question du journal Pote à pote a été abordée : « Qui sont les organisations et les associations des droits de l'Homme, comment réagissent-elles ? » On disait que l'on était très déçu, parce que du côté des associations que l'on appelle « droits de l'homme », et pas seulement la Ligue, on a constaté que pour le moment une réelle incompréhension persistait. En particulier, des déclarations qui prouvent de la nécessité de discuter.

Les journalistes écrivent ce qu'ils veulent et nous n'avons pas lu les articles avant qu'ils ne soient publiés. Puisque tu as appelé maintenant à un appel à un dialogue plus profond sur ces questions, cela va nous obliger de le prendre en main en urgence dès demain.

Joëlle BRUNERIE-KAUFFMANN.- Nous ne sommes pas ici pour ce débat, mais je pense que dire que la Ligue des droits de l'Homme ne respecte pas les droits universels est diffamatoire.

Isabelle FRIEDMANN.- Nous reprendrons effectivement ce débat.

Nous reprenons le fil du nôtre aujourd'hui avec cette montée en puissance des revendications pour le droit à l'avortement. On a parlé du GIS, le groupe d'information santé, dont vous faisiez partie, et il faut rappeler la convergence entre des féministes, des médecins, des syndicats également, qui se sont tous réunis dans le mouvement de libération de l'avortement et de la contraception dont Monique Antoine a été la présidente. C'est à ce titre que l'on aimerait savoir comment s'est constitué ce mouvement assez inédit, à la fois très politique et subversif dans une France où la loi condamnait encore le recours à l'avortement.

Monique ANTOINE.- Je suis, comme toutes, très fière d'avoir été une petite main, une petite ouvrière pour la conquête du droit à l'avortement et à la

contraception, qui est le droit le plus fondamental du XX^e siècle en ce qui concerne les femmes, tout autant et même sans doute plus que le droit de vote en 1945.

Le Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception (MLAC) n'est pas né de rien. Vous avez vu le film tout à l'heure qui a retracé, sur l'initiative du Mouvement de Libération des Femmes, toutes les luttes, les manifestations, ce que l'on a appelé « les 343 salopes » Pourquoi ? Dès le lendemain de la parution de leur manifeste, c'est Charlie Hebdo qui a titré : « *Mais qui a engrossé ces 343 salopes ?* ». C'est devenu « le manifeste des 343 salopes ». Bref, avec le procès de Bobigny, ce fut un tournant décisif dans la lutte pour l'avortement et la contraception, pour la libéralisation et la liberté de ces deux droits et ce problème de société plus ou moins tabou est devenu un problème politique.

J'étais avocate lors du procès de Bobigny. C'est d'ailleurs là que Mme Simone Iff, le MLAC et le Planning se sont rencontrés. Notre amitié date de ce moment-là, novembre 1972.

Là-dessus, le 5 février 1973, 331 médecins du GIS ont donné une conférence de presse affirmant qu'ils avortaient les femmes en dehors de tout trafic financier.

Ce manifeste a fait l'effet d'une bombe, notamment dans le milieu médical. Un tabou était levé. C'était dans une période où lorsqu'on luttait, on risquait de graves sanctions et ils auraient pu être poursuivis devant le tribunal, comme le demandaient d'ailleurs « Laissez-les vivre » et quelques députés, qui auraient voulu poursuivre ces médecins dont les noms n'étaient « pas très catholiques ».

Nous sommes après mai 1968 et nous avons décidé de créer une association pour défendre les médecins au cas où ils seraient poursuivis et inquiétés. Très rapidement, nous avons eu conscience qu'une structure beaucoup plus large, plus politique, plus représentative était indispensable. Notre volonté était claire de lutter pour enfin arracher la liberté d'avorter, le droit des femmes d'avorter et de choisir leur maternité, et naturellement élargir la contra-

ception. M. Lucien Neuwirth ne l'a pas précisé mais sa loi est de 1967 alors que les décrets d'application de cette loi ne sont arrivés qu'en 1972 et les crédits en 1973. Il a fallu attendre cinq ans pour qu'elle soit applicable et qu'elle ne reste pas virtuelle.

Lucien NEUWIRTH.- C'était une femme ministre qui avait bloqué les décrets d'application.

Isabelle FRIEDMANN.- Avec le MLAC, un mouvement de politisation de toutes ces questions est né.

Monique ANTOINE.- Vous avez dit et je le confirme, que le mouvement était subversif. Le MLAC avait des pratiques claires. Nous n'avions pas de local. C'était très difficile pour nous de trouver un lieu ; C'était tout à fait illégal. On s'est installé, grâce à une petite coiffeuse, dans une petite librairie rue Buffon. Mais les femmes venaient tellement nombreuses pour demander des avortements et nous étions si à l'étroit, que finalement nos permanences se faisaient tous les samedis dans le jardin des Plantes. C'est vous dire ! Il y avait les maris, les compagnons, les femmes évidemment. Et cette solidarité ! Les femmes qui n'avaient pas d'argent, d'autres leur en prêtaient, elles se gardaient les enfants lorsqu'elles partaient. C'était absolument extraordinaire.

De plus, le MLAC a organisé des voyages au vu et au su de tout le monde en Hollande et en Angleterre. Chaque semaine deux cars partaient pour la Hollande et un wagon partait pour l'Angleterre, accompagnés par les militantes du MLAC. C'était formidable car les femmes angoissaient, elles allaient vers l'inconnu, elles allaient se faire avorter et il ne se passait rien. Au retour, c'était la fête, et c'était là que l'on pouvait leur parler de la contraception, car la liberté de l'avortement, c'est bien, mais ce n'est pas une méthode de contraception.

C'est vraiment grâce au MLAC et au désordre qu'il avait engendré dans les rues, que les pouvoirs ont été contraints de changer la loi sur l'avortement. Et je terminerai en affirmant qu'il faut en effet de la désobéissance civique et civile.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci.

(Arrivée de Bertrand Delanoë)

Bertrand DELANOË.- On me demande de dire un mot. Je le fais volontiers afin d'apporter mon salut personnel mais aussi le salut de Paris qui doit remercier les mouvements féministes et en particulier le Mouvement pour le Planning Familial. Car nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui sans ces 50 ans de luttes, parfois de souffrances, de ténacité, de courage, de désobéissance pour que nous soyons un peu plus libres, plus égaux.

Le meilleur moyen d'être reconnaissant, c'est d'être fidèle. Aujourd'hui la Ville de Paris, avec le Planning Familial, tente de faire en sorte que les conquêtes encore d'actualité en matière d'égalité soient menées.

Merci au Planning Familial d'être partenaire de la Mairie de Paris. La ville agit avec les associations pour transmettre aux 10 000 scolaires à Paris, aux enfants, que le respect entre petites filles et petits garçons est absolument indispensable.

Merci au Planning Familial d'être partenaire de la Mairie de Paris pour que des IVG durant l'été soient possibles sans difficultés, ce qui n'était pas toujours le cas. Pour que des campagnes pour la contraception continuent. Pour que ces lieux soient ouverts, cela a commencé et cela continuera, pour accueillir les femmes victimes de violences.

En 2006, au XXI^e siècle, à Paris, des inégalités, des violences, la négation de notre égalité entre femmes et hommes, et donc votre militantisme, du nôtre aussi perdurent toujours.

Je tiens à vous remercier à titre personnel car si je n'avais pas été influencé, si je n'avais pas été formé par des militantes, dont certaines sont ici et je pense à Yvette, pour devenir un jeune militant féministe, peut-être qu'en tant que maire de Paris je n'aurais pas eu autant le plaisir de partager et

d'œuvrer pour, qu'avec Annie Hidalgo, le pouvoir soit totalement partagé au niveau des élus et au niveau des directions de la Ville.

Et un dernier mot : être fidèle, c'est aussi se battre pour des convictions et des valeurs pour demain. Je suis très fier que la société française soit une société diverse, qu'elle reçoive de toutes les cultures, de toutes les origines. Et nous devons nous battre, je me bats, contre toutes les formes de discrimination. Mais ce rassemblement, cette unité de nos différences ne peut se constituer qu'autour des valeurs de liberté et d'égalité, en particulier d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est le seul moyen de faire vivre la laïcité.

(Applaudissements)

Enfin, prenez cela aussi pour un merci qui s'adresse à vous toutes et aussi à vous tous, car au mois de juin, le plus beau pont de Paris, le nouveau, celui qui sera le plus esthétique et le plus réussi du point de vue des nouvelles techniques, portera un nom qui vous honore, qui honore Paris et qui donne peut-être son sens à toutes vos luttes d'aujourd'hui. Ce sera pour nous une manière d'affirmer notre engagement pour demain, nous inaugurons en Juillet : le Pont Simone de Beauvoir.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci.

Nous reprenons le cours de notre histoire pour peut-être revenir plus particulièrement sur l'identité du Planning Familial et sur la façon dont ce mouvement, qui a démarré pour écouter les femmes et leur offrir une contraception et qui, finalement, au contact de ces femmes, s'est politisé et a fait de toutes ces questions un enjeu et un combat idéologique.

Je donne la parole à Simone Iff, ancienne présidente du Planning Familial.

(Applaudissements)

Simone IFF.- Isabelle m'avait demandé d'essayer de voir comment cette mutation s'était produite dans le Planning. Je lui en suis très reconnaissante parce que j'ai envie de parler un peu avec vous du Planning de l'intérieur. Comment la parole des femmes entendues nous a transformées les unes et les autres partout en France ?

D'abord, pourquoi nous sommes-nous politisées ? La politisation du Planning s'est faite à partir du moment où un Parlement avait voté une loi et où un gouvernement s'opposait à son application, en ne promulguant pas les décrets d'application. La politisation est née là. Le Planning aurait pu devenir à ce moment-là un gentil service social, mais certainement pas un mouvement de rupture et de lutte. Car la force de l'opposition était telle que nous étions sûrs que ce que nous faisons était juste et correspondait aux besoins des femmes et des hommes de France, quelle que soit leur orientation politique.

Bien sûr, c'était des valeurs de gauche que nous défendions, liberté de choix, solidarité, justice sociale, mais nous savions que c'était un besoin juste et honorable et que, si on s'y opposait, ce n'était pas sans raison. La sexualité est la base de l'organisation sociale de notre société. Et l'organisation sociale d'une société, c'était le patriarcat, c'est-à-dire le pouvoir des hommes sur les femmes, des rôles prédéterminés selon le sexe et non selon la spécificité de chacun.

Le Planning avait refusé la dépendance au savoir qui nous était transmis par les maîtres de l'époque, qu'ils soient médicaux, psychosociaux en tous genres, ou religieux, ils étaient forcément formatés par la double morale, entraînant irrémédiablement l'oppression et l'enfermement des femmes.

Nous nous sommes appuyés à l'intérieur du Planning sur un mot magique : l'analyse de la pratique. Partout encore au Planning, on entend : « Cela a transformé ma vie professionnelle et ma vie militante ». On ne part pas de théorie, mais on écoute et, à partir de cette expérience, on définit ensemble les objectifs.

C'est ainsi que le Planning a voté en 1973 la pratique des avortements dans ces centres pour créer un état de fait. Nous avons aussi décidé qu'il n'y aurait pas d'institut de sexologie dans le Planning Familial. Pour moi, ce vote est très important politiquement. Cela signifiait que la sexualité appartient à chacun et qu'il ne peut pas y avoir de règle édictée par un quelconque savoir ou des normes imposées. C'est moi vis-à-vis de mon corps et vis-à-vis des autres, vis-à-vis de mon désir et vis-à-vis du désir de l'autre. C'est la clef de la politisation du Planning et la clef de sa démocratisation.

Les médecins qui sont partis en 1973 étaient ceux qui voulaient se faire un nom à travers cet institut de sexologie. Ils ont été largement remplacés et je n'ai jamais vu d'opposition dans le Planning vis à vis des hommes et des médecins. Par contre, nous nous sommes toujours interrogés sur le pouvoir qui doit être au service des objectifs définis collectivement.

Qu'avons-nous fait après ce congrès de 1973 ? Nous avons appris à tous les militants à se demander d'où vient l'argent, qui décide de son emploi et comment on le contrôle ? Pour que le Planning soit un mouvement d'éducation permanente, il faut qu'il soit un endroit où les femmes peuvent assumer le pouvoir, par rapport à des objectifs définis ensemble et non par rapport à des idéologies.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci beaucoup.

Nous allons bientôt devoir nous quitter. Les travaux reprendront cet après-midi. Mais je voudrais souligner avant de conclure une date importante dans l'histoire du Planning : 1981, avec une alternance politique, qui change finalement la nature des relations entre le mouvement MFPF et le pouvoir. Yvette Roudy a été ministre des droits de la Femme à l'époque. Et parmi les premières décisions très importantes qui ont été prises par votre ministère, il faut citer la première grande campagne nationale d'information. Léa Filoche tout à l'heure disait qu'elle n'en avait jamais connu. Effectivement, il y en a eu très peu. L'autre décision fut de rembourser l'intervention volontaire de grossesse par la Sécurité sociale.

Yvette ROUDY.- Dès l'instant où nous sommes arrivés au gouvernement en 1981, j'ai tout de suite appelé deux personnes auprès de moi : Simone Iff qui était au ministère, pour prendre la tête d'un service qui allait s'occuper de tout ce qui concernait le corps des femmes, et une autre amie, qui s'intéressait aux autres sujets.

Je savais que j'allais lancer une campagne d'information sur la contraception. Cela a été le premier acte. Avant de nous installer, on était dans les cartons avenue Charles Floquet.

(Applaudissements)

On a lancé cette campagne tout de suite ; Cela me paraissait le plus urgent car elle était la plus attendue. J'avais déjà entendu des personnes qui étaient venues me dire : « Pourquoi faire une campagne d'information, tout le monde sait que cela existe ? » Non, dans la France profonde, des femmes ne savaient pas. Il est essentiel, lorsqu'un droit existe, de le faire connaître. Si un droit passe à l'Assemblée Nationale mais qu'aucun travail ne suit pour faire connaître vraiment son contenu, que les personnes concernées ne savent pas qu'elles doivent l'exercer, c'est exactement comme si on ne faisait rien.

Je voulais que ce soit une campagne officielle, estampillée par le gouvernement. Je me souviens d'une phrase de Suzanne Képès, qui m'avait dit que lorsqu'elle était médecin du travail dans les usines, elle essayait de faire comprendre aux ouvriers que la contraception était importante. Les ouvriers lui disaient : « Je serai convaincu lorsque l'assistante sociale apportera cela à ma femme ». Il fallait que ce soit autorisé, officiel, que ce ne soit pas ni honteux ni clandestin.

On a lancé cela très vite et nous avons rencontré rapidement quelques oppositions, de l'église notamment, mais cela n'a pas été trop grave. Partout des affiches, des spots à la télévision très clairs réalisés par Agnès Varda qui avait fait le spot. On s'est battu mais on y était arrivé !

(Applaudissements).

Par contre le remboursement de l'IVG, cela a été autre chose ! Je disais : « C'est inscrit dans les 110 propositions. » Ce n'était pas vraiment inscrit aussi clairement dans les 110 propositions. Lorsque nous avons organisé, Simone tu t'en souviens, un séminaire pour établir notre feuille de route, nous avons écrit tranquillement : « remboursement de l'IVG ». Et là je ne sais pas, il a dû y avoir une fuite dans le ministère, et avant même que le gouvernement, le premier ministre, apprennent que nous avons inscrit ce travail, cela a été la une des journaux. Une vraie bombe. Au conseil des ministres suivant, François Mitterrand, qui faisait toujours le tour des ministres en leur serrant la main avant de s'asseoir, me dit : « Qu'avez-vous fait, sans même me consulter ? » J'ai répondu : « Ecoutez, c'était dans les 110 propositions. Je n'ai rien fait d'autre que de dire qu'on allait tenir vos promesses ».

(Applaudissements)

À partir de là, je peux vous dire que Monseigneur Lustiger s'est précipité à l'Élysée auprès du premier ministre. C'était une mobilisation fantastique de tous les couvents de France et de Navarre, qui ont écrit frénétiquement des lettres, toutes les mêmes. Des sacs postaux entiers. Durant six mois. Finalement, nous avons reçu des soutiens de poids, des femmes bien sûr, mais aussi dans le gouvernement, de Pierre Mauroy, premier ministre. Lionel Jospin qui dirigeait le PS était complètement avec nous. Lors d'un débat dans le comité du PS qui se réunissait tous les mois, Colette Audry a posé la question. Jospin l'a repris, et une motion a été votée de soutien pour le remboursement de l'IVG.

Je m'échinai à dire toutes les semaines au président : « Qu'est-ce que je fais ? C'est une mesure de justice sociale ». J'ai même eu l'insolence un jour de lui asséner : « Souhaitez-vous, Monsieur le Président, que je crée une commission pour étudier ? » Vous connaissez l'expression : lorsqu'on veut enterrer un sujet, on crée une commission pour étudier. Tout à l'heure lorsque j'entendais le ministre qui disait : « On va étudier, on va réfléchir, on va consulter », c'est bien, mais décider c'est mieux !

(Applaudissements)

Simone IFF.- Et Yvette me disait : « Qu'est-ce qu'elles font tes copines ? Elles vont tout de même descendre dans la rue? »

Yvette ROUDY.- Cela a duré six mois. J'ajoute un nom parmi les complices. Un jour, j'ai vu arriver vers moi André Labarrère qui était le ministre chargé des relations avec le Parlement. Il m'a lancé : « Yvette, tu ne pars pas à la fin de l'année, entre Noël et le premier de l'An, tu restes là ». Je n'ai pas posé de question. Je n'ai pas bougé. Effectivement, un jour il m'appelle et m'annonce que je vais présenter le texte à l'Assemblée. Alors durant 3 jours, je suis partie au Sénat, je suis revenue, on appelle cela la navette. C'était devenu trois lignes dans un énorme pavé qui s'appelait : « Diverses mesures d'ordre social » où l'on mentionnait qu'on allait modifier l'article machin de tel alinéa. Personne n'a compris et cela a été bouclé. Avec l'assentiment du Président de la République, que nous avons vu avec Pierre Mauroy quinze jours avant. Mais personne ne s'en est aperçu et ce n'est que quinze jours plus tard, le 15 janvier, que les journalistes furieux nous ont dit : « Vous avez fait cela ? », « Oui, c'est le travail des parlementaires. On fait cela comme cela ».

Comme quoi il est préférable de connaître certaines astuces lorsqu'on est au gouvernement et de manœuvrer pour les dossiers difficiles car après, l'état de grâce est terminé. Je souligne cet état de fait parce que le combat n'est pas fini, on sait ce qui se passe en Pologne, au Portugal et en Irlande, on sait que le Vatican a toujours un œil très éveillé sur le corps des femmes.

(Applaudissements)

Isabelle FRIEDMANN.- Merci à toutes les participantes et participants de cette première table ronde. Nous nous retrouvons cet après-midi pour la suite de cette journée anniversaire.

(Suspension de séance)

Pascal LELIEVRE.- Bonjour à toutes et à tous. Je suis journaliste à la Mutualité Française.

Pour ses 50 ans de luttes, le Planning Familial a réuni ses amis, ses alliés, pour la construction d'une société affranchie des inégalités entre les hommes et les femmes.

La première séquence de cet après-midi va donner la parole à des partenaires qui souvent accompagnent le Planning souvent depuis de nombreuses années.

2^e table ronde : L'évolution du Planning : de la lutte pour des droits spécifiques à la mobilisation pour les droits fondamentaux

Pascal LELIEVRE.- La deuxième table ronde sera consacrée à l'avenir immédiat et aux défis que le féminisme doit relever. Elle sera peut être l'occasion d'identifier de nouveaux adversaires qui s'opposent aujourd'hui à l'égalité des droits.

Au cours de ces débats, je serai moins un animateur, car je pense que vous n'avez pas besoin de supplément d'âme - vous en avez fait la preuve ce matin - qu'un facilitateur. Beaucoup de personnes souhaitent s'exprimer ici en tribune et dans la salle. Mon souci sera que la parole circule et je vous demanderai donc d'être assez bref. Je vais essayer de donner l'exemple.

Je laisse la parole à Fatima Lalem pour présenter les enjeux de cette table ronde.

Fatima LALEM.- Après 1973, c'est avec divers mouvements et organisations que le MFPP a mené la bataille pour l'avortement libre. L'élaboration de moyens collectifs de lutte pour établir un rapport de force et jouer un rôle social et politique devient alors une de ses principales préoccupations.

Dans la motion d'orientation votée hier, notre mouvement a réaffirmé son inscription dans le combat pour l'avortement et la contraception, avec d'autres forces, et son positionnement comme mouvement féministe.

Aujourd'hui le Planning fête ses 50 ans. Nous voudrions souligner que par l'engagement d'actions pour rendre aux femmes la légitimité de disposer de

leur corps, notre mouvement était déjà dans la défense d'un projet de société où les rapports entre les hommes et les femmes seraient égaux. L'écoute, l'accueil, l'information auprès des femmes, le recueil de leurs paroles ont été et restent pour nous le terreau de notre action. Sur cette pratique s'appuie notre militantisme, se forge notre réflexion et se confortent nos objectifs. Ainsi, le travail mené dans notre mouvement, avec nos partenaires, constitue des expériences renouvelées pour trouver des réponses aux aspirations légitimes que nous avons identifiées dans nos permanences.

Ces réponses, il est du domaine des pouvoirs publics de les rendre accessibles à chacune et à chacun.

Ce travail en commun a permis au MFPP d'entreprendre des actions qu'il n'aurait pas pu mener seul. Par ailleurs, les contacts avec des organisations aux méthodes de travail différentes, ont entraîné d'intéressantes confrontations, des échanges fructueux et une analyse élargie.

C'est ainsi que le MFPP a été porteur, avec d'autres associations féministes, comme la Maison des Femmes, Jeunes Femmes, Solidarité Femmes, de l'initiative de la création du Collectif féministe contre le viol (Emmanuel Piet prendra la parole à ce sujet tout à l'heure). Dans certains départements, des mobilisations communes ont permis la création de lieux d'hébergement pour les femmes (Jani de Solidarité Femmes s'exprimera aussi sur les mobilisations autour des violences dans le couple).

Ainsi au niveau des violences sexuelles et sexistes, de multiples partenariats se sont développés et se poursuivent.

L'exemple de l'épidémie de sida est intéressant pour s'interroger sur l'interaction entre notre réseau et les autres réseaux qui travaillent sur cette question. Il est important de voir comment ce sujet a fait bouger certaines conceptions et positions dans notre mouvement. En fait, il a fallu revoir notre analyse et nos interventions en matière d'éducation à la sexualité pour intégrer le préservatif, mais aussi réinterroger toute notre démarche et appréhender la question de manière beaucoup plus globale.

La collaboration avec les réseaux de lutte contre le sida a fait progresser notre réflexion et a interpellé notre vision hétérocentrée.

De notre côté, lorsque nous avons, à partir des années 1990, identifié clairement la problématique femme et VIH, les vulnérabilités et les discriminations spécifiques à ce niveau, nous avons développé un travail partenarial intense pour la visibilité et pour faire reconnaître cette problématique et la nécessité d'un combat urgent pour tous.

Ces exemples sont des indications pour illustrer les partenariats auxquels nous tenons tant. D'autres bien évidemment pourront enrichir, par leur intervention, ce partenariat. Je voudrais faire référence au partenariat qui se poursuit depuis de très nombreuses années avec l'ANCIC et la CADAC pour les droits fondamentaux. Je voudrais également citer le partenariat avec le Collectif national pour les droits des femmes, et également le travail autour de cette question avec d'autres réseaux, comme le CNDDF (Centre national pour les droits des femmes et de la famille), et comment certaines parlementaires, et je voudrais saluer Danielle Bousquet et Michèle André, ont porté avec nous au niveau national et international les problématiques des droits des femmes.

Notre mouvement est convaincu que l'on ne fera pas bouger les choses seules et que l'échange, les mobilisations collectives avec nos partenaires sont indispensables à notre action, cela a été réaffirmé et fait l'objet de cette table ronde.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Voyons concrètement comment ces partenariats se sont noués et quels sont leurs enjeux. Nous allons fonctionner de manière chronologique, avec quatre thématiques de partenariats et d'actions. Nous commençons avec deux associations qui accompagnent le Planning sur le terrain traditionnel de l'accès effectif à la contraception et à l'avortement :

Annie Bureau, vous êtes ex-présidente et toujours administratrice de l'Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de

Contraception (ANCIC), fondée en 1979, après la légalisation de l'avortement en France.

Nora Tenenbaum, vous êtes membre de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC), créée en 1990, et qui regroupe de nombreuses associations, dont l'ANCIC, des associations départementales du Planning, des syndicats, FSU et SUD, des partis politiques, Ras l'front, et j'en oublie.

Nous allons commencer par vous, Annie Bureau.

Votre association rassemble notamment des professionnels qui travaillent dans les centres de planification et d'interruption de grossesse et est axée sur la protection du travail de ces personnels. Ce n'est pas par hasard si ces centres ont été pris pour cible à la fin des années 1980 et au début des années 1990 et jusqu'à l'an 2000 par des commandos anti-IVG.

Annie BUREAU.- Merci de m'avoir invitée. Je suis heureuse d'avoir participé hier au congrès en tant que membre du MFPP. Auparavant, j'étais administratrice du Val de Marne et déléguée aux congrès.

Aujourd'hui, je vais parler au nom de l'ANCIC. Je suis médecin et je fais partie de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, créée en 1979 au moment où la légalisation a été définitive. C'est une association de professionnels, médecins et non médecins. C'était la première fois dans une association médicale que des non-médecins étaient admis et écoutés à part entière. Après nous avons été heureusement imités. Pourquoi avons-nous fondé l'ANCIC. Nous étions une poignée de médecins qui avions pratiqué des avortements par aspiration au MLAC. Joëlle vous a dit ce matin combien cela avait été une révolution pour nous professionnels de gynécologie et médecins généralistes d'accéder enfin à la pratique des avortements en sécurité ; nous pensions que notre charge était d'appliquer la loi de la faire évoluer vers une plus grande liberté et de mettre notre expérience au service des femmes. La loi Veil était une bonne loi de protection sociale ! Nous défendions la loi Veil, mais nous la critiquions aussi. Elle encadrait l'avortement, remettait l'ordre, mais ce n'était pas suf-

fisant. Les femmes n'en ont jamais assez ! La loi Veil, on la défendait mais on la critiquait aussi. Nous voulions qu'elle aille encore plus loin dans le droit à l'avortement.

La première chose qui nous paraissait essentielle, c'était la dépénalisation qui en 1979 n'était pas effective. L'avortement était encore dans le Code pénal. Nous voulions sortir l'avortement du Code pénal afin qu'il devienne un acte médical comme les autres, régi par le Code de la santé.

Nous avons trouvé des alliés pour arriver à réclamer cette dépénalisation, comme dans le MFPP ou Prochoix plus tard.

Nous demandions aussi l'élargissement des droits à l'avortement, car la loi Veil nous a donné une liberté, mais une liberté socialement contrôlée et protégée et non un véritable droit.

(Applaudissements)

L'un des objectifs de l'ANCIC a été dès la légalisation que les avortements soient réalisés dans le secteur public. Pour nous, c'était très important. Nous travaillions beaucoup dans les hôpitaux, mais aussi en privé. Nous avons été relativement écoutés puisque l'avortement est une obligation du secteur public en France, ce qui a permis de contourner l'opposition ou la mauvaise volonté à faire appliquer la loi par les médecins ou les responsables de la santé publique qui se sont lentement laissés convaincre du progrès immense que la légalisation représente pour la santé et la fécondité des femmes.

Le travail n'était pas terminé et notre longue lutte a continué avec le Planning et avec la CADAC. Avec le Planning, nous avons travaillé sur la dépénalisation et pour la mise en place des avortements. Avec la CADAC, nous avons été attaqués en 1989 par les mouvements violents anti-choix et c'est ensemble que nous avons fait face à ces violences qui ont continué jusqu'en 1995.

Je voudrais évoquer le nom de Mme Neiertz qui nous a protégés contre les personnes qui attaquaient les centres d'interruption de grossesse dans les

années 1990. C'est elle en partie qui nous a permis, en instituant le délit d'entrave à l'IVG, de nous retourner contre nos adversaires pour les assigner en justice. Nous avons toujours gagné nos procès. Merci, Madame Neiertz.

Les objectifs des trois associations étaient identiques : dépénalisation et mise en place de l'avortement dans le secteur public. Nous avons travaillé ensemble pour obtenir la loi de 2001. Nous avons été auditionnés et écoutés par les parlementaires au moment de l'élaboration de cette loi et notre rôle, Planning, CADAC et ANCIC, a été déterminant pour l'instauration de cette loi qui nous a permis enfin d'exercer un droit à l'avortement.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- La CADAC est née très précisément au moment de ces commandos anti-IVG, prémonition d'une période de tentative de « grignotage » des acquis. Nora Tenenbaum, qu'est-ce qui vous a différencié du Planning sur ce front ?

Nora TENENBAUM.- Je tiens à remercier le Planning pour son invitation. Je présente très brièvement la CADAC : il s'agit de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception. Cette coordination s'est montée dans les années 1990 pour répondre aux attaques des commandos anti-IVG qui bloquaient les centres de soin et qui par-là même pouvaient remettre en question le fonctionnement de l'IVG, donc le droit à l'IVG. C'était une période où on assistait à une remontée des idées de l'extrême droite. Nous nous sommes constitués alors avec un ensemble de partenaires syndicaux, politiques, associations dont font partie l'ANCIC et les AD du Planning Familial. J'interviendrai pour insister sur deux ou trois points qui nous paraissent fondamentaux à la CADAC.

Nous avons réussi à obtenir la loi Neiertz sur le délit d'entrave à l'IVG. Ce fut un grand moment. Nous sommes arrivés à maintenir l'ex RU 486 ou Mifépristone, qui est nécessaire pour la pratique des avortements, en particulier pour ce que l'on appelle l'avortement médicamenteux hors hôpital, qui est en place actuellement. Et nous avons obtenu aussi la loi du 4 juillet 2001 sur contraception et avortement, rappelée par Annie Bureau précédem-

ment. C'est une loi extrêmement importante qui n'est sûrement pas complète, mais encore faut-il qu'elle soit mise en pratique.

Je n'insisterai pas sur ces points-là.

Actuellement ce que nous voudrions comprendre, c'est ce qui a fonctionné pour obtenir en 10 ans l'ensemble de ces points qui sont des droits fondamentaux essentiels pour faire avancer les droits des femmes ?

Le travail a été mené à la fois avec le Planning et l'ANCIC est un mouvement de professionnels dont un certain nombre de membres sont aussi très engagés politiquement. Il serait important de voir quels ont été les éléments qui ont amené aux mobilisations dans la rue également, lors de congrès ou de réunions publiques, qui ont permis d'appuyer nos demandes et nos revendications ? On a vu qu'à la veille du 4 juillet 2001, le passage du projet de loi restait et il serait important de raconter comment la loi a été votée et dans quelles conditions des journalistes de conviction ont soutenu notre mouvement. Il faut reconnaître qu'à ce moment-là, au sein du gouvernement Jospin, s'est mise en place une mobilisation d'un certain nombre de parlementaires femmes, que ce soit dans le parti socialiste ou dans toute la gauche, qui ont demandé à ce que la loi passe.

A notre sens, les lois peuvent passer grâce à l'ensemble de ces mobilisations, de ces actions, de ce partenariat qui fait que les lois peuvent passer. Il nous faut réfléchir là-dessus pour l'avenir. Il reste de nombreux combats à mener. Il reste le fait que la loi actuellement, sans moyens, aura de grandes difficultés à être appliquée. On assiste à la réduction des moyens dans les hôpitaux, un peu comme pour l'ensemble des services publics, le délitement des services publics. Nous devons comprendre et voir ensemble comment nous mobiliser, quels sont les relais à monter, les mobilisations, les rapports de force à construire.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Peut-on dire que le point commun entre vos deux associations, c'est une complémentarité entre les professionnels de santé, avec

leur approche, et vous, avec ce relais particulier que vous avez auprès des associations, des politiques et des syndicats ? Cependant, le Planning fait aussi ce travail de lobbying et d'explication des enjeux. Quelle est votre spécificité d'action ?

Nora TENENBAUM.- Nous ne faisons pas un travail de lobbying et je ne sais pas si le Planning et l'ANCIC le font. L'ANCIC et un certain nombre d'AD font partie de la CADAC qui est comme une « épine irritative », un peu comme un élément de réflexion politique, et en même temps qui permet de rassembler et de programmer des mobilisations.

Pascal LELIEVRE.- Deuxième séquence de cette table ronde : la lutte contre les violences faites aux femmes.

Marie-France Casalis, dans les années 1980, vous avez participé de manière très importante à la prise de conscience du mouvement de l'ampleur des violences faites aux femmes. Vous avez ensuite mené ce combat au sein de la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Ile-de-France. Jani Michel, vous êtes membre du bureau de la Fédération nationale Solidarité Femmes, créée en 1987. Solidarité Femmes constitue un réseau national de plus de cinquante associations, gérant une soixantaine de structures. Et ces structures hébergent chaque année 2 500 femmes et 2 700 enfants.

Emmanuel Piet, vous êtes médecin, vous présidez le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV), créé en 1985 et à l'origine de la mise en place en 1986 de la première permanence téléphonique : « *Viols Femmes Information* » destinée aux femmes victimes de violences sexuelles.

Vingt ans après ces premières initiatives, la question des violences faites aux femmes n'est pas résolue. Viols, violences conjugales, mutilations sexuelles, mariages forcés, conséquences de la polygamie, toutes ces réalités demeurent. Question du naïf que je suis : pourquoi a-t-il fallu attendre le milieu des années 1980 pour que ces questions appellent l'action et comment se sont-elles intégrées aux activités précédentes du Planning ?

Marie-France CASALIS.- C'est Simone de Beauvoir qui va vous répondre à travers ma voix. J'ai trouvé ce texte dans le livre *Le Procès de Bobigny* qui vient d'être réédité et que je vous invite tous à acheter et lire.

« Quand la femme aura obtenu, grâce à la contraception et à la liberté de l'avortement, une maîtrise de son corps que n'empoisonneront plus la crainte ni le remord, elle sera disponible pour d'autres luttes, elle comprendra qu'il lui faut se battre à la fois pour changer son propre statut et cette société qui le lui impose. Elle se battra et j'espère qu'un jour viendra où elle gagnera. »

Ce *procès de Bobigny*, moment politiquement fort dans la lutte pour faire reconnaître le droit à disposer de son corps incarne et démontre le lien entre les violences masculines envers les femmes et l'avortement, puisque Marie-Claire, adolescente, après avoir subi un viol est enceinte et décide d'avorter.

Le Planning Familial est le meilleur endroit où l'on pouvait comprendre et constater ce lien entre les relations hommes/femmes dans son expression la plus meurtrière qui peut être la violence sexuelle ou la violence par un conjoint et le droit à l'avortement.

Vous dites au début des années 1980, mais le Planning s'est intéressé un peu plus tôt aux violences, même si ce n'était pourtant pas une lutte prioritaire. Les premières qui nous ont mobilisées étaient les avocates féministes parisiennes : Monique Antoine, Colette Auger et Josiane Moutet. Avec elles et les autres courants féministes, nous nous sommes mobilisées pour faire évoluer la loi réprimant le viol. Mais le Planning travaillait essentiellement à ce que les lois sur l'avortement et la contraception répondent à nos aspirations et soient appliquées. Et cette application de la loi IVG, comme nous sommes nombreux dans cette salle à savoir à quel point elle nécessite toujours une vigilance quotidienne !

Ensuite, Anne Zelenski a constitué un petit groupe avec Simone de Beauvoir qui allait devenir le centre Flora Tristan dont le financement a été demandé à Françoise Giroud, première secrétaire d'Etat à la Condition féminine.

L'association a été hébergée dans les locaux du planning familial à Masséna pour mettre en place une permanence téléphonique.

Le Planning à ce moment-là a travaillé dans une commission nationale pendant plus d'un an pour définir quelles devaient être les réactions d'un mouvement féministe d'éducation populaire comme le nôtre par rapport à ces violences. Fallait-il créer et gérer nous-mêmes des maisons d'accueil pour les femmes victimes de violence ? Nous étions conscientes que ces structures imposaient des équipes professionnalisées et à l'époque, on a dit : « Le Planning est engagé sur d'autres terrains, nous ne voulons pas devenir des acteurs professionnels, nous restons des militantes, et nous soutiendrons de toutes nos possibilités les associations qui se spécialiseront dans ces actions ». C'est ainsi qu'un certain nombre de militantes du Planning ont créé des associations de lutte contre les violences conjugales et que nombre d'entre nous ont appartenu, appartiennent, aux conseils d'administration de ce qui allait devenir le réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

La lutte contre les violences faites aux femmes allait s'amplifier considérablement avec Yvette Roudy. Avec elle débutent notamment les formations des fonctionnaires de police à l'accueil des femmes victimes de violences. Le Planning met en place et anime ces premières sessions qui instaurent le début d'un partenariat qui se développe depuis.

Puis en 1985, c'est le choc avec la création du Collectif féministe contre le viol et la prise de conscience de la réalité innombrable des viols perpétrés par les pères à l'encontre de leurs filles. Je pense que d'autres vont en parler dans un instant.

La confédération nationale et les associations de Planning de la région parisienne avaient mis en place depuis 1981 des formations à la prise en charge des violences faites aux femmes. Nous nous sommes formées d'une part, à l'écoute des femmes victimes et d'autre part, en organisant des sessions avec des féministes plus avancées que nous en ce domaine et bien sûr en nous appropriant les livres sur ce thème notamment ceux qui présentaient les analyses des féministes américaines. Nous avons reçu ici des femmes

d'autres associations de Planning Familial, notamment de Suède, des québécoises qui nous ont initiées à l'intervention féministe sur ces questions. Nous avons travaillé avec des femmes plus en avance que nous : avec Linda Weil-Curiel par exemple sur la prévention des mutilations sexuelles féminines. Et je suis fière de dire que le Planning a été le premier mouvement féministe, avec la CAMS et la Ligue pour le droit des femmes, à oser dire que les mutilations du sexe des femmes constituent des crimes et que les personnes qui les commettent doivent être traduites devant la justice. J'ai été contente ce matin d'entendre des ministres affirmer qu'ils allaient reprendre ce flambeau.

(Applaudissements)

Jani MICHEL.- Comme le rappelle Marie-France Casalis et plusieurs d'entre nous dans la fédération (qui ne s'appelait pas fédération dans les années 1980), nous arrivions du Planning. Je suis l'une de celle-là. Je suis passée par le MLAC, puis en 1972 ou 1973, je suis arrivée au Planning et j'ai participé à toutes ses luttes. C'est ainsi que j'ai pu entendre la parole des femmes en m'attachant plus peut-être à celles qui subissaient les violences. Les femmes victimes de violence arrivaient au Planning qui leur offrait un accueil et des informations. Et après ? Après on ne savait trop que faire. Il existait quelques autres associations qui leur proposaient un hébergement mais ce n'était pas un lieu spécifique pour les femmes victimes de violences. Certaines d'entre nous les ont accueillies chez elles mais cela ne pouvait être que transitoire. C'est ainsi que j'ai été amenée dans les années 1982/1983, sans quitter le Planning, à fonder avec une conseillère municipale l'association « SOS femmes » à Angers. À cette époque, un réseau existait nationalement et regroupait les associations qui accueillaient et hébergeaient les femmes victimes de violences.

Créer une association pour héberger les femmes, c'était un long parcours. Les CHRS, lorsqu'on parle de professionnalisation, c'était aussi ce qui nous attendait, bien que ce n'était pas dans les objectifs à l'époque du Planning (cela ne l'est sans doute toujours pas). C'était très différent avant mais nécessaire si l'on voulait que les femmes trouvent un havre pour elles et pour leurs enfants.

Elles arrivaient à l'association avec leurs bagages ; Leurs enfants suivaient souvent, mais quelquefois elles étaient obligées de les laisser. À l'époque il était beaucoup plus facile qu'aujourd'hui de créer des CHRS. Les subventions suivaient et c'est ainsi que j'ai fait partie de la Fédération nationale Solidarité Femmes qui s'est créée en 1987.

La violence faite aux femmes est une violence spécifique. Cela induisait une réflexion particulière et aussi, pour beaucoup d'entre nous une formation, non pas à l'écoute dont nous avons l'expérience, mais à l'accueil, aux informations spécifiques que nous ne pouvions pas inventer. Rapidement se posaient des questions, toujours d'actualité d'ailleurs, du droit, des problèmes de santé, des problèmes sociaux et des problèmes des enfants. Nous avons engagé des professionnelles qui se sont formées. Et aujourd'hui, c'est tout un réseau (un peu plus de soixante maintenant) d'associations qui accueillent et qui hébergent des femmes victimes de violences.

Nous continuons ce travail parce que la lutte contre les violences faites aux femmes est loin d'être terminée. Vous avez entendu les statistiques ce matin : une femme sur dix est concernée, une femme meurt tous les quatre jours. La représentation est épouvantable.

À la Fédération, nous avons une commission juridique, avec des avocates, des juristes ; je ne sais pas si cela s'appelle un lobbying. Nous allons au Sénat, à la Chambre des députés. Nous faisons en sorte d'être une force pour demander à ce que les lois changent et qu'il y ait une protection beaucoup plus importante en ce qui concerne ces violences. Je pense par exemple à l'Autriche où les conjoints qui ont commis des violences sur leur femme sont tenus à l'écart de l'habitation, la femme peut ainsi rester dans les lieux. Je pense que la France va bientôt instaurer cette protection. C'est une avancée, même si toutes les femmes ne souhaitent pas rester dans le lieu où elles ont été victimes.

Pascal LELIEVRE.- Nous allons donner la parole à Emmanuelle Piet, puis nous lancerons le débat avec la salle sur les réactions, notamment à propos de ce qui a été déclaré à la tribune par les ministres. Comment allez-vous surveiller la progression de l'investissement du gouvernement ?

Emmanuelle PIET.- Le collectif féministe s'est créé en 1985. C'était un peu l'enfant du MFPF, puisque quatre associations s'étaient liguées pour la création de ce collectif :

le mouvement Jeunes Femmes, le Mouvement Français pour le Planning Familial, la Maison des Femmes et Solidarité Femmes. Le collectif féministe est vraiment la résultante de ces associations qui travaillaient depuis longtemps, qui rencontraient les femmes. En 1984/1985, plusieurs viols ont été commis devant de nombreux témoins dans des lieux publics sans que personne ne réagisse. C'était révoltant et à partir de ce moment, ces associations se sont organisées pour dénoncer clairement ces crimes.

Le collectif et le Planning sont très liés. D'abord parce que le mouvement MFPF est statutairement représenté dans notre Conseil d'administration. Ensuite, parce que nous sommes encore dans leurs locaux et que nous tenons à y rester très longtemps comme Monsieur Delanoë nous l'a promis. Et puis, dans nos dernières rencontres nationales, vingt-cinq associations départementales du Planning participaient à la formation donnée. Et enfin, parce que nous sommes une permanence téléphonique nationale, mais lorsque la victime de viol habite dans l'Ardèche ou au Mans, on l'envoie vers la permanence du MFPF ou éventuellement vers Solidarité Femmes.

Notre spécificité, c'est cette permanence. En vingt ans, nous avons entendu plus de 40 000 femmes victimes de viol. Cette expertise, ces paroles des femmes, ce sont elles qui nous les fournissent. Régulièrement, nous avons des publications Et nous nous sommes battues, avec vous toutes, pour les modifications législatives. Les trois dernières sont bien : Que pour le viol la circonstance aggravante soit retenu lorsqu'il est commis par le conjoint, ex, pacs, ex... que la prescription soit passée à vingt ans après la majorité pour l'excision et que l'age du mariage soit porté à 18 ans pour les filles. D'autres améliorations peuvent encore être gagnées.

Et je voudrais dire que l'on gagne parfois ces batailles au quotidien, ce qui nous donne envie d'avancer, de continuer. On a réussi de nombreuses fois et c'est formidable., longtemps isolées maintenant notre lutte est devenue un vrai combat de société et même les associations généralistes, je pense au

Secours Populaire mais aussi à Amnesty International, prennent la violence faite aux femmes comme un vrai combat.

Nous animons également des groupes de parole en commun. Nous proposons des formations à l'animation de ces groupes de parole. Certains sont relayés dans de nombreux coins de France grâce au MFPF.

Je veux prendre un peu de mon temps de parole pour revenir en arrière. Avec ma casquette de médecin départemental de PMI m'occupant des centres de planification familiale en Seine-Saint-Denis, je voudrais dire que notre Conseil général a voté en mars 2005 le droit de faire des IVG médicalementeuses dans les centres de planification du département. Le préfet ne s'y étant pas opposé, cette décision est donc considérée comme légale en Seine-Saint-Denis et sur le plan national depuis le 29 mai 2005. Je vous parle de ce succès pour vous encourager à suivre cette voie. Les personnalités morales que sont les représentants directeurs des centres de planification, le Conseil général, la Mairie ou l'association départementale du Planning Familial, se trouvent de ce fait apte à autoriser leur médecin à pratiquer des avortements médicamenteux à condition que les médecins passent des conventions avec les centres hospitaliers habilités. Si vous avez des soucis, appelez-moi, c'est possible, vous avez le droit avec vous.

(Applaudissements)

Annie BUREAU.- Merci à Fiammetta Venner de Prochoix d'être présente, elle est pour nous, professionnels, un soutien dans la lutte contre les anti-Choix car son objectif est de lutter contre tous les extrémistes religieux. Son combat n'est pas fini, il est le nôtre. Pour le moment, nous sommes en paix, mais les adversaires des droits des femmes ne désarment jamais. Nous savons que d'une façon ou d'une autre, nous devons faire face un jour de nouveau à une remise en question de nos droits.

Nora TENEBBAUM.- Je prends une minute pour dire que dans les actions essentielles que nous avons à mener ensemble pour les années à venir, nous ne devons pas oublier la lutte pour que l'avortement et la contraception soient un droit reconnu pour les femmes dans l'ensemble de l'Europe. Il est

certain que nous devons travailler ensemble et nous mobiliser collectivement, en incluant tout particulièrement la lutte contre le sida qui touche de plus en plus de femmes. Nous devons mener des batailles ensemble sur tous ces éléments.

Viviane MEUNIER.- Je voudrais apporter un point supplémentaire qui me semble important par rapport à la lutte contre les violences envers les femmes. Je crois que si ces trente dernières années nous avons beaucoup gagné, c'est parce que les associations de femmes ont fait des partenariats avec les partis politiques. Des collègues élues politiques, sensibilisées dans leur permanence par des femmes qu'elles rencontraient et pour lesquelles elles n'avaient aucune réponse à apporter, ont estimé qu'il était sans doute nécessaire de créer des lieux spécifiques. On a ensuite réfléchi ensemble autour des lois, avec les ministres successives, Michèle André, Véronique Neiertz, Simone Veil, etc., et décidé de travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs qui sont sur le terrain : la police, la gendarmerie, les médecins, les travailleurs sociaux, car les associations de femmes ne peuvent pas porter seules ce problème. Comme je le dis souvent, cela ne doit pas rester une « affaire de bonnes femmes ». C'est l'ensemble de la société qui est responsable et qui doit trouver des réponses à cette violence subie par les femmes. Je crois que la fédération Solidarité Femmes a joué ce jeu-là et le joue encore et c'est essentiel. Le partenariat avec les autres associations, et le Planning en particulier, a été important, mais nous ne devons pas oublier les autres acteurs.

Moïra SAUVAGE.- Je suis responsable de la commission femmes d'Amnesty International, et je représente ici notre bureau exécutif et notre président. Nous sommes très heureux d'avoir été invités à participer à ce 50^e anniversaire. Vous le savez sans doute, Amnesty International défend les droits humains en général, depuis plus de 40 ans, et depuis les années 1990, nous avons commencé petit à petit à défendre les droits des femmes et à lutter spécifiquement contre les violences envers les femmes dans le monde entier. Nous venons de publier un livre sur ce sujet en y incluant la réponse de l'État. Nous ne sommes pas du tout une association de terrain. Nous observons ce qui se passe et donnons des recommandations aux gouvernements. Pour rédiger ce rapport, nous nous sommes vraiment basés sur le travail de

toutes les associations, que ce soit au niveau mondial ou au niveau français. Nous remercions le Planning, la Fédération, pour tous leurs renseignements. Et à partir de maintenant, nous pouvons travailler sur la France. Il est essentiel que vous soyez à nos côtés, spécifiquement peut-être dans la prévention des comportements sexistes dans les lycées et les écoles que nous avons déjà commencée.

Maïté ALBAGLY.- Le Planning Familial n'est pas une association uniquement de terrain, nous faisons du terrain pour faire de la politique et pour être entendues.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- J'aimerais poser une question aux personnes qui sont sur l'estrade : Est-ce important qu'Amnesty International dise à un moment donné aux États : « Lorsque des violences sont faites aux femmes, ce n'est pas une histoire privée, une histoire domestique, mais une histoire politique. Cela vous regarde, c'est d'une certaine manière un trouble de l'ordre public dont vous devez vous saisir ».

Emmanuelle PIET.- Cela a été formidable, alors que jusque là c'était transparent, que les associations généralistes, je pense au Secours Populaire mais aussi à Amnesty International, prennent la violence faite aux femmes comme un vrai combat de société. Merci.

Marie-France CASALIS.- Ces quatorze dernières années, je travaillais pour l'État à la délégation Ile-de-France. Il est vrai, et c'est le cas dans tous les pays, que l'État ne s'est mobilisé dans la lutte contre les violences envers les femmes qu'à partir des sollicitations des féministes des années 1970 et de leurs associations. Ce qui est intéressant, c'est que l'Etat agisse en mettant en œuvre l'ensemble des structures et instances publiques car l'origine de la violence envers les femmes découle de l'organisation de notre société, de l'inégale répartition des pouvoirs et des rôles entre les sexes et que c'est à ce niveau qu'il faut agir.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les plans d'action que les ministres successivement en charge des Droits des femmes ont mis en place, (le dernier en date étant encore en cours jusqu'en 2007), ont une réelle importance. Ils fournissent repères et priorités pour mobiliser les diverses instances, les inciter à traiter ces questions, à réagir, à mettre en place des dispositifs. Quand elle était en charge de ce secteur ministériel, Michèle André dans le cadre d'une campagne télévisée nationale, a été l'instigatrice du dispositif des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes, dispositif efficace et précieux. J'ai travaillé en Ile-de-France avec une déléguée régionale, Catherine Morbois, à qui je rends hommage, qui a beaucoup fait pour rendre ce dispositif de travail efficace et productif. Les militantes féministes que nous sommes peuvent rendre hommage à celles et ceux qui dans leur fonction au service de l'Etat prennent en compte avec détermination et compétence la prise en charge, la répression et la prévention de la violence sexiste.

Nous savons bien que la mise en œuvre des législations et des dispositifs repose sur des individus. Ces personnes n'ont pas bénéficié de ce que leur pratique apporte aux militants du Planning : nous devons partager avec elles ce que nous a appris l'accueil et l'écoute des femmes, nous devons informer, conscientiser, former à la lutte contre les violences. Nous, associations à l'écoute des questions de sexualité, des relations de genre, des violences, nous apportons la mauvaise nouvelle : la violence existe, elle est là, à côté de nous, elle fait mal. Il faut l'identifier, décrypter ses processus, venir en aide à qui en est victime et agir pour y mettre un terme. Nous avons besoin des dispositifs de l'État, nous devons être exigeants, très exigeants, envers eux, mais nous avons en contrepartie le devoir de les informer, de les former et de les soutenir lorsqu'ils se mobilisent pour agir dans la perspective féministe que nous souhaitons.

(Applaudissements)

Fiammetta VENNERS.- Directrice de la revue Prochoix, je voudrais ajouter qu'à Amnesty International, il est essentiel que des ONG globales suivent, s'intéressent, relayent mais aussi agissent personnellement, non pas parce que cela globalise la lutte, mais surtout parce que lors des grandes confé-

rences internationales qui ne concernent pas les femmes, les opposants à l'avortement représentés aux Nations-Unies par cette espèce de groupe informel : États-Unis, Pologne, Arabie Saoudite, Soudan, Iran et Vatican (même s'ils ne votent pas) font systématiquement reculer les droits des femmes. Ce fut le cas notamment à la Conférence internationale de Johannesburg sur l'environnement, où presque logiquement le Planning Familial n'était pas représenté, mais où des associations globales telles Amnesty International ont réussi à faire remonter l'information assez rapidement. On a effectivement une fois de plus perdu quelque chose sur les droits des femmes, mais c'était important qu'ils soient là. Donc merci et faisons en sorte que de plus en plus d'ONG prennent en compte ce genre de revendication.

Pascal LELIEVRE.- Est-ce qu'Amnesty International va continuer ou est-ce juste un rapport ponctuel ? Tous les ans y aura-t-il un observatoire d'Amnesty International qui dira à l'État Français : « Vous n'avez rien fait dans ce domaine ! »

Moïra SAUVAGE.- Nous publions très régulièrement des rapports sur tous les pays du monde. Pour la France, je ne pense pas qu'il y aura d'autre rapport. Cela a représenté beaucoup de travail. Mais nous espérons que les actions dureront longtemps et que cette campagne contre les violences envers les femmes deviendra une compagne permanente pour notre mouvement.

Pascal LELIEVRE.- Nous allons prendre une dernière question.

Brigitte CADEAC D'ARBAUD.- Je suis responsable de l'équipe Fil Santé Jeunes et je voulais dire merci à toutes les militantes du Planning qui sont ici, au nom de tous les jeunes qui nous remercient quelquefois au téléphone. Nous expliquons la pilule du lendemain, l'IVG et nous renvoyons tous les jours beaucoup de jeunes et adolescents, de 12 à 25 ans, sur les centres de planning et de planification.

Pascal LELIEVRE.- Merci beaucoup. C'est votre journée d'anniversaire, il est normal de vous souhaiter de bons vœux et de vous dire merci.

Pierre Dutey, vous avez suivi au milieu des années 1980 le travail du Planning sur l'infection à VIH/sida (que l'on n'appelait sans doute pas comme cela à cette époque). En 1987, le congrès du Planning inscrit la lutte contre cette infection dans ses priorités. On crée alors une commission MST/Sida, dont vous êtes l'un des co-animateurs. Le livre, auquel on se réfère beaucoup au cours de cette journée, (*Liberté, sexualités, féminisme, 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes, Isabelle Friedmann, éd. La Découverte, 277 p.*) raconte combien l'arrivée du sida a pu déstabiliser le Planning, comme d'ailleurs toute la société. Je pense que c'est important de nous le raconter aujourd'hui.

Pierre DUTEY.- En 1987, l'inscription à notre congrès d'une motion a été déjà, je crois, l'aboutissement d'une maturation du mouvement. Il me semble qu'il a fallu, ce n'est pas pour nous jeter la pierre ni à personne dans cette salle, beaucoup « ramer ». On peut se l'expliquer de plusieurs façons. Bien sûr, il faut rappeler que nous devons rester vigilantes et avancer encore en matière d'IVG, en matière de violences envers les femmes, etc. Mais je crois que des acquis existent réellement et que tout va relativement mieux tout de même.

Et que nous est-il arrivé : le sida. Alors qu'au sein de ce mouvement, on se bagarrait pour une sexualité branchée plaisir et sans danger, on se confrontait à une sexualité qui pouvait rimer, et que les adversaires auraient voulu faire rimer avec la mort. C'était difficile à intégrer pour notre mouvement.

Autre dimension fondamentale dans ce mouvement qui a retardé peut-être notre prise de conscience, c'est qu'on ne parle qu'au nom d'une pratique. On n'est pas une association de terrain mais une association qui fonde un discours politique sur des pratiques de terrain. Et il est vrai que les pratiques de terrain en matière de maladies AVIH, sida compris, vu la population essentiellement féminine que nous accueillons, n'avaient pas vu le jour. Il a fallu tout de même, pour que le mouvement commence à comprendre un peu l'importance des enjeux, notamment pour des raisons purement épidémiologiques, que les copines de l'AD 75 commencent à voir arriver des jeunes filles ou des jeunes femmes en situation de toxicomanie intraveineuse pour qu'elles se rendent compte qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une paranoïa

de la part de Catherine Gros ni de la part de quelques personnes, qui du fait de leur origine militante, mouvement gay ou autres, pouvaient se sentir particulièrement concernées.

Nous avons à prendre en compte des paramètres assez radicalement nouveaux mais nous avons tout de même des acquis. Notamment le fait de savoir parler de sexualité d'un point de vue global. Cela nous a amenés peut-être à réfléchir à nouveau sur la dimension de prévention en matière de sexualité.

Je vais laisser Carine en parler.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Carine Favier, cette action sur le sida s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans l'action du Planning. Comment les choses ont-elles progressivement évolué ?

Carine FAVIER.- Pour revenir à ce que disait Pierre Dutey, je pense que les mouvements de lutte contre le sida nous ont secoués, d'abord sur la participation des gens et sur la démedicalisation. Dans le film ce matin, vous avez vu comme les copines remuaient les médecins. Je pense que le mouvement de lutte contre le sida était des moments d'auto support où la participation des personnes concernées qui prenaient leurs affaires en main était très importante. C'est quelque chose qui est bénéfique pour nous, pour nous rappeler que c'est aussi comme cela que le combat des femmes est né. Je crois que nous avons cela en commun à ce niveau-là.

Deuxième aspect : nous sommes un mouvement qui essaye de continuer, malgré le sida, à aborder la question sous l'angle de la sexualité et du plaisir. Aujourd'hui c'est vrai que l'on a des contraintes supplémentaires : on a eu la grossesse à un moment donné, maintenant la question de la prévention. Il n'empêche que les jeunes que l'on va voir dans les établissements scolaires ou les femmes que l'on rencontre, ce n'est pas leur parler de maladies qui les intéresse mais de parler d'eux, de leur relation, de leur amour, de leur plaisir.

Même si on a utilisé la question du VIH et du sida pour entrer et continuer à intervenir dans un certain nombre d'établissements ou de lieux, parce qu'on n'a pas le droit de parler de sexualité, cela n'a pas beaucoup avancé, c'est toujours aussi tabou.

Par rapport à la prévention, on a animé un programme de réduction des risques sexuels qui replace la personne au cœur de la décision et du pouvoir. Je pense qu'il faut continuer à y réfléchir. Lorsqu'on est confronté à une situation, c'est particulièrement vrai pour les femmes car on n'est pas toujours en mesure d'imposer une prévention correcte, la plus efficace, on est contraint parfois à s'exposer à des risques. Et lorsqu'on donne des outils, le fameux diaphragme qui revient à l'honneur, pour une possibilité de réduction des risques sexuels, en particulier dans un contexte où les femmes n'ont pas la possibilité d'imposer une méthode qui soit à 100 %, c'est aussi très important pour redonner du pouvoir, de l'autonomie, du contrôle dans la vie des gens. On n'est pas à attendre que cela nous tombe sur la tête, on a la possibilité de proposer des solutions.

Ces deux contraintes dans le développement de notre projet autour de la sexualité comme élément du développement humain, nous ont obligés à replacer les personnes peut-être davantage comme auteur de leur vie, en particulier sur la question des femmes.

Sur la question des femmes, tout à l'heure Nora en a parlé, l'épidémie s'est féminisée aujourd'hui. Dans le monde, vous connaissez les chiffres. En France, cela se développe, je ne sais pas vraiment pourquoi mais j'ai une petite idée : on ne veut pas voir la séropositivité des femmes, c'est inacceptable. Je ne sais pas si on ne veut pas voir la sexualité des femmes, si les femmes gardiennes du foyer, de la tradition et de la famille n'ont pas le droit d'être séropositives car c'est une trop grande remise en cause.

Il nous semble que nous avons une responsabilité en tant que féministes, en tant que mouvement qui rencontre des femmes, d'aider à sortir de cette invisibilité, à dire que les femmes sont concernées et à essayer d'aider les femmes qui ont commencé à s'organiser. Un réseau de femmes concernées par le VIH s'est créé. Il a fait une charte et a demandé au Planning et à

d'autres associations de les aider, de les soutenir car aujourd'hui, elles subissent une double discrimination : en tant que femmes et en tant que personnes concernées par le VIH. Je crois qu'elles ont sollicité assez fortement les autres associations féministes pour rejoindre ce combat.

Dernier aspect, le partenariat entre les associations de lutte contre le sida qui ne sont pas toujours faciles. Autour de la question des femmes et du VIH, nous avons réussi à organiser en 2004 les premiers états généraux « Femmes et sida », à l'initiative du Planning, mais avec le soutien d'AIDS, Act Up, Sida Info Service et du Kiosque. Il a fallu vingt ans d'épidémie et plus pour qu'enfin les femmes vivant avec le VIH aient une possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, de poser leurs revendications et d'exprimer comment elles vivaient la situation. Peut-être que c'est sur cette question que l'on a réussi à ce que AIDS, Act Up et d'autres se rejoignent alors qu'ils avaient un peu de difficultés à se parler.

Pour finir, je crois que nous avons toujours le soutien, au niveau de la lutte sur les femmes et le VIH, de Sidaction. Même si on ne déposait pas toujours les dossiers à temps, lorsqu'on a demandé leur aide pour organiser les états généraux, ils ont toujours été là et je veux les en remercier publiquement.

Pascal LELIEVRE.- Merci beaucoup.

En termes de politique et de défense des droits fondamentaux, la rencontre de ces deux militantismes, qui a priori n'étaient pas conduits spécialement à se rencontrer, a-t-elle apporté quelque chose au Planning ? Au début au moins de l'infection à VIH, vous avez essentiellement eu comme interlocuteurs associatifs des militants homosexuels masculins, qui habituellement ne s'occupaient pas beaucoup de contraception. Ils avaient d'autres soucis mais pas celui-ci. La rencontre des deux activistes, au-delà des problèmes éventuellement de dialogue pour se retrouver, sur le terrain, sur la revendication, vous a-t-elle aidé à avancer dans votre réflexion sur la question des droits fondamentaux, thématique que vous portez aujourd'hui autant que le libre accès à la contraception ou à l'avortement ?

Pierre DUTEY.- Personnellement, je suis entré au Planning par l'intermédiaire d'un collectif qui se battait contre un cas d'homophobie en 1983, à Lyon : Giselle Halimi qui avait plaidé dans le procès d'un « chtarbé » qui voulait ôter le droit de garde à sa compagne qui était lesbienne et vivait avec une autre femme.

Beaucoup de personnes dans la salle pourraient répondre et c'est ce qu'évoquait peut-être tout à l'heure Fatima. Cela a pu interroger un certain hétérocentrisme du mouvement. Je crois que l'on pourrait battre notre coulepe. Ce n'est pas parce qu'en 1983 le Planning national soutenait un procès en discrimination homophobe que cela a été toujours très simple dans le mouvement. Voilà un élément de réponse.

Fiammetta VENNER.- L'alliance n'est pas récente. C'est vrai, nous avons eu tout le temps des allers-retours. Dans cette même salle, le 5 mars 1971, se tenait le congrès « Laissez les vivre », que le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) décide d'attaquer de manière plutôt artisanale, ce qui a entraîné la décision de « Laissez-les vivre » de ne plus organiser de congrès pendant près de 10 ans.

Nous ne pouvons ignorer des difficultés de communication qui continuent et qui continueront, mais de temps en temps pourtant, on doit se féliciter des liens, des retours, peut-être tous les dix ou quinze ans, qui fonctionnent.

Carine FAVIER.- Peut-être avons-nous échoué autour d'une certaine réflexion. Je crois que nous l'avons reprise aujourd'hui dans notre dernier congrès sur la construction du masculin et du féminin, et que les mouvements homosexuels à certains moments et en particulier à partir d'une certaine réflexion des États-Unis, nous permettent de réfléchir à des constructions de ce genre. À ce titre, je crois que la lutte contre le sida a permis de contribuer à un repositionnement par rapport à ces enjeux-là.

Nous sommes un mouvement d'éducation populaire et un mouvement politique. Je pense que le sida est un grand révélateur. Lorsqu'on n'a pas de droits, pas d'estime de soi, on est en position d'exposition. La lutte contre le sida est une lutte politique portée par le mouvement homosexuel sur la

question des droits des homosexuels. On n'arrivera pas à faire reculer le sida si on n'érige pas une lutte politique sur les droits des femmes. Et j'interpelle nos partenaires féministes sur le fait que les femmes séropositives vivant avec le VIH interpellent dans toutes leurs réunions les féministes sur : « Où êtes-vous ? On a besoin de votre soutien sur la question des droits des femmes ».

Pascal LELIEVRE.- Nous allons accueillir Annie Guilbertaud, directrice générale du Centre National d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CNIDFF) et coordinatrice d'un réseau de 115 centres en France.

Nous rejoint Danielle Bousquet, députée socialiste des Côtes-d'Armor et vice-présidente de la Délégation de l'Assemblée Nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Maya Surduts, porte-parole du Collectif National pour les Droits des Femmes (CNUF).

Annie Guilbertaud, pouvez-vous nous expliquer la spécificité de votre organisation et du réseau que vous animez, et sa complémentarité avec le travail du Planning ?

Annie GUILBERTAUD.- Je veux remercier le Planning pour cette invitation et vous dire que, pour de nombreuses raisons, mon cœur est avec vous. Je suis issue de ce mouvement. Il faut rappeler que le MFPP et notamment un certain nombre d'associations locales se sont fortement impliquées dans les années 1981 pour que naisse le réseau des centres d'information sur les droits des femmes. Nos liens existent depuis 1980 de manière très formelle. Le réseau des centres d'information sur les droits des femmes est né en 1972. La première association a été créée à la demande des pouvoirs publics. Il s'est fortement développé dans les années 1981 sur la volonté d'Yvette Roudy, à l'époque Ministre des droits des femmes, qui avait fait de l'information, la priorité de son ministère.

Nous avons avec le Planning, des approches de fond, un objectif commun, mais nous avons des formes d'intervention relativement différentes.

Les centres d'information sur les droits des femmes sont dotés d'une mission d'intérêt général, confiée par l'État, pour permettre aux femmes d'être informées sur leurs droits, pour les connaître et surtout pour les faire valoir.

Nous avons une approche globale et transversale des questions juridiques et des discriminations qui touchent les femmes. Le cœur de notre métier reste l'accès aux droits. Et à partir des observations particulières que nous recueillons dans les centres sur les problèmes particuliers que les femmes et les familles rencontrent également, nous développons un certain nombre de services spécialisés dans le champ de l'aide aux femmes victimes de violences sexistes, de l'accompagnement vers l'emploi et vers la création d'entreprise, vers la formation, dans le champ de la parentalité pour une meilleure égalité. De manière plus lointaine, nous abordons ainsi les questions de santé et de sexualité et là évidemment, le lien, dans de nombreux départements, est très étroit avec les associations locales du Planning. En règle générale, nous réorientons les femmes sur ces questions vers le Planning car nous considérons qu'il est plus pointu que nous. Dans l'autre sens, le MFPF, les associations locales, nous orientent beaucoup de femmes qu'ils rencontrent dans les permanences pour des informations précises, notamment sur le droit de la famille.

À la différence du MFPF, nous sommes une organisation de professionnels, ce qui ne veut pas dire pour autant que dans l'approche des problématiques, nous n'avons pas une analyse politique des problèmes exposés par les femmes. Mais nous ne sommes pas un mouvement politique dans la lignée du Planning. On nous reproche parfois, il faut bien le dire, de ne pas être suffisamment militantes. Je crois qu'il faut se rappeler qu'en 1981, lorsque Yvette Roudy a donné un élan très important à ce réseau d'associations (qui s'appelaient les centres d'information féminins, nous sommes loin au niveau de la sémantique des centres d'information sur les droits des femmes aujourd'hui) sa volonté était de pouvoir jouer sur plusieurs leviers, à la fois des associations purement militantes qui possèdent une réelle expression publique, politique, et le renforcement d'un réseau doté de cette mission d'intérêt général d'information sur les droits qui est donc la nôtre.

Nous avons peut-être quelques actions communes dans nombre de villes, à l'occasion du 8 mars, du 25 novembre. Et sur un plan national, je pense important de soulever le fait que nous développons des collaborations fréquentes avec le Planning, mais également avec le Collectif féministe contre le viol, avec Solidarité Femmes. Nous réfléchissons ensemble et mettons en place des propositions communes lorsqu'un certain nombre de dispositions législatives concernant la question des droits des femmes, la question de l'égalité, la question de la lutte contre les discriminations, commencent à percer. Il nous est arrivé assez souvent et encore récemment autour des dernières lois concernant les violences, de réfléchir ensemble à des positions concertées pour que la différence de nos positions associatives soit une force au service des femmes et au service de l'égalité.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Les ministres se sont exprimés tout à l'heure mais ne vous ont pas beaucoup évoqué. Aujourd'hui, avez-vous les moyens de fonctionner ?

Annie GUILBERTAUD.- Tout dépend de l'échelle où l'on met la notion de moyens. Nous considérons évidemment que nous avons des moyens insuffisants pour répondre aux 680 000 demandes d'information que nous traitons chaque année. J'ai oublié de souligner que notre intervention est très transversale. Nous avons des co-financements publics, nous ne sommes pas indépendants au plan financier puisque tous nos financements viennent soit de l'État, des collectivités locales territoriales ou de l'Europe.

Mais pour être tout à fait honnête, même si nous manquons de moyens, je crois que notre réalité financière est moins catastrophique qu'un certain nombre d'associations militantes qui depuis quelque temps ont vu leurs finances très clairement amputées. Nous bénéficions de conventions pluriannuelles qui nous permettent un minimum de garanties financières et le centre national en tant que tel dispose d'un contrat d'objectif avec l'État.

Pascal LELIEVRE.- Danielle Bousquet, parlez-nous de votre action au Parlement, en liaison avec le Planning ?

Danielle BOUSQUET.- En 1999 a été créée la Délégation parlementaire aux droits des femmes et à l'égalité des chances. Les associations féministes nous ont tout de suite rejoints, interpellés et rencontrés régulièrement. Et très vite, le Planning s'est situé en pointe de ces rencontres en adhérant à notre préoccupation autour de l'application de la loi sur l'IVG vingt-cinq ans après. Nous savions les uns et les autres (cette délégation est formée pour deux tiers de femmes et un tiers d'hommes) que la loi était insuffisante et qu'il fallait la modifier. Mais pour les autres Députés, la situation de l'avortement était réglée : une loi existait qui correspondait aux besoins. Ils n'avaient pas conscience du fait que la loi était devenue inadaptée.

Ces rencontres avec la CADAC, avec l'ANCIC et surtout avec le Planning ont fait émerger les arguments qui nous ont permis de convaincre nos collègues masculins, en particulier Lionel Jospin qui n'était pas très emballé au départ, qu'il fallait modifier la loi et l'améliorer en fonction des besoins des femmes.

Le cadrage législatif a suivi dans le mois de juillet. On nous a dit : « D'accord pour allonger le délai de deux semaines ». Nous avons travaillé durant l'été et l'automne pour le texte ait d'autres avancées, en particulier, sur la non-obligation (actée dans la loi) de l'entretien pré-IVG, parce que les femmes le vivaient très mal, comme une demande d'autorisation. Nous voulions aussi que les mineures ne soient plus assujetties à l'autorité parentale, qui était un vrai problème pour elles.

Dernier point, sans doute moins important mais qui n'est pas négligeable car cité à plusieurs reprises, c'est que l'on puisse pratiquer dorénavant des IVG médicamenteuses quasiment à domicile, hors de l'hôpital.

C'est par tout ce travail, toutes les rencontres avec le Planning et via les associations de femmes, que nous avons élaboré avec les équipes du planning de l'époque, ce texte de loi qui faisait avancer les droits.

Nous continuons régulièrement bien sûr ce partenariat. Ce que j'apprécie, c'est que le Planning n'est pas en position exclusive de lobbying. Il ne l'est que lorsque c'est indispensable. Ainsi, nous travaillons ensemble sur la loi

concernant les violences conjugales qui, dans la mesure où elle est seulement répressive et en dépit de ce qu'a dit la ministre, ne correspond pas aux besoins des femmes. Elle n'est pas mauvaise mais il faudra la reprendre, car elle est insuffisante. Elle ne tient pas compte de la prévention. Une loi qui se contente de pénaliser et d'incriminer encore davantage les hommes ne me semble pas suffisante. Nous avons d'ailleurs auditionné le Planning à plusieurs reprises sur cette question.

Nous avons également beaucoup travaillé avec vous au moment de la loi sur la laïcité et le voile. Notre position à nous aussi était de dire que ce voile islamique est une vraie insulte à l'égalité et à la liberté des femmes, une vraie insulte à la laïcité.

(Applaudissements)

Et sur la loi Sarkozy, nous étions bien évidemment complètement opposés à la mise en place de la notion pénale de « racolage passif ». Malheureusement, la conjoncture politique étant ce qu'elle est, nous n'avons pas été entendus, mais demain peut-être...

Quant à l'international, nous collaborons aussi avec le Planning. Comme cela a déjà été dit tout à l'heure par plusieurs intervenantes, les lobbies intégristes catholiques sont à l'œuvre partout dans le monde, en particulier dans les grandes conférences internationales. En tant que parlementaires, nous avons joué notre rôle, tandis que le Planning jouait son rôle d'ONG, et chaque fois nous avons recentré ensemble nos positions respectives.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Au sujet des alternances politiques et avec un regard rétrospectif, ne regrettez-vous pas de ne pas être allés plus loin par exemple quand les socialistes étaient à Matignon par exemple au moment de l'élaboration de la loi Aubry ?

Danielle BOUSQUET.- La loi sur l'IVG ?

Pascal LELIEVRE.- Sur l'ensemble des questions des droits de femmes ?

Danielle BOUSQUET.- On peut toujours dire que c'est insuffisant.

Pascal LELIEVRE.- Je vous le demande surtout comme des promesses pour l'avenir, bien entendu.

Danielle BOUSQUET.- Je ne peux engager que moi ici.

La loi sur l'IVG a été un combat très difficile car des tas de gens à l'époque sont venus nous expliquer qu'à douze semaines, l'acte d'IVG changeait de nature et qu'on écrasait déjà « des petites têtes ». Et nos camarades, les autres députés de gauche avec qui je travaillais étaient très secoués. Il a fallu faire témoigner des médecins qui pratiquaient les IVG. On revenait dans les combats de la loi de 1975 : avec des IVG à 12 semaines au lieu de 10, certains affirmaient qu'en reculant de deux semaines, c'était des « petits êtres humains » que l'on « broyait » lorsqu'on faisait des avortements. Il a fallu un colloque, un gros travail de mobilisation, pour que nos collègues acceptent de penser qu'ils n'étaient pas en train d'entrer dans l'inacceptable.

Pascal LELIEVRE.- Cela veut dire que quand vous discutez avec un homme élu socialiste, il est d'abord un homme avant d'être un socialiste ? (*Rires*)

Danielle BOUSQUET.- Je ne vais pas entrer dans ce débat. Je veux dire que le vécu des hommes n'est sans doute pas le même que le nôtre et que les hommes sont des hommes, avec leurs qualités.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Maya Surduts, vous êtes une des porte-parole du Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF), qui regroupe beaucoup d'associations. Quelle est la couleur particulière de la voix que vous portez sur les femmes dans le débat public ?

Maya SURDUTS.- Vous parlez d'une couleur politique ?

Pascal LELIEVRE.- Non, la tonalité.

Maya SURDUTS.- Je crois que les gens savent que les partis de gauche, de l'extrême gauche, les syndicats, la CGT, la FSU et de nombreuses associations de femmes font partie du Collectif droits des femmes.

Cette structure est un peu bâtarde, nous n'avons pas d'illusions. Je rêve non pas d'un MLF, mais de quelque chose qui permettrait l'adhésion individuelle des femmes à une structure féministe. Malheureusement, je suis convaincue, s'il n'y avait que moi ce ne serait pas grave, que nous sommes depuis quelques temps déjà dans des périodes totalement défensives qui ne favorisent pas l'émergence d'un mouvement de ce type-là.. J'ai l'habitude de dire ce que je pense. Cela me gêne beaucoup lorsque chacun ose dire : « moi... » , « mon organisation, mon association » et que le « nous » soit difficile à prononcer. Le problème c'est comment obtenir qu'un maximum d'organisations oeuvrent ensemble, « tapent » ensemble. Évidemment, on fait ensuite ce que l'on veut le reste de l'année. Par exemple, je pense que nous avons réussi la loi de 2001 car nous l'avons fait ensemble. Et même là, au niveau CADAC, MFPF, ANCIC, il y a un partage des tâches : le MFPF et l'ANCIC sont des organisations de terrain et qui ont une activité tout à fait remarquable, elles s'attellent tous les jours à ce combat avec les femmes pour appliquer ce que nous avons obtenu ensemble, pour que cela avance. A la CADAC, nous sommes une structure strictement militante, et politique. Cela ne veut pas dire que les autres ne le sont pas. On n'a pas de pratique de terrain. Nous sommes complémentaires. Mais l'aberration pour ce combat a été tout de même que le gouvernement ait confié un rapport au dénommé M. Nisand, avec qui nous avons travaillé, qui ne savait pas bien ce qu'était une féministe... Bref, on a eu l'impression de l'avoir fait bouger. Résultat des courses, au bout d'un an, que nous concocte-t-il ? « Si on passe de 10 à 12 semaines, les femmes vont donner dans l'eugénisme. » et « Elles vont choisir le sexe », comme si on était en Chine ou en Inde. On a tout de même avancé un peu plus que cela en France : avoir une fille, ce n'est pas la honte ! Vous vous rendez compte dans quelle situation cela a mis le gouvernement. Ce n'était pas un ennemi, c'était le rapporteur. Pour remonter la pente dans les cabinets ministériels, on nous a dit : « Faites sonner les médias, sinon c'est fichu » Et là je dois rendre hommage à deux journaux et

deux journalistes qui nous ont grandement aidés toutes et tous : Blandine Grosjean de *Libération* et Marie Françoise Colombani de *Elle*.

Dans *Libération*, il y a eu trois pages sur l'avortement et ses enjeux et à la Une : « *IVG : Gouvernement coincé* ». Sur toute la hauteur de la première page, on voyait Jospin et Martine Aubry qui tiraient la gueule.

Dans *Elle*, Colombani a fait un excellent éditorial où elle parlait des « *Fourberies de Jospin* ». Je peux vous dire que cela a donné des résultats : Jospin a décroché le téléphone, il a dit : « Comment, ma mère est sage-femme ! »

Je pense que cela a été déterminant. Comme quoi on a gagné grâce aux médias, mais aussi parce qu'on avait mené toute la bagarre avant et qu'on était descendu dans la rue le 15 janvier 2000. J'adore la rue et je voudrais d'ailleurs y être en ce moment avec tout le monde.

(Applaudissements)

Même Martine Aubry appelait à notre manifestation du 15 janvier 2000 lors de la conf de presse de lancement de sa campagne contraception. On ne sait pas si ce n'était pas un peu récupérateur, mais passons.

Quant aux affaires présentes, nous pensons au Collectif droits des femmes, avec nos partenaires divers et variés, qu'il est grand temps de passer à une étape supérieure sur le terrain des violences. C'est-à-dire à une loi-cadre. Nous en discutons avec le PS, le PC, les Verts, etc., ce sont eux qui doivent porter ce combat en séance.

Ce débat est engagé sur le modèle espagnol. Il faut rendre hommage aux Espagnoles : l'Espagne sort du fascisme, et tout à coup ils nous pondent la loi la plus avancée sur le terrain des violences au niveau européen. Et même sur la famille, ils vont beaucoup plus loin que nous, ils sont pour le mariage homosexuel, même si personnellement je ne suis pas pour le mariage quel qu'il soit. Mais il faut le dire, c'est absolument extraordinaire ! Ont-ils voulu rattraper le retard accumulé ? En tout cas, ils ont même dépassé la plupart des pays démocratiques !

Nous invitons régulièrement les amis des différentes organisations à venir aux réunions préparatoires pour préparer cette loi cadre. Je ne vais pas vous donner des dates à la tribune, cela fait récupération.

Vous savez tout se tient, on n'a jamais eu un gouvernement plus « réac », il était représenté ce matin, ils ont promis des tas de choses mais il faut le dire, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur l'IVG, on entre en période électorale et ils sont un peu « dans la mouise ».

(Applaudissements)

J'espère qu'il y aura 1,5 million de personnes dans la rue aujourd'hui pour qu'ils calent sur le CPE !

(Applaudissements)

Nous avons lancé une campagne sur la précarité, la pauvreté, l'emploi des femmes en 1997/1998 qui a porté ses fruits. Vous ne l'avez peut-être pas su tout Nous avons demandé la suppression des exonérations de charges pour le travail à temps partiel. Et bien, dans la loi Aubry 2, les nouveaux contrats en tenaient compte. N'est-ce pas, Madame la Députée, qui opine et qui sait ! La plupart d'entre vous ne savent pas cela.

Nous avons manifesté contre le CPE, avec un tract spécial femmes et d'ailleurs des copines y sont aujourd'hui. Et on prépare une nouvelle campagne emploi, pauvreté, précarité, accueil de la petite enfance, des personnes dépendantes, et partage des tâches.

Je termine là-dessus. Nous les femmes ne pouvons pas parler de l'emploi des femmes sans introduire une dimension qui nous est spécifique, que les hommes ne se disputent pas : la double journée. Cela change pourtant notre rapport à l'emploi. Certaines prennent un temps partiel, qui est très rarement choisi, car il faut bien que quelqu'un s'occupe des enfants, et lorsqu'il n'y a pas de crèche, quand cela coûte trop cher, ma foi on prend l'allocation parentale d'éducation qui vous retire du marché. On n'est jamais sûre ensuite d'y retourner.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

J'ai oublié, j'ai un petit différent avec toi, Danielle ; Tout à l'heure, tu as parlé du voile. Attention ! La loi était sur les signes religieux. Les trois religions sont pareilles. Certaines sont plus offensives, plus comme ceci, plus comme cela.

(Applaudissements)

Moi qui suis juive, quand je vois la kippa, je ne me sens pas très bien non plus.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Je vous propose une petite séance de questions-réponses très courte.

Marie-Claude ZACAMANSKY, AD 75.- En tant que très ancienne militante du MLAC, je voudrais dire qu'il y a toujours eu beaucoup d'homosexuels avec nous au moment du MLAC. Ils ont été partie prenante de ce mouvement.

Annie SEGURA-DAUDE.- Je parle pour le mouvement Jeunes Femmes, qui a été nommé dans la création du MFPP. Je vois que dans les violences faites aux femmes, on n'a pas du tout abordé la prostitution.

Je voudrais rappeler que la France est abolitionniste et que tout à l'heure Mme Tenenbaum parlait des mesures à prendre avec l'Europe. Il y a une grande vigilance et un grand combat à mener. Il faut voir ce qui se passe en Allemagne autour de la coupe de football. Notre inquiétude, c'est que l'on parle beaucoup du trafic des femmes et que l'on oublie la prostitution, parce qu'il y a aussi des réseaux français, des proxénètes français.

Je reviens un peu en arrière. En 1980, le mouvement Jeunes Femmes à Albi a créé un CHRS, qui ne s'appelait pas comme cela à l'époque, qui a été un pionnier dans le combat. Merci.

Pascal LELIEVRE.- Je vous propose une dernière intervention.

Annie SEGURA-DAUDE.- Je voulais simplement vous donner une information : le 1^{er} avril à l'Assemblée Nationale, il y aura, organisé par le CRI et par le Comité permanent de liaison des associations abolitionnistes, un colloque sur la prostitution.

Catherine GROS.- Je veux vous rappeler que nous avons participé à l'élaboration du PACS à une époque où on se battait par rapport au sida. Ce qui n'est pas toujours connu. On a dit pendant longtemps que le PACS, c'était un mariage homosexuel ou à peu près. On s'aperçoit maintenant qu'il est très utilisé par les hétérosexuels. C'était vraiment le but du Planning qu'il ne soit pas considéré que comme un mariage homosexuel, qu'il s'adressait à tout le monde.

Carine FAVIER.- Je voudrais que nous ne terminions pas la question du sida sans parler de la dimension internationale. Nous avons dans la salle des délégations internationales qui sont des copines d'associations avec lesquelles nous menons le programme de lutte contre le sida. Et je pense qu'il est de la responsabilité de toutes les associations ici présentes d'être partenaires dans la mobilisation au niveau du soutien des femmes qui luttent dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine en particulier, sur la question du VIH sida. Elles ont besoin aussi du soutien des féministes.

Intervenante.- Je voulais appuyer l'intervention de Carine Favier : c'est bien qu'il y ait une commission femmes VIH au sein du Planning. Moi-même étant séropositive depuis 1987, je déplore simplement qu'il ait fallu attendre autant de temps.

Pascal LELIEVRE.- C'est sur ce témoignage que l'on va clore cette table ronde.

Maité ALBAGLY.- Nous allons entendre Mariana Montalvo, chanteuse du Chili, qui rappelons-le a une femme présidente. Elle a accepté ma demande à la dernière minute. Vous allez voir, elle est excellente.

J'appelle Mariana Montalvo pour interpréter des chansons féministes.
(*Chansons de Mariana Montalvo*)

Maïté ALBAGLY.- Nous allons commencer la troisième table ronde.

Pendant le premier jour du congrès, une jeune journaliste cinéaste féministe a bien voulu jouer le jeu et a interrogé un certain nombre d'entre vous. Nous avons monté avec elle un petit film de sept minutes qui va permettre de lancer la troisième table ronde sur les enjeux du futur.

(*Projection d'un film*) (*Applaudissements*)

Isabelle SCHAEFFER.- Je serai très brève. Lorsqu'on m'a demandé de présenter cette troisième table ronde de la journée, je pensais dire : « On a fait l'histoire. La contraception, l'IVG, c'est fait. » Mais ce n'est pas ainsi que cela se passe : contraception IVG, il reste encore à faire. Et là, je viens de découvrir hier et avant hier avec vous le film tourné pendant nos deux jours de congrès. Durant les six ou sept minutes, on a retranscrit l'ensemble de ce que vous avez entendu dans la journée. On a vu le présent, combien il était multiple, parfois difficile et lourd. Et j'ai envie de dire qu'il est évident que ce n'est pas facile, que le contexte remet des choses en cause, nous remet en face de la nécessité de lutter. Mais c'est vrai aussi que les anciens et les plus jeunes, les hommes et les femmes sont ensemble dans la vie, à côté des gens. Il faut bien se coltiner cette réalité et cette société que nous avons construites et que nous devons faire continuer. Le Planning n'ira pas tout seul, le Planning ira avec les autres, le Planning ira dans la mixité, dans la laïcité et dans le partenariat. Et j'espère que la table ronde que l'on a préparée ouvrira ces perspectives.

Pascal LELIEVRE.- Merci beaucoup.

C'est une ouverture sur demain, sur les partenariats à construire, peut-être sur les mots d'ordre ou de désordre à inventer. Cette séquence, les promotrices de cet anniversaire ont souhaité qu'elle soit la plus vivante possible, en invitant les personnes à s'exprimer très librement.

On va l'organiser un peu différemment. Je commence à comprendre que la culture du Planning est une culture du mouvement, du changement permanent, donc on a beaucoup plus d'intervenants qu'il y a une heure et un peu moins qu'il y a deux jours...

J'invite pour un premier échange : Matthieu Arbogast, qui est membre des Chiennes de garde, une association créée en 1999 pour lutter contre la violence sexiste. Évelyne Rochedereux, représentante de la Coordination lesbienne en France. Fiammetta Venner, directrice de la revue Prochoix, créée en 1997, au service, je cite de la défense des libertés individuelles menacées par l'essentialisme, le racisme, l'intégrisme et toute idéologie totalitaire ou anti-choix.

3^e table ronde : Défis du féminisme : mobiliser des femmes et des hommes pour une société sans les rapports de domination, l'exclusion et la précarisation qu'ils génèrent : une société mixte et laïque

Pascal LELIEVRE.- On en a discuté tout à l'heure. Je voudrais m'exprimer un peu personnellement. Je ne suis pas un spécialiste du féminisme, je suis juste un homme et voudrais vous faire part d'un sentiment de désarroi ou de confusion que l'on peut ressentir face à ce que nous vivons aujourd'hui en France.

Le suivi de l'actualité, avec ses contradictions étonnantes, n'aide pas toujours à décrypter la situation. Un livre, que Mathieu Arbogast a critiqué sur son site, (*Le premier sexe, Eric Zemmour, ed. Denoël, 2006, 136 p.*) nous explique que les hommes ne sont plus du tout ce qu'ils étaient. Ils ne savent plus où ils en sont. À force de se féminiser, ils sont « ramollos ». Par ailleurs, les chiffres ne bougent pas : ce sont toujours les femmes qui font la vaisselle à 70 %. Et qui gagne de l'argent ? Ce sont toujours les hommes qui empochent 20 à 25 % de plus que les femmes dans l'entreprise.

On nous dit que l'on est une société du politiquement correct, mais les insultes sexistes contre Dominique Voynet à l'origine de la création des Chiennes de garde, font écho aux récents propos homophobes du député UMP du Nord, Christian Vanneste. On est une société où il se pense des cho-

ses bizarres : en tant qu'homosexuel, cela m'amuse toujours de voir des jeunes homosexuels qui ne rêvent que de se marier. C'est difficile à admettre. On a entendu ce matin dans le film certaines femmes qui disaient : « Mariage, piège à cons ! » Les temps changent ! Parallèlement, ces mêmes jeunes pleurent à la mort de Jean-Paul II. Il est vrai qu'on a entendu Sarkozy appeler tous les responsables des églises à forcer la voix sur la place publique parce qu'on aurait, selon lui, besoin d'eux.

Tout cela nous interroge. On se demande où nous en sommes. A-t-on beaucoup avancé ou beaucoup reculé sur la question de la liberté et de la sexualité ? On a l'impression d'un mouvement de balancier. Je voudrais savoir comment vous analysez et comment vous décrivez de manière plus structurée la situation d'aujourd'hui ?

Fiammetta VENNERS.- Comme Fatima Lalem me l'avait demandé au départ, je vais tenter de faire un point sur le recul du droit à l'avortement aux Etats-Unis, en étant vraiment très rapide et très caricaturale.

Vous le savez, la Cour suprême depuis une trentaine d'années aux États-Unis ne remet pas en cause Rowell qui autorise l'avortement, en général grâce à une ou deux voix. Mais depuis que Bush est arrivé au pouvoir, deux juges ont été nommés. Donc la situation est inquiétante et il faut soutenir nos amies féministes aux États-Unis.

Néanmoins, la nouvelle loi qui vient de passer au Dakota est tellement restrictive que même Georges Bush a dit qu'il n'était pas forcément favorable à cette loi. Il faut aussi savoir que les deux nouveaux juges ont aussi été nommés pour avaliser les différents petits arrangements que le président peut faire passer avec la démocratie américaine, notamment en ce qui concerne la prison de Guantanamo.

Il faut soutenir nos amies féministes américaines pour que la loi du Dakota ne soit pas avalisée par la Cour suprême, ce qui risque malheureusement d'être le cas. Mais si les Américains pour la première fois de leur histoire, alors qu'ils sont vraiment aux portes de la victoire, subissent un revers, il est fort probable qu'ils réagiront comme ils l'ont fait en 1986 avec les com-

mandos anti-IVG. L'idée et les méthodes des commandos, c'est vraiment les Français qui l'ont inventées et importées aux États-Unis. Des enquêtes sur eux ont été réalisées qui révélaient que les commandos commencent un peu à s'arrêter mais que les fonds financiers arrivent en France.

Nous sommes un certain nombre au Planning et à Prochoix à nous inquiéter des remous, des petites survivances, mais aussi de la nouvelle vivacité du tissu associatif anti-IVG, qui est revenu comme il l'était dans les années 1990 avec une soixantaine d'associations.

N'oublions pas non plus qu'être provie en France, c'est forcément être plus radical qu'aux États-Unis où la majorité de leurs militants sont contre l'avortement tardif. Alors que les provie français sont contre l'avortement par principe. Forcément, on a même un critère de radicalité.

Je vais pouvoir répondre maintenant à votre question sur la situation en France. Nous sommes dans la salle historique du 5 mars 1971, je l'ai dit tout à l'heure. Plusieurs grands congrès ont eu lieu ici, dont un qui me tient à cœur en 1997. Beaucoup d'associations anti-avortement s'étaient réunies ici afin de sceller une alliance entre Français et Américains pour un échange de fonds. Chaque fois qu'une organisation comme Human Life International est venue dans un pays, ils ont créé des associations locales, et ils ont travaillé pour que le tissu soit vraiment très important.

À l'époque, nous avons été un certain nombre à alerter sur une manifestation ici. Le colloque s'est assez mal passé pour les anti-avortement et ils ne se sont pas installés en France.

J'espère qu'aujourd'hui nous pourrions à nouveau nous réunir et nous dire que ce genre de situation ne se reproduira pas. Pour cela, il faut effectivement que l'on continue à vraiment réfléchir en terme de lutte contre les intégrismes ou plus précisément sur l'utilisation du religieux à des fins politiques réactionnaires, pas simplement dans le cadre du catholicisme ou du christianisme, car c'est les trois monothéismes qui se réunissent autour des droits des femmes, sur un même champ d'action. On l'a vu lors des conférences internationales, mais on peut le voir aussi autour des signes religieux où effectivement des groupes intégristes

d'une religion minoritaire se mettent en avant en argumentant que c'est un droit à la différence. On se retrouve à reculer évidemment sur le reste. On parle d'« islamophobie », et on se retrouve avec un député qui nous dit qu'il va réinstaurer une loi sur le blasphème dans toutes les religions. Si on tient contre l'intégrisme religieux, nous pourrions peut-être continuer.

(Applaudissements)

Matthieu ARBOGAST.- J'ai envie de parler de quatre aspects différents. Je ne vais pas revenir sur les droits et sur les violences, qui sont évidemment toujours des combats d'actualité. Nous travaillons notamment à l'invitation du Collectif national pour les droits des femmes, à la préparation d'une future proposition d'une loi-cadre d'ensemble.

Parlons également de l'image du féminisme, des discours à combattre, très puissants et de plus en plus influents, et des pratiques, militantes notamment mais aussi individuelles que l'on peut acquérir en tant que féministe sans être impliqué dans une organisation.

Sur l'image du féminisme, c'est un peu notre fonds de commerce aux Chiennes de garde. Nous en sommes, soit délibérément, soit par la force des choses, l'une des vitrines. Ce serait bien que l'on ne soit pas la seule, mais nous avons constaté très souvent que nous restons l'une des rares organisations connues du grand public dont on est capable de citer le nom.

Et sur ce sujet, il y a beaucoup à faire car on est mal connu. Je rapprocherais cela des discours. On a tout un faisceau de discours qui sont soit ouvertement antiféministes, soit qui sapent le travail des féministes, qui n'aboutissent pas forcément à des mouvements ou des discours concertés et qui, par exemple, insistent notamment sur un soi-disant victimisme dont on serait les vedettes. C'est une expression qui a fait florès, qui fait beaucoup de mal et qui est en train de se propager jusque dans les rangs du syndicat de la magistrature. C'est notamment des éléments phares de Fausse route, le livre d'Élisabeth Badinter, où elle accuse les féministes d'être victimaires et victimistes.

Pascal LELIEVRE.- Vous avez le sentiment qu'il y a une remise en cause du féminisme à travers ce type d'approche des relations hommes/femmes ?

Matthieu ARBOGAST.- Un ensemble de discours permet de délégitimer les combats que nous menons et qui ont été menés avant nous, et de déconstruire les actions que nous avons entreprises patiemment depuis des années. Je dis « nous » parce que malgré mon jeune âge et le jeune âge de l'association que je représente, on s'inscrit résolument dans une continuité. C'est l'une des choses que l'on partage avec le Planning : on est une association totalement transgénérationnelle ; Les adhérents vont de 15 à 80 ans.

Pascal LELIEVRE.- Comment expliquez-vous la création des Chiennes de garde qui, je cite votre site Internet, a été créée sur une impulsion et une colère ? Pourquoi n'avez-vous pas rejoint une association plus ancienne qui aurait milité sur des questions autres que la scène publique ?

Matthieu ARBOGAST.- Je suis entré dans l'association en 2001. Suite aux attaques que vous avez citées contre Dominique Voynet, le manifeste a eu lieu en mars 1999, suite aux attaques que vous avez citées contre Dominique Voynet. L'association a été créée en octobre parce que même si le paysage féministe français était déjà très complet, que de nombreuses associations faisaient un travail formidable, il manquait un peu une vitrine pour porter cela, avec ce type d'attaque. Cela a d'abord été un coup de gueule. Je suis arrivé après cela, c'est une histoire que l'on m'a racontée et que j'ai reconstituée. Nous étions aussi en plein débat sur la parité. Ce n'est pas pour rien que les attaques contre les femmes politiques étaient aussi importantes.

Pascal LELIEVRE.- Le Collectif National pour les Droits des Femmes, pour les coups de gueule, semble bien être le plus virulent. Vous auriez pu rejoindre ce collectif ?

Matthieu ARBOGAST.- Il se trouve qu'entre-temps, les Chiennes de garde ont intégré le Collectif national pour les droits des femmes, et nous en sommes très contents.

Pascal LELIEVRE.- Je vous propose de rester à la tribune. Nous entendrons quelques autres invités puis vous pourrez intervenir de nouveau.

Évelyne ROCHEDEREUX.- Je voulais d'abord vous dire combien j'étais émue de me retrouver sur cette estrade, 34 ans après la première action de visibilité des lesbiennes du MLF, nom déposé de l'époque. En 1972, pour la première fois au cours des journées de dénonciation des crimes commis contre les femmes, les lesbiennes, qui étaient nombreuses au sein du MLF et qui luttait entre autres pour le droit à l'avortement et à la contraception, sont montées sur scène, ont chanté, ont joué de la musique et se sont rendues visibles. Elles étaient le mouvement féministe. Et la lutte pour l'avortement et la contraception était la leur, d'abord en tant que femmes et ensuite en tant que lesbiennes, car le droit à la libre disposition de son corps, c'est un combat que mènent les homosexuels.

Avant d'arriver à la création de la coordination lesbienne en France, à la fin des années 1970, lorsque la liberté de l'avortement a été accordée, le mouvement a connu un reflux et les lesbiennes se sont retrouvées sur le sable. Elles avaient des revendications propres, qui n'ont pas été reprises par les féministes. Donc dans les années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, les lesbiennes ne parlaient plus que d'elles, de la défense de leurs droits, et se sont un peu détournées du mouvement féministe. Dans les années 1990, on s'est aperçu qu'il y avait un grand nombre d'associations de lesbiennes partout en France, dans les grandes villes, plusieurs d'ailleurs à Paris, et on a commencé à se réunir et à parler entre nous, à décider de la création d'une coordination ouvertement féministe. C'était en 1996. Il ne s'agissait plus de repli sur soi mais d'ouverture vers les féministes.

C'est pourquoi certaines d'entre nous ont été déléguées dans des groupes, au CNDF. Moi-même, je suis déléguée de la Coordination lesbienne à la Coordination française du lobby européen des femmes. Il y a aussi des déléguées à la coordination LGBT (Lesbiennes, gays, bi, trans).

Il faut préciser que la Coordination française du lobby européen des femmes est venue nous chercher car bien que regroupant plus de 4 000 associations et coordinations de femmes en Europe à la fin des années 1990, elles n'intégraient toujours pas des groupes de lesbiennes.

À ce jour, la Coordination lesbienne est la seule dans un groupe national féministe en Europe.

Pascal LELIEVRE.- Une petite question avant d'appeler nos autres invités. Le féminisme a été caricaturé comme un mouvement de femmes qui n'aimait pas les hommes, au sens le plus commun du terme ? Aujourd'hui, avez-vous le sentiment que les féministes accueillent les lesbiennes sans craindre que leur présence nuise à leur image auprès des hommes ou de la société en général ?

Évelyne ROCHEDEREUX.- Effectivement, un changement a bien eu lieu à ce niveau-là, entraînant une plus grande ouverture. C'est clair. On se sent toutes mieux ensemble.

Par ailleurs, nous avons des revendications. Il a fallu, en tant que lesbiennes féministes ayant lutté dans les années 1970, que l'on s'adapte aux nouvelles demandes des jeunes lesbiennes. Cela a été difficile au début de relayer leurs revendications. En fait, en dehors de la lutte contre l'homophobie, d'une éducation de la société, dans les écoles en particulier, pour la cessation des violences contre les homosexuels, une autre requête, des hommes d'ailleurs comme des femmes, c'est la revendication à l'homoparentalité et au mariage. Vous l'avez bien souligné que ce matin, on criait haut et fort : « Mariage : piège à cons. Enfants : pollution ! » Mais maintenant effectivement, le discours a changé. C'est au nom de l'universalisme que les homosexuels revendiquent leur désir de paternité et de maternité, et de l'égalité des droits entre les couples homosexuels et les couples hétérosexuels. De toute façon, c'est une réalité : de nombreux homosexuels ont des enfants. Ils ne sont pas pires que les autres. Il faut s'y faire, il faut accepter que les enfants d'homosexuels sont en général un peu plus ouverts que les autres.

Par ailleurs, le lobby européen des femmes, lors de sa conférence en automne à Londres, a mis comme l'une de ses priorités de défendre les droits des lesbiennes.

Et à la Coordination lesbienne, on a réalisé un état des lieux des pays, des législations européennes les plus favorables à l'égard des homosexuels, soit

le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Angleterre et la Belgique. On a trouvé paradoxal qu'il s'agisse de cinq monarchies. Notre France laïque et républicaine avait peut-être beaucoup à comprendre, à réfléchir sur ce problème. On s'est même demandé s'il fallait recoller la tête de Louis XVI sur ses épaules et en passer par la monarchie pour arriver à une égalité des droits ?

Pascal LELIEVRE.- Ce serait une motion particulièrement surprenante du Planning !

J'invite Fadela Amara, présidente de l'association Ni putes Ni soumises, créée en 2003 pour alerter l'opinion des conditions de vie des femmes dans les cités. Marie-Lucie Gosselin, coordinatrice du Groupe National d'Information et d'Education Sexuelle (GNIES). Amina Diallo, qui représente l'association Maïa du Burkina-Faso. Michaël Delafosse, président de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE). Yamina Vierge, déléguée régionale pour le sud-ouest de la CIMADE, association œcuménique créée en 1939 au service des réfugiés et des étrangers en France, et au service du développement solidaire des pays de l'Est et du Sud.

Je voudrais que l'on refasse un petit tour de table sur la situation actuelle en France, en vous invitant à être au plus proche des enjeux d'aujourd'hui et de demain, d'être moins axé sur le passé. C'est la dernière table ronde et c'est le moment de parler de l'avenir.

Je vais commencer dans l'ordre des fiches.

Fadela Amara, le 8 mars, vous avez inauguré la Maison de la Mixité à Paris, où des femmes et tous les hommes politiques s'y sont pressés - ceux-là mêmes qui ont instauré la parité pour ne jamais la respecter -, encore l'un des paradoxes de ce moment que nous vivons !

Plus généralement, qu'est-ce qui fait débat aujourd'hui dans la société sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes ? Qu'est-ce qui rend spécifique le moment que nous vivons ?

Fadela AMARA.- Je vais répondre sur les invitations politiques. Je crois que nous devons impérativement faire en sorte que les hommes et les femmes politiques reprennent le combat féministe.

Pascal LELIEVRE.- Ce n'était pas vous que je critiquais mais l'hypocrisie des hommes.

Fadela AMARA.- Je suis connue pour ne pas avoir de langue de bois et être une « grosse emmerdeuse » ! Et je crois qu'ils ont entendu cela aussi au sein de la Maison de la Mixité, dans le discours mais aussi en aparté, car on profite de ces occasions de proximité, pour les toucher réellement, dans le bon sens du terme. L'idée est qu'ils entendent ce qui se passe en bas et qu'à un moment donné, ils le traduisent vraiment politiquement.

Par exemple, sur la question de la parité, j'ai dit ce qui suit : il y en a assez que cette loi puisse être détournée. Lorsqu'on a la volonté politique de changer la situation et de parler d'égalité dans toutes les strates de notre société, il faut éviter de mettre des mesures, en tout cas des gadgets, qui permettent de dévier cette loi. Il ne faut pas payer des amendes, il faut agir.

(Applaudissements)

Les femmes dans le monde représentent la moitié de l'humanité, je pense que c'est important que dans la traduction politique, dans le paysage politique, elles soient présentes partout à égalité, voire un peu plus.

Je fais partie des personnes qui ont émergé dans l'espace public au moment où la situation était très difficile, notamment pour les filles des cités. Mais on a parlé plus globalement des combats pour les femmes en général, puisque leur statut et leur condition ici mais aussi dans le monde entier, est en régression. Depuis deux jours, je n'en reviens pas des discussions autour de cette question.

On parle de lutte contre l'exclusion. Je viens de la manifestation ; la jeunesse bouge et cela veut dire qu'on va dans le bon sens. J'en suis très contente enfin.

(Applaudissements)

Mais avant de combattre l'exclusion, avant de parler de toutes les luttes pour l'égalité, il faut que le cadre dans lequel on évolue soit clair. C'est pour cela qu'un mouvement comme le nôtre s'est battu très fortement pour la laïcité, non pas une laïcité ouverte mais une laïcité très claire qui s'impose à tout le monde.

Je crois qu'aujourd'hui, que ce soit au niveau national mais aussi international, puisque le combat féministe s'inscrit de fait dans une démarche internationale, on est parti au plus près de la proximité, de nos quartiers en difficulté, pour nous ouvrir à l'extérieur, avec toutes les formes de solidarité qui peuvent exister, pour ceux et celles qui partagent nos valeurs et ce combat.

La réalité, c'est que c'est très ennuyeux pour des personnes comme moi qui s'appelle Fadela, de défendre et de redéfinir la liberté, l'égalité, le combat pour l'émancipation des femmes et des jeunes filles, notamment dans les quartiers en difficulté qui vivent toutes les formes d'oppression. Je le dis comme je le pense, même si cela choque, je ne suis pas d'accord : pour une Fadela comme une Christine, la définition de la liberté, de l'égalité est la même. Ce n'est pas parce qu'elle est blanche qu'elle a le droit d'avoir plus de liberté que moi.

(Applaudissements)

La question des mariages forcés, de l'excision, des formes d'oppression qui peuvent exister particulièrement pour des personnes d'origine étrangère, ne doit pas amener à la culpabilisation. Il faut arrêter de se dire : « Si je dis cela, cela ne va pas plaire, on va me traiter de raciste, etc. » Non, on ne va pas traiter les gens de racistes sous prétexte qu'ils sont dans un combat d'émancipation pour des femmes qui n'ont pas la même couleur de peau. Sous le prétexte que des groupuscules islamistes veulent imposer des projets ou parce que le fascisme vert existe, que nous nous retrouvions, en menant les mêmes combats, pour les mêmes valeurs, les mêmes définitions, dans des situations de recul alors que dans ces pays d'origine, ils sont dans des situations d'évolution. Ce serait catastrophique pour la France, mais y compris pour l'Europe au nom de ce relativisme.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Amina Diallo, on parlait des pays d'origine. Vous venez du Burkina-Faso. Que pensez-vous de l'universalité des droits des femmes ?

Amina DIALLO.- Je suis la présidente de l'association Maïa. Je suis venue avec deux compatriotes, qui sont dans cette salle, l'une est coordinatrice pour le MFPP à Ouagadougou, la deuxième ville du Burkina-Faso, et l'autre est la responsable d'une association de lutte contre le sida.

Si vous le permettez, je vais faire un rappel de notre rencontre avec le MFPP. Nous avons rencontré ce mouvement en 2002 pour un échange d'expériences. Nous nous sommes constituées en collectif et le MFPP nous a aidées à former des animatrices, près de soixante, sinon plus, qui vont sur le terrain pour causer, faire des animations dans les villages et les quartiers environnants. Le programme est axé sur la réduction des risques sexuels en direction des femmes afin qu'elles prennent conscience d'un certain nombre de choses. Elles savent maintenant qu'elles peuvent être des actrices au niveau de l'amélioration de leur santé. Et le retour que nous avons reçu, c'est que les problèmes qui sont soulevés par ces femmes, sont des problèmes qui concernent le droit, le pouvoir des femmes, les violences telles que le mariage forcé, l'excision, le lévirat, etc.

Voilà brièvement ce que je peux dire pour le moment.

Pascal LELIEVRE.- Vous discutez depuis plusieurs jours avec les déléguées du Planning Familial. Quelle est votre opinion sur les débats qui aujourd'hui les animent, , à savoir la question du relativisme culturel ? Le discours que l'on porte sur les femmes en disant : « Il faut comprendre, chez eux, ce n'est pas comme chez nous » ?

Amina DIALLO.- Il faut dire que nous sommes des femmes, et ce sont des problèmes de femmes qui sont soulevés. Ces problèmes sont des problèmes universels. Quand vous prenez le problème de la violence, cela nous concerne toutes. Mais il ne faut pas oublier que nos réalités ne sont pas les mêmes. Je constate que pour nous le chemin est encore long pour l'accès à l'égalité des droits. On a du travail et c'est important que nous l'ayons

entamé avec le Planning Familial, parce qu'il y a une très forte demande de la part des femmes.

Ce que j'ai constaté là, c'est que certains problèmes sont propres à votre société, des problèmes par rapport à la survie, par rapport à la scolarisation, par rapport au sida, etc.

Pascal LELIEVRE.- Avez-vous le sentiment que les femmes se laissent facilement convaincre par vos arguments à partir du moment où un dialogue s'installe ? Ou bien y a-t-il de grandes résistances, et derrière le pouvoir des hommes ou tout simplement des préjugés que l'on vous a mis dans la tête quand vous étiez une petite fille ?

Amina DIALLO.- L'approche n'a pas été toujours facile auprès des femmes dans cette lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Je vais vous donner l'exemple d'un village dans lequel nous sommes intervenues pour leur parler de ce programme. Lorsque nous sommes arrivées, nous avons développé toute une stratégie pour que nous ne soyons pas perçues comme des femmes qui véhiculent des idées occidentales, etc. Donc, nous avons approché les leaders, c'est-à-dire le chef de village, et nous avons eu la chance d'être écoutées. Ce chef nous a permis de rencontrer des femmes et de mener des causeries sur la sexualité.

Mais ce n'est pas aisé pour les animatrices et pour les femmes qui ne peuvent pas sortir comme cela. Il faut quelquefois l'autorisation du mari.

Pascal LELIEVRE.- Yamina Vierge, vous travaillez avec des femmes d'origine étrangère en France. Quel regard portez-vous sur les deux interventions que nous venons d'entendre ?

Yamina VIERGE.- Je vais peut-être parler avec deux casquettes : celle de féministe, sachant que la Cimade n'est pas une association féministe mais qu'elle intervient auprès des populations étrangères en France. Nous sommes plusieurs à nous sentir très profondément préoccupées par les situations des femmes étrangères sur le territoire français, qui sont parmi les plus précaires des plus précaires puisqu'elles ont le double handicap d'être femmes et étrangères.

Aujourd'hui leur statut est encore attaqué dans le cadre d'un nouveau projet de loi de Sarkozy, puisque le statut des femmes étrangères est largement conditionné par leur situation familiale et notamment conjugale. Dans de nombreux cas, lorsqu'il y a rupture de la communauté de vie entre une femme étrangère et son époux, cette personne perd son droit au séjour, son statut en France, et peut être menacée d'expulsion. Et la situation de sa précarité va être largement aggravée par le projet de loi qui est dans les tiroirs du ministre de l'Intérieur.

Nous sommes très inquiets pour l'avenir de ces femmes. J'ai été très intéressée par le discours de Mme Vautrin ce matin, car je ne comprends pas comment un gouvernement peut d'un côté créer et renforcer la précarité de ces femmes, et de l'autre nous tenir des discours sur la volonté de mener une politique d'intégration.

(Applaudissements)

Nous voyons au quotidien que, malgré toutes les mesures qui visaient à favoriser l'intégration de ces femmes en France et le travail énorme qui a été mené par de nombreuses associations dans les quartiers aux côtés de ces femmes, certaines associations ont vu leurs subventions nettement diminuer, les obligeant à fermer boutique. Et les politiques qui sont menées sont des politiques de marché public. Aujourd'hui, les cours de français et l'aide à l'insertion, ne sont que des marchandages avec de grosses boîtes de formation privée qui ne connaissent pas ces situations et qui n'ont absolument pas de militants ni de travail de proximité.

Nous restons donc très inquiets pour ces femmes que nous accompagnons tous les jours.

Nous sommes un petit groupe à l'intérieur de la Cimade à nous préoccuper particulièrement de la question des femmes. Pour nous, c'est très important d'être invitées aujourd'hui et nous vous en remercions. Je crois qu'il est urgent dans nos associations de mener de plus en plus d'actions en partenariat avec des associations de défense des droits des femmes et des associations qui mènent des combats féministes, dans l'intérêt des personnes

que nous défendons mais aussi pour nous militantes, pour porter un discours féministe au sein de nos propres structures. Car ce discours-là a beaucoup de difficultés à passer. Nous sommes aussi confrontées à la question du plafond de verre, et plus on monte en responsabilités, moins les femmes sont présentes dans les conseils d'administration, dans les représentations de nos associations. Pourtant, je pense que les femmes ont des choses fondamentales à dire et notamment sur la question des étrangers, mais pas seulement, et il faut que l'on puisse mener ce combat ensemble.

(*Applaudissements*).

Pascal LELIEVRE.- Sur la violence, Ni putes Ni soumises a sorti un petit livre très réussi qui s'appelle *Le guide du respect*, sous-titré Filles et garçons : *mieux vivre ensemble*, (ed. Le Cherche Midi, 79 p.) dont la rédaction a été motivée sans doute par des situations de tension que l'on a parfois peine à imaginer. Peut-on dire aujourd'hui que les mauvaises relations entre les garçons et les filles à l'école sont une donnée nouvelle du débat ? Qu'en pensez-vous ?

Marie-Lucie GOSSELIN.- Une évolution importante, avec des tensions fortes entre les garçons et les filles varie selon le type d'établissement. Un certain nombre de facteurs interviennent : les cultures, les représentations, les stéréotypes, les schémas qui peuvent être aussi véhiculés dans le milieu familial ou culturel. Je crois que cela a un rôle déterminant. Mais l'un des enjeux primordial de l'éducation à la sexualité à l'école telle qu'on la défend, c'est d'essayer que passent les valeurs comme la laïcité, l'égalité, les valeurs de respect, de tolérance. Je ne dis pas que le combat est gagné, que les jeunes connaissent les droits et soient en mesure de les faire respecter. Je crois que c'est encore à poursuivre. L'enjeu de notre travail est que l'on reconnaisse l'égalité des hommes et des femmes. Essayer d'obtenir ce respect mutuel à l'école a un rôle déterminant car tous les jeunes s'y retrouvent ensemble.

Nous ne devons pas leur imposer des normes, aller à l'encontre, critiquer leurs valeurs à eux. Nous essayons de les convaincre de s'approprier ces valeurs universelles à l'école.

Pascal LELIEVRE.- Où en est-on de l'application de la loi extrêmement récente sur l'éducation à la sexualité dans les classes ? Les jeunes en savent beaucoup plus que nous à leur âge ou sont-ils aussi ignorants ?

Marie-Lucie GOSSELIN.- On vient de très loin. Je voudrais rappeler que le GNIES s'est constitué à la fin des années 60 avec l'idée de développer l'éducation à la sexualité à l'école. Cela s'est fait doucement. C'est le travail militant de syndicats, d'associations, et du Planning qui était partant avec le GNIES dans cette démarche. Il a fallu 35 ans pour qu'une loi impose trois séances au moins d'éducation à la sexualité à tous les niveaux dans les écoles, les collèges et les lycées.

La loi, c'est extrêmement important, c'est pour nous un appui important. Cela veut dire que l'éducation à la sexualité est légitime à l'école. Beaucoup d'actions sont faites. Elles sont peu connues puisque l'Éducation nationale ne juge pas nécessaire d'évaluer ce qui est fait. De toutes façons, cela n'est pas à la hauteur de ce que nous attendons. La loi n'est pas appliquée. En particulier en ce qui concerne l'école primaire où on a confié cette éducation à la sexualité aux enseignants, sans jusqu'à présent leur proposer une formation, un matériel pédagogique, une réflexion sur les thèmes qui pouvaient être abordés avec des jeunes enfants, telles que les questions de respect mutuel et d'égalité.

Pascal LELIEVRE.- Mickaël Delafosse, à la LMDE avez-vous la possibilité de mesurer la violence chez les jeunes, y compris chez les étudiants ?

Mikaël DELAFOSSE.- Nous avons mené au mois de juin une enquête sur la situation sanitaire et sociale des étudiants. Et on a posé la question sur leur perception de la sexualité autour des rapports hommes/femmes ? S'intéressaient-ils à la contraception (les messieurs) de leur compagne ? Et surtout, comment avaient-ils été sensibilisés à la sexualité ?

On est là pour parler des défis d'avenir et les éléments que je vais donner reprennent des témoignages : notre enquête auprès de la population étudiante révèle que chez les hommes, la première source d'information sur la sexualité, c'est le film pornographique. La seconde, c'est la télévision.

Chez les jeunes femmes, l'information sur la sexualité, ce n'est ni le film pornographique, ni la télévision, c'est leur partenaire.

C'est un travail énorme car on subit des influences très fortes dans la société. Les Chiennes de garde le pointent, mais la publicité aujourd'hui et l'accès à la pornographie sous différentes formes construisent des comportements. Nous avons découvert ces chiffres qui finalement ne font que confirmer ce qui a été dit tout à l'heure par de puissants témoignages.

Pascal LELIEVRE.- Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Y a-t-il un problème avec les garçons ?

Fadela AMARA.- On ne peut pas le dire comme cela, sinon on instaure la guerre des sexes. Je dirai qu'aujourd'hui s'ajoute à la recrudescence de différentes formes de violence un vrai problème de relations entre les garçons et les filles. Nous ne sommes pas des sociologues, nous n'avons pas mené d'enquête scientifique, mais dans tous nos débats avec la jeunesse scolarisée, notamment celle très proche des quartiers en difficulté, tous les garçons que nous avons interrogés nous ont dit qu'ils apprennent la sexualité avec les films pornographiques. Et nous connaissons les conséquences de ces habitudes pour les relations entre les garçons et les filles.

Je ne l'ai pas dit mais je suis très contente d'être ici car le Planning Familial a un rôle important dans notre inconscient collectif et dans l'histoire. Lorsqu'on parle de la possibilité de disposer de son corps, dans certains quartiers, cela reste extrêmement difficile et délicat. Je tire toujours la sonnette d'alarme car même si cela fait trois ans que NPNS existe, c'est un vrai combat de fond. Des filles dans les cités qui ne peuvent pas avoir de relations sexuelles débutent leur sexualité, je n'ai pas de jugement moral, par la sodomie. Et quand vous les entendez nous confier qu'elles vivent mal, qu'elles ne s'épanouissent pas, qu'elles sont obligées pour rester vierge jusqu'au mariage de pratiquer cette pratique sexuelle, qu'elles aiment leur copain aussi c'est des histoires d'amour qui existent. C'est une véritable

pression sociale, de la communauté. Cela devient catastrophique. Nous avons énormément de témoignages. C'est très inquiétant. Nous avons dénoncé ce problème. Je me souviens d'une discussion très dure avec les trois ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédés. Le dernier ne voulait même pas me recevoir. Voilà où nous en sommes. On a dit : il y a des organisations qui sont opérationnelles, qui ont l'expérience adaptée aux publics qu'ils ont en face d'eux, qui savent qu'ils peuvent enseigner la sexualité à nos enfants dans les établissements scolaires. Bon sang ! On connaît les conséquences dramatiques que ce manque d'information a auprès des filles mais aussi des garçons. Nous avons le droit d'être informés sur la sexualité, quel que soit l'endroit où l'on habite. Nous avons besoin que, dans ce pays, le politique prenne ses responsabilités. Donc encore une fois, je tape : le ministère de l'Éducation nationale se doit impérativement de prendre des mesures concrètes pour que, dans tous les établissements scolaires, des organisations efficaces puissent donner ce type d'enseignement auprès de ces jeunes. C'est un besoin concret et cela participe de fait à l'amélioration des relations entre les garçons et les filles. C'est cela aussi, le combat pour le respect.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Je propose de donner la parole à la salle.

Je vous pose collectivement une question : quel combat pour demain ? Quel mot d'ordre ? Quel projet commun ? Quel programme politique ? - si on peut utiliser cette expression-. Au-delà des constats, vous avez passé deux jours en congrès, vous avez eu du temps d'y réfléchir !

Anne LEGAL.- Je voudrais rebondir sur ce qui a été dit sur la coordination et les lesbiennes, surtout sur l'affaire des royaumes. Tu aurais même pu citer la Suède. Ce n'est pas une petite question. Il ne faut bien sûr pas du tout rétablir la monarchie, mais pourquoi ces royaumes ? C'est parce qu'ils ont de vrais régimes parlementaires. La France n'a pas un régime parlementaire. Lorsqu'on vous dit que le Premier ministre est un « fusil pour le Président de la République », vous n'avez pas de régime parlementaire qui est à la tête d'une majorité, qui doit aller jusqu'au bout de sa politique et qui est sanctionné par des élections.

Je ne sais pas si vous vous rendez compte que nous n'avons pas une seule fois ici parler et analyser le régime politique. Et pourtant, vous avez un Sénat qui est élu au suffrage universel indirect par 200 000 notables. La première chose à poser est le changement de régime pour acquérir un régime parlementaire en France.

(Applaudissements)

D'autre part, au sujet de l'histoire de la virginité, ce que j'ai toujours regretté au Planning, c'est que l'on n'ait pas pensé à une croisade pour inciter les femmes à se dévirginiser. C'est très important. C'était un moyen pratique qui demandait une campagne systématique. Je crois que c'est à reprendre, car c'est quoi la virginité ? Un cachet de garantie pour les mâles... C'est inadmissible !

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- Ce sont des propositions.

Michèle VINCENT.- Je suis vice-présidente de la Fédération nationale de la libre-pensée et responsable de la commission femmes. En tant que telle, je ne suis pas militante féministe mais je pense, et Fadela Amara l'a bien rappelé, que l'on ne peut pas avoir de combat féministe sans défendre la laïcité pure et dure. Ce n'est pas la laïcité ouverte, généreuse, plurielle, comme on nous l'a définie depuis quelque temps, c'est bien la laïcité telle qu'elle est définie par la loi de 1905. Une partie du combat que l'on va devoir mener, ce sera la lutte contre ce qui se passe aujourd'hui avec Sarkozy qui a nommé la commission Machelon pour le toilettage de la loi de 1905. Je pense qu'il ne peut pas y avoir d'égalité hommes/femmes ni émancipation humaine sans la laïcité institutionnelle, une vraie séparation de l'église et de l'État.

(Applaudissements)

Pascal LELIEVRE.- J'aimerais poser une question aux intervenants autour de la table. Je ne connais pas bien le Planning, mais j'ai compris que ce matin

qu'il y avait un certain malaise, une question en suspens sur le rapport du féminisme à l'islam ou aux religions en général ; j'observe qu'on parle beaucoup de voile, donc a priori, même si d'autres religions se voilent, on parle sans doute de l'islam. Je voudrais poser la question très prudemment : y a-t-il pour vous un moyen, un lieu où puissent se tenir une réflexion, un débat sur le féminisme et l'islam. Que penser de ces associations de femmes musulmanes qui revendiquent le droit à la fois d'être femmes, d'être féministes et d'être voilées ? Y a-t-il des propositions dans ce sens pour avancer ?

Emmanuelle PIET.- Concernant l'impression d'aggravation dans les rapports hommes/femmes (je pense que ce n'est qu'une impression), je voudrais dire deux choses. À l'école, la mixité officielle, bien qu'elle ait commencée avant, date de 1975. C'est extrêmement récent. Ce qui est étonnant, c'est que l'on a mis ensemble les garçons et les filles, mais en fait, on les a mis à côté.

Au bout de trente ans, on s'aperçoit que cela ne va pas de soi et je crois que c'est extrêmement important maintenant de retravailler. C'est ce que nous tentons de faire.

Sur le pornographique, en France, 50 % des enfants de moins de 11 ans ont déjà vu un film pornographique. C'est là que les garçons apprennent la violence infligée aux femmes. Mais ils sont aussi extrêmement inquiets. Et il faut leur dire quand on va dans les écoles et qu'on discute avec eux, que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas comme dans les films pornographiques, qu'un garçon ne bande pas une heure et demie. Cela les rassure, car ils ont essayé. Et à partir de là, on va pouvoir s'entretenir avec eux afin qu'ils comprennent que ce n'est pas vrai non plus qu'une fille aime être pénétrée par tous les trous, par dix garçons de suite.

Je crois que le mouvement féministe doit s'attaquer de plein pot à l'illégalité des films pornos, car un certain nombre sont de véritables appels au viol. C'est écrit sur la cassette : « Violent j'aime ça ». Je pense qu'il faudra mener des combats. Je crois que les Chiennes de garde y ont déjà pensé. Vraiment il faut arrêter d'avoir peur d'être traitées de prudes et se battre contre la pornographie, car c'est dramatique pour les enfants.

(Applaudissements)

Matthieu ARBOGAST.- Nous avons entamé une réflexion sur cette frange ultra-violente...

Emmanuelle PIET.- Ce n'est pas une frange, ils sont tous ultra-violents.

Matthieu ARBOGAST.- Certains font l'apologie du viol. Il faut rappeler que le sexisme est un système et qu'il ne faut pas se faire avoir par les discours qui nous disent que le problème n'est pas ici. Il est bien là. Le problème, c'est qu'il faut lutter sur tous les fronts à la fois, sur les pires des pornos mais aussi sur l'ensemble des discours sexistes qu'ils véhiculent. L'ensemble des discours qui légitiment les violences ne sont pas que dans le porno, les discours de Marcella Lacub sont aussi dangereux car ils s'articulent autour d'une propagande pour revendiquer un droit des hommes à ne pas avoir d'enfant, oubliant au passage que le préservatif masculin a quelques centaines d'années d'existence. Je ne vais pas prolonger là-dessus.

Sur la laïcité, nous discutons entre nous sur le voile. À Chiennes de garde, nous sommes évidemment d'accord : la laïcité ne se négocie pas. Après, sur la façon dont on discute avec telle ou telle fille, telle ou telle organisation, les stratégies divergent et c'est une pagaille pas possible. La manière dont la loi a été rédigée et adoptée était une stratégie pour diviser les féministes.

Pascal LELIEVRE.- Pouvez-vous expliciter cela ?

Matthieu ARBOGAST.- Cela prendrait beaucoup de temps et je n'ai pas envie d'entrer dans ce débat, dans des discussions qui nous amèneraient à nous disputer à la tribune. J'espère que nous ne tomberons pas dans ce piège. Ce n'est pas parce qu'il existe des problèmes, qu'il faut y répondre par des mauvaises solutions. En l'occurrence, je parle bien de la manière dont la loi a été rédigée et adoptée. Je prends toutes les précautions nécessaires. Je pense que l'on ne pouvait pas mieux rêver pour diviser les féministes. Il faut être vigilant à ce sujet.

Fadela AMARA.- C'est un sujet qui a été difficile dans notre pays. Il ne faut pas se raconter d'histoires quand on parle de laïcité. C'est un projet de

société destiné à des hommes et des femmes, quelles que soient leur couleur de peau, leur origine et leur appartenance religieuse. Sur le débat de la laïcité, j'ai tapé du poing sur la table. Je voyais bien que la discussion annoncée était confisquée par des intellectuels, des politiques. Personne ne voulait aller sur le terrain, dans les quartiers. Ce n'est pas la peine de mentir. Les groupuscules islamiques sont implantés dans les cités en difficulté. Il fallait y aller pour débattre et discuter. NPNS a organisé un tour de France républicain, en 1989. J'ai fait partie de celles qui ont défendu les filles qui allaient à l'école avec le voile. J'ai décidé à un moment donné, parce que justement cela tournait au vinaigre pour nous dans les cités, de dire : « Non, stop, cela suffit ». Nous n'étions plus des gamines, des adolescentes en situation de recherche identitaire, de malaise psychologique, car on avait affaire à des militantes politiques qui prônaient un projet sur le fascisme vert.

À partir de là, effectivement la loi ne suffit pas. Beaucoup d'organisations l'ont dit. La laïcité, c'est une règle commune qui s'impose à tous, quelle que soit son origine, sa couleur, son appartenance. C'est un projet important. Elle prône la liberté de conscience. Je suis une femme et aussi musulmane, je ne suis pas athée. Et cette laïcité me permet de pratiquer ma religion tranquillement et sereinement. Mais je ne vais pas emmerder les gens dans l'espace public pour imposer un projet de société. Chacun est libre de croire ou pas. C'est cela qui est important. C'est pourquoi j'ai défendu ce projet de loi.

On l'a dit, elle était nécessaire, c'était comme une piqûre de rappel, un vaccin très important. Mais je l'ai dit aussi : cette loi n'était pas suffisante. Si derrière, il manque la volonté politique de changer la situation dans les quartiers, de casser ces ghettos, de mixer les populations socialement, ethniquement, on court à la catastrophe et à l'explosion de notre société.

J'ai vu tout le gouvernement, y compris Borloo, y compris la gauche, être très frileux sur ces questions, notamment sur les questions de politique de la ville, etc. Je suis convaincue que si l'on veut gagner ce pari de la république laïque, il faut s'occuper de ces quartier, pas uniquement du bâti, mais des gens qui y habitent et mener des politiques à échelle humaine.

C'est un peu en train de changer. Je tape encore du poing sur la table, et Borloo m'entend assez tous les jours gueuler sur ce qui se passe dans les quartiers pour faire en sorte qu'à un moment donné cela se transforme réellement. Mais je ne suis pas convaincue que pour l'instant on a pris la mesure de l'ampleur de la situation. La preuve avec les événements de novembre où la révolte des banlieues nous amènent encore une fois à dire que dans les quartiers, les habitants qui y vivent sont dans un mal-être extrême. Encore une fois, malgré tout ce qui est dit, malgré les effets d'annonce, de ce que l'on nous prépare avec Sarkozy, c'est comme par hasard des personnes en situation de difficulté, notamment des femmes en situation de précarité, qui vont souffrir. Pas uniquement des gens qui sont immigrés ou issus de l'immigration. Un Benoît qui habite les quartiers est autant discriminé que Mohamed et Mamadou, et peut être acteur de violences aussi je dénonce aussi, bien entendu.

Renée LAPEYRE, Planning Familial Vaucluse.- Depuis hier et surtout ce matin, nous avons vu différentes associations. Je fais partie au moins de cinq ou six. Les autres sont ce que l'appelle des « partenaires privilégiés ». Vous avez posé la question : « Et maintenant, que faisons-nous ? » Je résumerai en trois mots : « S'écouter, Solidarité et Debout ! ».

(Applaudissements)

Nicole ROUSSEL.- C'était notre anniversaire. On a beaucoup parlé de l'histoire du Planning. Il faut aussi comprendre que c'est le départ pour un nouveau Planning, pour des actions innovantes. On a par exemple un programme de prévention des violences qui part non pas d'une analyse sexiste où les hommes seraient les méchants et les femmes les victimes. On n'est pas pour la victimisation. On part d'une analyse des rapports sociaux de sexe, qui font que les femmes sont plus battues que les hommes, mais aussi plus pauvres, moins libres sexuellement. Donc nous essayons de travailler maintenant dans la transversalité. Le programme de réduction des risques dont parlait Amina a une version mixte. Cela ne veut pas dire que l'on travaille aussi avec des hommes, cela veut dire que dans notre tête, lorsqu'on aborde les questions de sexualité, on pense que la sexualité est aussi par moments hétérosexuelle et que les hommes aussi ont des choses à changer,

à bouger et à gagner. C'est surtout cela qui est important. Si l'on veut que le mouvement devienne vraiment mixte, on doit travailler avec les hommes pour qu'ils réfléchissent à ce qu'ils ont à déconstruire. Et il ne faut pas croire que nous avons tout déconstruit du côté féminin. Et je crois que les féministes doivent un peu tendre la main vers les hommes pour les aider à commencer ce travail, car en tant que dominants, ils sont dominés aussi par leur domination et peuvent difficilement bouger. Il me semble que l'avenir, c'est travailler avec les hommes, tous ensemble, pour construire une société où où l'on serait vraiment à égalité.

(Applaudissements)

Mme TRAORE.- Je suis une ancienne sage-femme qui a travaillé 32 ans dans la fonction publique française. Je suis actuellement présidente de l'association Secours Populaire Malien. Lors de la conférence CIAF de 2005, j'ai été nommée présidente du réseau régional de lutte contre la pratique de l'excision dans toute l'Afrique. Je suis ici aujourd'hui grâce au Planning Familial de Maine et Loire, car Angers est une ville jumelée à Bamako où je suis l'épouse du maire.

Ma déclaration concerne l'excision. Ce matin j'ai entendu le ministre. C'est la première fois que j'entends parler un ministre français de l'engagement de la France dans la lutte contre l'excision, même s'il existe déjà ici des réseaux de lutte contre cette pratique.

Malgré notre travail au Mali et dans toute l'Afrique pour que cette pratique puisse être arrêtée, je suis vraiment très affectée par l'importance de cette pratique, qui est réalisée non seulement par les personnes immigrées qui vont en vacances au pays, mais aussi à un taux très élevé ici en France.

Ce qui me gêne aussi, c'est que, malgré l'interpellation et le jugement voici quelques années en France d'exciseuses, dont l'une a récidivé trois fois, elles se promènent aujourd'hui dans Paris avec une carte de séjour de dix ans. Je ne comprends pas.

Je lance un appel solennel à toutes les associations féministes, que ce soit dans leur programme ou pas, d'être très vigilantes auprès des consultations de PMI, auprès des consultations gynécologiques, des médecins généralistes, car auparavant l'âge de l'excision était à partir de 15 ans, mais actuellement c'est dès la première semaine de la vie de l'enfant qui bien sûr ne peut ni parler ni porter plainte. Ma déclaration est par rapport à cela. Il y a une alerte, une sonnette d'alarme qu'il faut tirer pour que cette pratique puisse cesser au moins sur le territoire français, car même aujourd'hui un certain nombre d'enfants vont être excisées en France.

Micheline, militante au Planning Familial. Puisqu'on parle de l'avenir, je voudrais que l'on envisage peut-être une charte réunissant tous les mouvements féministes. Il faudrait absolument inscrire dans la constitution européenne la défense des droits des femmes, penser à la légalisation des lois, par exemple de l'IVG et de la contraception, pour tous les pays européens.

Sarah, militante au Planning Familial de l'AD 36. Je suis très impressionnée en tant que jeune femme par cette journée. J'ai 19 ans et je veux remercier au nom de ma génération toutes ces femmes qui se sont battues pour nos droits actuels. Je suis aussi étudiante en école d'assistante de service social, donc sur le terrain, et ce qui m'interpelle, c'est que pour des jeunes de mon âge, des jeunes femmes de 25/30 ans, le viol, la violence conjugale soient devenus une banalité. Je comprends que pour vous ce soit décevant de constater que ces jeunes filles n'aient pas conscience que tous les droits, la liberté que nous avons aujourd'hui, a été un combat de longue haleine.

En tout cas, j'espère que votre mouvement continuera. Je vais y adhérer le jour des 50 ans et je compte m'y engager vraiment.

J'ai un peu suivi le mouvement de Ni putes Ni soumises qui m'a aussi beaucoup interpellé. J'espère que tous ces mouvements, auront sur le terrain une possibilité de travailler ensemble.

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Je ne vais pas tirer de conclusions. Ce n'est pas un congrès, ni un colloque, mais une fête où nous avons invité tous nos partenaires pour une sorte de parcours d'échanges, de témoignages, et vérifier entre nous, partenaires anciens, actuels, futurs, notre vision, notre priorité, notre sensibilité sur les questions que nous nous posons, mais que vous vous posiez aussi. Je tiens à souligner le très grand nombre de partenaires qui sont prêts à travailler avec vous. Je peux leur assurer que nous allons prendre contact avec eux, nationalement, localement, car nous ne pouvons pas mener seuls tous les combats dont nous venons de parler. Pour engager une véritable démarche pour transformer la société, il faut que l'on soit plus nombreux à le dire.

Tout le monde doit sentir qu'on est prêt et que l'on possède autant de vitalité que voici 50 ans. On s'est aperçu que l'histoire des premières années, des luttes entreprises, était hyper dynamique, voire joyeuse. Peut-être que de nous ouvrir aux partenariats va nous redonner de la force et un peu plus de gaieté qui nous ont parfois un peu manquées. En tous cas, cette journée a été colorée, joyeuse, libre et porteuse d'avenir.

Dominique.- Nous vous invitons à nous rejoindre à la manifestation organisée par les Américaines pour le maintien du droit à l'avortement au Dakota, le samedi 25 mars à 15 h, place de l'Alma devant la flamme de la liberté qui d'ordinaire est le lieu où l'on vient se recueillir en souvenir de la mort de Diana.

(Applaudissements)

Françoise LAURANT.- Pour ceux et celles qui auront oublié d'ici quelques jours le lieu, ou qui auront besoin de passer l'information à d'autres, nous avons un site Internet actualisé, et où nous allons donner des informations précises.

J'en profite aussi pour dire que nous avons lancé, avec de nombreuses associations féministes de toute l'Europe, une pétition pour protester contre l'organisation du « super bordel de la coupe du monde ». Les organisateurs ont trouvé que pour les sportifs et les supporters, il fallait construire un nou-

veau bordel de 650 prostituées. Signez cette pétition, et peut-être que l'Allemagne changera sa politique !

Je voudrais proposer des actions communes. C'est facile de cliquer pour envoyer la pétition. C'est aussi peut-être facile de venir samedi prochain. Mais je vous convie tous à prendre contact et essayer, nationalement ou localement, à continuer. Pour nous 2006 est l'année de l'anniversaire. Des fêtes vont avoir lieu le mois prochain dans certaines villes. Soyons donc mobilisées sur le terrain. Plus la population aura connaissance des luttes que nous menons depuis 50 ans et qu'il faut continuer encore aujourd'hui, mieux ce sera.

Je vous demande donc de rester avec nous. Le tract pour le spectacle de ce soir a été distribué pendant la manifestation contre le CPE. Je crois que nous allons avoir la chance d'accueillir beaucoup de jeunes.

Je vous remercie d'être venus et je voudrais que vous ayez conscience, même si vous ne l'avez pas forcément vu, que les personnes qui travaillent, qui déplacent les meubles, qui mettent les chaises, sont des militants et des militantes. Notre mouvement dans son ensemble, en tout cas au moins au niveau de son Conseil d'administration des militants de la région parisienne, salariés et bénévoles, a été extrêmement actif. On peut les applaudir. Il faut qu'ils sachent que vous reconnaissez leur travail. Peut-être que ce type de manifestation aura encore lieu avant 50 ans !

(Applaudissements).

MOTION D'ORIENTATION

Le MFPF s'est fondé sur la lutte pour le droit à la contraception et la maîtrise de la fécondité, pour le droit de choisir, dissociant reproduction et sexualité. Le Mouvement a adhéré aux principes de l'éducation populaire pour asseoir sa volonté de transformation sociale et l'a mise en œuvre à travers ses pratiques de l'accueil, des entretiens collectifs et de l'éducation sexualisée. Son inscription dans le combat pour l'avortement avec d'autres forces l'a conduit à se positionner comme mouvement féministe.

Les droits obtenus ont fondamentalement changé la vie des femmes et modifié le regard social sur la sexualité. Le Mouvement, tout en gardant ses choix politiques fondateurs, a diversifié ses pratiques, ses méthodes d'intervention, ses publics, ses analyses. Il a su élaborer et s'approprier de nouvelles approches dans la lutte contre les violences sexistes, la prévention en réduction des risques et les rapports sociaux de sexe.

Aujourd'hui, la contraception et l'avortement font partie des droits fondamentaux universels. Leur accès doit être garanti pour tous et toutes dans le cadre d'une politique de santé globale. Ceci implique l'engagement du MFPF au côté des mouvements qui luttent partout dans le monde pour la reconnaissance de ces droits.

L'approche de genre nous permet d'analyser la façon dont la sexualité est socialement construite autour de la reproduction, donc hétéronormée, assignant les femmes et les hommes à des modèles masculin et féminin. Nous agissons dans nos pratiques quotidiennes, pour déconstruire ces modèles et inventer, avec les femmes et les hommes que nous rencontrons, une manière de vivre la sexualité qui prenne en compte le rapport à l'autre, le libre choix de l'orientation sexuelle, la place du corps et le plaisir.

Le MFPP doit s'impliquer dans les luttes pour l'égalité des droits que mènent les mouvements gays et lesbiens en particulier sur la question de la parentalité.

Les valeurs et les orientations du MFPP se confrontent aujourd'hui à un contexte social difficile : retour et montée en puissance du religieux, de l'ordre moral dans l'espace public, tant au niveau national qu'international, avec des conséquences significatives sur les droits des femmes. Le MFPP réaffirme son attachement à la laïcité et son action contre les intégrismes, les communautarismes, le conservatisme et toutes régressions sociales, en partenariat avec les associations concernées. Le MFPP s'engage à ne pas ethniciser les faits sociaux et politiques mais à y répondre par la construction de la citoyenneté fondée sur l'autonomie des personnes.

Ces dernières années ont vu se développer une précarisation de la situation sociale de millions de personnes. Cette discrimination, résultat de la mondialisation libérale, concerne en premier les femmes. Le MFPP, mouvement d'éducation populaire, privilégie ses interventions auprès des publics précaires pour renforcer les prises de responsabilités individuelles et collectives permettant l'engagement citoyen et développe de nouveaux partenariats avec tous ceux qui luttent contre la précarité. Les femmes issues de l'immigration confrontées à une double discrimination, femmes et migrantes, doivent être soutenues dans leurs actions pour l'émancipation.

Les violences faites aux femmes, la féminisation de l'épidémie de sida en France et dans le monde, révèlent la situation de domination que vivent les femmes et l'impact des rôles que les sociétés fixent aux hommes et aux femmes.

Le MFPP revendique le féminisme comme essentiel dans un projet de société égalitaire pour les femmes et les hommes qui veulent déconstruire les rapports de domination et construire ensemble une société où le sexe biologique ne conditionne pas un rôle prédéterminé et où les relations entre les individus ne s'établissent pas sur des rapports de pouvoir, de subordination ou de dépendance.

Notre Mouvement a choisi comme grille d'analyse l'approche de genre. Ce choix exige de préciser comment travailler sur le terrain et à l'intérieur du Mouvement avec les femmes et les hommes, dans une mixité revendiquée.

Notre mouvement s'affirme comme acteur politique dans les luttes actuelles. Pour répondre aux enjeux qu'il s'est fixé, il développe des partenariats et son réseau militant : renforcement des AD, campagnes d'adhésion, nouveaux/nouvelles militants/militantes, formations, ... La mobilisation citoyenne sera déterminante pour s'opposer aux dérives sécuritaires et à la remise en cause des droits sociaux et pour atteindre nos objectifs.

EDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire est notre démarche politique pour analyser et transformer les rapports sociaux.

L'éducation populaire intègre la remise en cause des modèles et leur transmission, et reconnaît chacun comme potentiellement acteur de changements pour lui-même et pour les autres. Elle permet de passer de l'individuel au collectif.

Ce rapport à l'autre et au pouvoir doit se traduire dans toutes nos pratiques, y compris à l'intérieur du mouvement, dans notre fonctionnement et notre formation.

La précarité grandissante renforce les facteurs de fragilisation des jeunes et des femmes et s'oppose à leur prise d'autonomie.

Le Planning familial, en tant que mouvement d'éducation populaire se doit d'intégrer plus fortement l'ensemble de ces facteurs de précarisation dans son analyse, ses activités, ses revendications et ses actions politiques.

Le Planning Familial ne peut plus faire l'économie d'intégrer cette dimension par rapport à la situation de ses militant(e)s salarié(e)s et bénévoles.

Aujourd'hui, la **laïcité** est menacée par la montée des intégrismes et des communautarismes. Les différences de cultures ou de religions servent de prétexte à justifier, en particulier pour les femmes, des prescriptions de comportements, des interdits liés à la sexualité et à la relativisation de certaines formes de violences sexistes. Le MFPP refuse de se laisser enfermer dans ces déterminismes qui ont pour objectifs de conserver les femmes dans des positions d'oppression. Parce que nous sommes mouvement d'éducation

populaire, nous réaffirmons notre attachement à la laïcité qui donne les conditions de mise à distance de la pression du religieux, du culturel, de l'éthnique sur les droits universels et l'autonomie des femmes ;

L'éducation sexualisée c'est intégrer dans tout acte d'éducation la dimension des rapports sociaux de sexe et les conditions de suppression de la domination d'un sexe sur l'autre. Se positionner comme mouvement d'éducation populaire passe par le développement d'une politique relais en direction de tous les acteurs concernés par l'éducation, dans tous les lieux de vie et de formation. Cela nécessite le redéploiement du partenariat et un positionnement plus offensif du planning familial pour porter et faire reconnaître cette approche politique.

Plus que jamais l'éducation populaire fonde notre identité et reste la démarche pertinente pour renforcer et faire partager nos objectifs.

MFPF Congrès des 16 et 17 Mars 2006

Motion Féminisme / Genre et Mixité

L'objectif du MFPF est de construire une société égalitaire femmes / hommes en travaillant à déconstruire les rapports sociaux de sexe et la domination du masculin sur le féminin.

Pour atteindre cet objectif, le Planning s'engage à prendre en compte la mixité (sexuelle, sociale...) de ses publics et à développer cette mixité dans le mouvement. Le MFPF s'engage aussi à réfléchir sur les représentations que nous, militant-e-s du Planning nous reproduisons, que nous soyons hommes ou femmes.

Dans nos pratiques il est important de saisir de différents outils – dont la non-mixité – afin de faire émerger des paroles différentes puis de les collectiviser pour modifier les mentalités et construire des revendications.

Le MFPF lutte contre toutes les violences, et s'engage résolument contre toutes les violences faites aux femmes. Il lutte pour l'application entière de la loi en la matière et plus largement pour une loi cadre (prise en charge globale en matière économique, sociale et juridique) en liaison avec l'ensemble des partenaires engagés.

Le Planning, dans ses actions, s'engage à poursuivre et à développer la prévention des violences de genre et l'accueil des femmes victimes de violences. Au-delà de la répression, le MFPF prend déjà en compte la problématique des auteurs/agresseurs de violence.

En l'état actuel des rapports sociaux de sexe et du développement de notre mouvement, il apparaît prématuré de développer une pratique d'accueil individuel et/ou collectif des hommes agresseurs. Par contre le Planning, en partenariat avec d'autres structures, souhaite favoriser l'émergence de réponses sociales et politiques en la matière.

MOTION D ACTUALITE INTERNATIONALE

Le MFPP réunit en son 29^e congrès constate une remontée en puissance de l'ordre moral et religieux dans le Monde avec des conséquences significatives contre les droits des femmes ;

A côté de nombreux pays aux politiques intégristes qui relèvent la tête, les Etats-Unis et en particulier le Dakota du Sud occupent une place de choix. L'interdiction dans cet Etat de l'avortement, même en cas de viol, s'inscrit dans une stratégie anti-avortement de remise en cause de la reconnaissance de ce droit par la Cour suprême en 1973. La récente nomination à la Cour Suprême de deux magistrats ultraconservateurs pourrait remettre en cause cette jurisprudence, avec de graves conséquences pour les femmes américaines mais aussi à l'échelon mondial.

Le MFPP est solidaire avec les associations pro-choix des Etats-Unis qui luttent contre cette régression dramatique pour les femmes.

Le MFPP rappelle que le droit à l'avortement est un droit fondamental et universel.

MFPF Congrès des 16 et 17 Mars 2006

Motion d'actualité

Comment peut-on décider de sa vie, de fonder une, des familles, être responsable de soi et de ses proches, prendre sa place dans la société si on ne bénéficie pas d'un emploi et de revenus le permettant ?

Le CNE et le CPE, proposés par le gouvernement actuel, ne vont pas dans ce sens mais remettent directement en cause le droit du travail : ils renforcent la flexibilité, la précarisation et la vulnérabilité. En trois ans selon les chiffres officiels, le nombre de personnes pauvres en France est passé de 3, 5 millions à 7 millions.

Cette précarisation touche d'abord les femmes et tout particulièrement les familles mono parentales : les femmes représentent 80% des pauvres.

Le MFPF

- qui se bat pour :
 - que toute personne soit actrice de sa vie
 - contre toutes les discriminations
 - pour l'obtention des droits fondamentaux grâce à la lutte collective
- dénonce
 - la politique arbitraire imposée à marche forcée par le gouvernement
 - le mépris et le déni des revendications des jeunes : ceux qui étaient dans la rue en novembre dernier, ceux qui sont dans la rue aujourd'hui
- s'inscrit dans ces luttes et affirme sa solidarité avec le mouvement social

IL sera représenté par une délégation au départ de la manifestation du 18 Mars 2006.

MFPF Congrès des 16 et 17 Mars 2006

Motion Développement du mouvement

Notre mouvement s'affirme comme acteur politique dans les luttes actuelles. Pour affirmer nos enjeux politiques, il est nécessaire de développer le mouvement en renforçant son réseau militant :

par un accueil plus ouvert des nouveaux militantes / militants : tutorat, co-formation transmission de l'histoire par l'éducation populaire dans un esprit d'échange et de reconnaissance de l'autre, dans la mixité sous toutes ses formes.

- Par des formations adaptées :

- Nécessite d'adapter des stages politiques et une formation courte à la pratique des nouveaux militants afin de les intégrer dans la vie de l'AD
- Le mouvement se doit de réactualiser son projet pédagogique en redonnant toute leur place aux stages objectifs et motivations et vie et fonctionnement qui sont, avec l'analyse de la pratique, les bases de la formation politique de notre mouvement 0
- La mise en place dans les régions et nationalement de la formation 400h nécessaire au développement des AD

- par le renforcement des régions :

- par la gestion du salariat comme moyen de développer des actions. Afin de lutter contre la précarité du salariat à l'intérieur du mouvement, nous affirmons la nécessité de poursuivre un travail d'harmonisation du salariat

- par le soutien aux petites AD Ã travers des rencontres nationales, aide logistique, formations

- par une réflexion politique autour du sens que l'on donne à l'adhésion pour traduire notre force et augmenter notre visibilité dans la société

- par une nouvelle instance d'aide au développement dans les AD, incluant la gestion des conflits
- Par un renforcement de partenariats institutionnels, politiques, et associatifs existants et la recherche de nouveaux partenariats dans un esprit d'ouverture et de complémentarité

Pour atteindre ces objectifs, nous demandons la création d'une commission développement du mouvement.

MFPF CONGRES DES 16 et 17 MARS 2006

MOTION DROITS FONDAMENTAUX UNIVERSELS : DROIT A LA LIBERTE ET A LA SANTE SEXUELLES ET REPRODUCTIVES

Pour le MFPF, les droits à la liberté et à la santé sexuelle et reproductive sont des droits fondamentaux universels. Aucune injonction à la procréation ne sera acceptée.

Le MFPF agit au niveau local, national, européen et international pour faire reconnaître ces libertés fondamentales, que toutes et tous en soient informé-es et aient librement accès

Nous considérons que toute femme quels que soient son âge, ses revenus, sa nationalité doit être égale à tout autre devant la décision de choisir de poursuivre ou non une grossesse.

Le déni de ces libertés serait une atteinte à la dignité humaine et une entrave à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le MFPF demande que l'appartenance et l'adhésion à l'Union Européenne soient conditionnées à la reconnaissance des droits à la santé sexuelle et reproductive comme des droits humains fondamentaux et à l'engagement du respect de ces droits :

- liberté de ses orientations sexuelles
- liberté du choix des grossesses : droit à la contraception et à l'avortement
- garantie et développement de l'accès aux moyens de protection en matière d'IST/SIDA

Pour mettre en oeuvre ces orientations dans les 3 ans à venir :

Le MFPF revendiquera :

- La dépénalisation totale de l'avortement et l'abrogation de la loi 1920
- Le remboursement de tous les moyens de contraception prescrits et un prix modique pour les autres moyens, en dénonçant la logique de profit des laboratoires pharmaceutiques.

- La démedicalisation de la pratique de l'IVG médicamenteuse dans tous les CPEF, y compris par une pratique illégale.

Mettra en place un plan d'action :

- Exigence de campagnes d'information grand public organisées par les pouvoirs publics
- Développement par le MFPP de messages positifs concernant la contraception, l'avortement, en direction des hommes et des femmes.
- Développer et rendre visibles les analyses du MFPP
- Formation de l'ensemble des professionnel-es de santé sur la santé sexuelle
- Accessibilité :
 - Informer et orienter pour favoriser le libre choix
 - Exiger des pouvoirs publics un état des lieux sur l'application de la loi sur-contraception et avortement avec les représentants de ces associations
 - Mener des actions pour contraindre les pouvoirs publics à l'application effective de la loi en donnant les moyens adaptés. La clause de conscience ne doit pas être une entrave à la loi
 - Utilisation des dispositifs juridiques pour faire reconnaître et protéger les libertés en matière de sexualité
 - Développement des actions avec nos partenaires associatifs, syndicaux, politiques
 - Développement de la solidarité internationale et actions auprès des élu-es européen-nes
 - Maintien d'une vigilance contre toute remise en cause directe ou indirecte de l'ensemble de ces droits fondamentaux.

MFPF Congrès des 16 et 17 Mars 2006

Atelier genre et sexualités / Sida

L'approche de genre nous permet d'analyser la façon dont la sexualité est socialement construite autour de la reproduction, donc hétéronormée, assignant les femmes et les hommes à des modèles masculin et féminin.

Nous revendiquons le droit pour chacune de vivre librement sa sexualité et le rendons visible en parlant de sexualités pour refuser les catégorisations.

Nous nous saisissons des grands débats d'actualité sur les droits des homosexuels (mariage homosexuel, homoparentalité) pour réaffirmer notre engagement pour l'égalité des droits. En même temps, nous continuons à remettre en question les normes sociales dominantes du couple, de la reproduction et de la famille.

Nous luttons contre les discriminations et les exclusions :

- Droit à la sexualité pour toutes et tous : dans les institutions, pour les personnes handicapées, les personnes âgées, détenues, ...
- Accompagnement des personnes vivant avec le VIH confrontées à une discrimination et particulièrement des femmes, sur tous les aspects de leur vie affective, sexuelle et familiale, et pour leur visibilité. Nous luttons pour la mise à disposition des moyens de prévention dont les femmes ont la maîtrise, pour le renforcement des recherches sur les microbicides et pour l'accès des femmes aux essais thérapeutiques
- Lutte contre l'homophobie.

Ces luttes s'inscrivent dans notre projet féministe de changement de société. Il exige de travailler sur le terrain et à l'intérieur du Mouvement avec les femmes et les hommes, dans une mixité revendiquée.

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
SEXUALITÉS

50 ANS DE LUTTE

Le **18**
mars
2006

MAISON DE LA MUTUALITÉ

Le PLANNING FAMILIAL

www.planning-familial.org

4, square Saint-Irénée 75011 Paris

Tél. : 01 48 07 29 10

mfpf@planning-familial.org